

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

THÈSE PRÉSENTÉE À
L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE (D.P.S.)

PAR
ANNE-MARIE DEMERS

LA DÉLINQUANCE ET LES GANGS DE RUE SELON LA PERSPECTIVE DES
JEUNES CONTREVENANTS : UN REGARD QUALITATIF

MARS 2015

Sommaire

Le modèle québécois en matière de criminalité chez les adolescents en est un de réhabilitation (Association des centres jeunesse du Québec, 2011). La présente recherche s'inscrit dans cette optique. L'adoption de certains comportements délinquants est courante à l'adolescence. Néanmoins, 5 % des adolescents au Québec auraient une conduite délinquante qualifiée de persistante (LeBlanc, 2003). Les écrits scientifiques démontrent que les jeunes contrevenants ont un parcours développemental ainsi que des caractéristiques psychologiques qui les distinguent des autres adolescents de leur âge, notamment sur le plan de la santé mentale et des traits de personnalité. Parmi ces jeunes contrevenants, certains seront affiliés aux gangs de rue. Cette affiliation est associée à une plus grande implication à la fois dans des actes délinquants violents et non-violents ainsi qu'à davantage de symptômes sur le plan de la santé mentale (Barnes, Beaver, & Mitchell Miller, 2010; Corcoran, Washington, & Meyers, 2005). L'objectif principal de cette étude, de nature qualitative et exploratoire, est de mieux comprendre la délinquance et les gangs de rue, mais du point de vue des jeunes contrevenants. L'objectif secondaire vise à vérifier la présence de regroupements, selon des caractéristiques communes, au sein de l'échantillon de jeunes contrevenants qui ont participé à la recherche. Pour y parvenir, 10 entrevues individuelles semi-structurées ont été réalisées auprès de jeunes contrevenants en mise sous garde. Pour répondre à l'objectif principal, une analyse thématique des verbatims des entrevues a été effectuée. Les résultats démontrent que, selon les participants, dont la majorité considère faire partie d'un gang ou d'une « clique », l'affiliation à un gang de rue est un processus

graduel qui permet de répondre à des besoins individuels et qui serait généralement le résultat d'un choix conscient. D'autre part, la description d'un gang de rue fait rarement consensus chez les jeunes contrevenants, suggérant que l'expérience du gang diffère d'un jeune à un autre. Toutefois, la violence et les activités illégales font partie intégrante de l'expérience du gang de rue. Par ailleurs, le désistement est considéré comme possible bien qu'il puisse être vécu difficilement. Les participants se considèrent également comme des délinquants. Afin de répondre à l'objectif secondaire, un processus d'analyse des verbatims et des notes d'entrevue a été nécessaire. Les résultats révèlent la présence de trois regroupements qui ont été établis en fonction du désir actif de changement manifesté par les jeunes et de la motivation sous-jacente aux comportements délinquants de ceux-ci. De plus, l'expérience du gang de rue et de la délinquance s'inscrivent différemment selon le développement et la situation personnelle des jeunes d'où l'importance d'aborder ces questions en intervention et mieux comprendre le sens qu'ils y donnent. Cette étude laisse présager que l'implication d'un psychologue à titre de consultant ou d'évaluateur auprès des jeunes contrevenants associés aux gangs de rue pourrait permettre de mieux comprendre leur fonctionnement psychologique, de dépister les problématiques sur le plan de la santé mentale et d'orienter les interventions de manière à les adapter aux besoins spécifiques de chaque jeune contrevenant.

Mots clés : jeune contrevenant, délinquance, gang de rue, devis qualitatif

Table des matières

Sommaire	ii
Table des matières.....	iv
Remerciements.....	viii
Introduction.....	1
Contexte théorique	5
La conduite délinquante chez les adolescents.....	6
Les facteurs prédisposant à la délinquance	8
Facteurs environnementaux	8
Facteurs de risque individuels.....	11
Facteurs de protection	12
Les gangs de rue.....	13
Définition	13
L'effet de l'adhésion	16
Hypothèses explicatives du phénomène des gangs de rue.....	18
L'émergence des gangs de rue	18
Les caractéristiques des membres des gangs de rue.....	19
Le processus d'affiliation.....	21
Le fonctionnement du gang de rue.....	23
Le processus de désistement des gangs de rue.....	26
Les caractéristiques psychologiques des jeunes contrevenants	27

Les troubles de santé mentale	27
Les traits de personnalité.....	32
Méthode.....	46
Participants.....	47
Instrument de collecte	48
Déroulement.....	49
Analyse des données	50
Résultats	53
Données sociodémographiques.....	54
Les perceptions des participants : qu'est-ce qu'ils en disent?.....	55
La perception d'un gang de rue.....	56
1.1 Les hypothèses explicatives de l'affiliation à un gang de rue.....	56
1.1.1 Les besoins.....	57
1.1.2 L'environnement.....	57
1.1.3 La notion de choix.....	58
1.2 La description d'un gang de rue.....	59
1.2.1 La définition du terme gang de rue.....	59
1.2.2 Le fonctionnement d'un gang de rue.....	60
1.2.3 Les activités illégales et l'argent.....	65
1.2.4 Le désistement d'un gang de rue.....	66
1.2.5 Caractéristiques des membres d'un gang de rue.....	67
1.3 La perception de l'affiliation à un gang de rue.....	71

1.3.1 L'implication dans un gang de rue.....	71
1.3.2 Histoire d'affiliation.....	73
1.3.3 Abandon du gang de rue	76
La perception de la délinquance.....	77
2.1 Caractéristiques des délinquants	77
2.2 Perception de sa délinquance	81
Les jeunes contrevenants, tous pareils?	85
Non désir actif de changement/recherche de sensations fortes et impulsivité	87
Non désir actif de changement/pour les bénéfices du crime.....	90
Désir de changement	94
Discussion	99
Les gangs de rue et la délinquance, les points de vue des participants.....	100
L'importance de la définition.....	100
Le gang vu de l'intérieur	103
Qui sont les membres d'un gang de rue?	106
Les délinquants.....	108
Pourquoi joindre les gangs de rue et devenir délinquant?.....	110
Quitter les gangs et cesser d'être délinquant.....	115
Vers une vision plus nuancée des jeunes contrevenants	118
Suggestions pour l'intervention	126
Recherches futures	130
Limites de l'étude.....	132

Conclusion	134
Références	138
Appendice A : Critères diagnostiques du Trouble de la personnalité antisociale selon le DSM-IV-TR	148
Appendice B : Critères diagnostiques du Trouble des conduites selon le DSM-IV-TR	150
Appendice C : Guide d’entrevue	152
Appendice D : Tableau des catégories et des thèmes	156
Appendice E : Données sociodémographiques	158

Remerciements

Je désire tout d'abord remercier ma directrice de thèse, Mme Catherine Laurier, pour son encadrement, son soutien et sa passion pour la recherche. J'ai longtemps pensé que je n'arriverais pas à réaliser un projet d'une telle envergure, mais à chaque rencontre avec Mme Laurier j'en ressortais motivée et pleine d'espoir. Je tiens aussi à la remercier de m'avoir aidée à combattre mon plus grand obstacle : la procrastination. Ces apprentissages me serviront toute ma vie. Il n'est pas exagéré de dire que sans son soutien, le chemin aurait été beaucoup plus long et souffrant. Merci Catherine.

En deuxième lieu, je veux aussi remercier M Miguel M. Terradas qui a accepté de me diriger pendant plus d'une année, en remplacement de Mme Laurier. Je le remercie de sa patience et de son soutien chaleureux qui m'ont ainsi permis de terminer ma rédaction, une étape cruciale.

Merci pour le soutien financier du Centre jeunesse de Montréal- Institut Universitaire (CJM- IU) qui a facilité l'aboutissement de ce projet en m'octroyant une bourse de fin d'études. C'est une aide qui est grandement appréciée surtout dans un contexte (doctorat clinique en psychologie) où les soutiens financiers sont trop peu nombreux. Merci d'encourager la recherche.

Pour terminer, je tiens à remercier mon conjoint, Jonathan qui m'a encouragée et accompagnée durant les moments difficiles et qui a su demeurer soutenant et optimiste

lors de mes grandes périodes d'incertitude. Je remercie aussi mes parents et ma soeur, Andrée, François et Maude pour leur soutien inconditionnel et leur compréhension tout au long de ce laborieux parcours. Je désire aussi remercier mes amis qui m'ont accompagnée durant toutes ces années. Merci à Miriam qui m'a permis de normaliser les émotions vécues tout au long du processus. Un merci spécial à Jean-Marc pour son aide précieuse pour la mise en page et à Julie, ma cousine, pour avoir pris le temps de s'assurer de la qualité de la langue.

Introduction

Les modifications apportées à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (Projet de loi C-10 adoptée en 2011) ont permis à l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) de réitérer sa position à l'égard de l'importance de la prévention et de la réhabilitation des jeunes contrevenants (ACJQ, 2011). Afin de pouvoir prodiguer des services spécialisés et adaptés à cette clientèle, il appert essentiel de mieux comprendre ce qui caractérise ces adolescents et les enjeux qui y sont associés. Parmi ces enjeux, le phénomène des gangs de rue est sans doute un de ceux qui suscitent de nombreuses interrogations et inquiétudes de la part des autorités et de la population. En ce sens, les fonds ministériels accordés à la recherche sur les gangs de rue et la stratégie provinciale de prévention de ce phénomène témoignent de l'importance qui lui est accordée. La recherche « Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue » effectuée par Laurier, Guay, Lafortune, et Toupin (2015) dans laquelle s'inscrit la présente étude, a d'ailleurs été subventionné par le Fonds de recherche québécois sur la société et la culture (FRQSC).

La majorité des écrits scientifiques sur la délinquance juvénile et les gangs de rue proviennent d'études réalisées aux États-Unis, les recherches sur les gangs de rue menées au Québec étant beaucoup plus récentes. Les travaux sur les gangs de rue au Québec ont pris leur essor en 1996, soit au moment de la mise sur pied du projet

Jeunesse et gangs de rue par le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) (Guay & Fredette, 2010). De plus, il existe une absence de consensus quant à la définition même de ce qu'est un gang de rue (Guay & Couture-Poulin, 2012). Cette absence de définition claire soulève l'importance de poursuivre les recherches à cet égard. Une des stratégies fréquemment utilisées par la recherche pour pallier cette difficulté est l'auto-identification, méthode qui consiste à demander à la personne elle-même si elle considère faire partie d'un gang de rue (Esbensen, Winfree, He, & Taylor, 2001; Webb, Katz, & Decker, 2006). Dans cet esprit, les jeunes contrevenants eux-mêmes s'avèrent être une source d'information à privilégier pour mieux décrire et comprendre le phénomène des gangs de rue.

La présente étude s'intéresse à la perception qu'ont les jeunes contrevenants de la délinquance et du phénomène des gangs de rue ainsi qu'aux particularités et aux caractéristiques de ces jeunes. Afin de favoriser une intervention adaptée, une meilleure compréhension des caractéristiques psychologiques de cette clientèle est essentielle. Plusieurs études en provenance des États-Unis révèlent que les jeunes contrevenants présentent une forte prévalence de troubles de santé mentale (Abram, Teplin, McClelland, & Dulcan, 2003; Teplin, Abram, McClelland, Dulcan, & Mericle, 2002). Toutefois, ces recherches sont peu prises en compte dans les interventions actuelles en centres jeunesse qui visent principalement à remplacer les conduites délinquantes par des comportements adaptés afin que ces jeunes puissent se réinsérer dans la société et que les risques de récidive diminuent (Cournoyer & Dionne, 2007). Néanmoins, les

jeunes contrevenants sont souvent réfractaires et acceptent peu de s'engager avec des professionnels œuvrant en santé mentale (Swearingen, 2002). Cette réticence pourrait être attribuée à la présence de certains traits de personnalité associés au trouble de la personnalité antisociale et à la psychopathie (Polaschek & Daly, 2013; Salekin, Worley, & Grimes, 2010).

En somme, cette étude vise à mieux comprendre le point de vue des jeunes contrevenants sur des thématiques qui les concernent directement soient la délinquance et le phénomène des gangs de rue. Elle cherche également à mieux cerner ce qui caractérise ces jeunes sur le plan psychologique. Ainsi, des regroupements parmi les participants seront effectués, à partir de la lecture des verbatims, en fonction de caractéristiques communes. La méthode qualitative est privilégiée, celle-ci permettant d'explorer les perceptions des participants et d'enrichir la compréhension d'un phénomène (Elliott, Fischer, & Rennie, 1999).

Contexte théorique

La conduite délinquante chez les adolescents

De nombreuses études se sont intéressées à la conduite délinquante et aux facteurs qui y sont associés, et ce, principalement du point de vue de la criminologie. Il appert d'abord que la délinquance est une notion assez large du fait qu'elle regroupe une diversité de comportements très distincts, notamment en termes de gravité (Born, 2005; LeBlanc, 2010). À la différence de la conduite délinquante adulte, les comportements délinquants chez les adolescents comprennent également, en plus des actes illégaux définis par le Code criminel, les actes jugés illégaux pour les mineurs en raison de leur âge (p. ex., la consommation d'alcool), aussi appelés délinquance statutaire (LeBlanc, 2003).

Compte tenu de la grande diversité de comportements inclus dans sa définition, l'adoption de comportements délinquants est commune à l'adolescence. Ainsi, environ 80 % des adolescents admettent avoir commis au moins une infraction par année sans se faire arrêter (LeBlanc, 2003). Quatre-vingt-huit pourcent de ces transgressions avouées se rapportent à de la délinquance statutaire, soit des gestes qui n'ont pas respecté un statut ne s'appliquant qu'aux adolescents (p. ex., loi scolaire, consommation d'alcool). Néanmoins, 82 % des adolescents qui admettent avoir commis une infraction sans se faire prendre, ont également contrevenu au Code criminel et auraient pu être amenés devant les tribunaux. Pour la majorité des individus, la conduite délinquante à

l'adolescence serait transitoire. Elle s'inscrirait ainsi dans une période d'apprentissage et n'affecterait pas de façon durable le développement personnel et social de l'individu (Fréchette & LeBlanc, 1987). Pourtant, 5 % des adolescents présenteraient une conduite délinquante qualifiée de persistante et seraient, à eux seuls, responsables d'au moins 60 % des actes délinquants commis par les adolescents qui sont connus par les services de police (LeBlanc, 2003). La conduite délinquante persistante se caractérise par l'assiduité et l'aggravation des délits de l'enfance à l'adolescence (LeBlanc, 2003).

LeBlanc (2003) propose une théorie du cycle de la conduite déviante selon trois mécanismes, permettant de mieux comprendre comment débute, s'amplifie et se consolide la délinquance chez les jeunes. Le premier mécanisme est celui de l'activation, qui réfère à la manière dont se développent les activités délictueuses lors de leur apparition et à la façon dont leur persistance est assurée. Plus les activités délictueuses sont précoces, plus celles-ci seront abondantes, durables et variées. Le deuxième mécanisme, l'aggravation, renvoie à la gradation des activités délictueuses qui passent de délits mineurs vers des délits plus graves. Le troisième mécanisme est celui du désistement, qui consiste à une cessation des activités délictueuses après un effet de saturation. En ce sens, plus la durée de l'activité criminelle est longue, fréquente, variée et grave, plus le désistement devient probable et ce, avec un effet de saturation (LeBlanc, 2003).

Une distinction est établie dans les écrits scientifiques entre les délinquants à début précoce et ceux à début tardif (Moffitt, 1993). Les jeunes délinquants à début précoce ont des conduites délinquantes qui persisteraient à l'âge adulte (Henry, Caspi, Moffitt, & Silva, 1996; Moffitt & Caspi, 2001; Taylor, Iacono, & McGue, 2000). Or, la conduite délinquante qualifiée de persistante débute tôt dans la vie, généralement autour de l'âge de 10 ans, et commence par des infractions mineures (p. ex., vol à l'étalage) pour progresser vers des délits majeurs (p. ex., vols par effraction, délits graves contre la personne) et ce, avant l'âge de 15 ans (LeBlanc, 2003). De plus, le fait de commettre des délits en groupe, ce qui est particulièrement fréquent à l'adolescence, aurait pour effet d'augmenter la fréquence et la gravité des activités délictueuses (Andresen & Felson, 2012).

Les facteurs prédisposant à la délinquance

Étant donné que la conduite délinquante peut tendre à s'aggraver et persister à l'âge adulte, il est nécessaire de mieux comprendre ce qui amène certains adolescents à endosser des comportements qui dévient autant de la norme. Avant de s'attarder aux caractéristiques psychologiques spécifiques des jeunes contrevenants, il importe de s'intéresser aux facteurs prédisposant à la délinquance.

Facteurs environnementaux

Plusieurs études rapportent la présence de facteurs environnementaux qui seraient associés à l'émergence d'une problématique de délinquance chez les jeunes. Sur le plan

des facteurs sociaux, une étude réalisée à partir d'un échantillon de 355 adolescents en mise sous garde au nord-est des États-Unis démontre que l'exposition à la violence dans la communauté serait fortement liée au développement de la délinquance sévère (Preski & Shelton, 2001). La pauvreté serait également un facteur de risque associé à l'émergence de la délinquance. En effet, Pagani, Boulerice, Vitaro et Tremblay (1999) ont analysé les données longitudinales (de la maternelle à l'âge de 16 ans) d'un échantillon de 497 garçons provenant de quartiers défavorisés de Montréal et sont arrivés à la conclusion que la pauvreté (avoir un revenu qui ne permet pas de répondre aux besoins de base) prédisait effectivement la délinquance. Toutefois, ce serait la pauvreté vécue par intermittence qui prédirait le mieux la délinquance grave (p. ex., battre un innocent, vandaliser une automobile). En effet, les auteurs émettent l'hypothèse explicative selon laquelle les jeunes qui ont vécu la pauvreté de manière intermittente, contrairement à ceux qui n'ont connu que la pauvreté, vivent davantage de frustrations dues au fait d'avoir fait l'expérience d'une situation économique plus favorable et donc vivent une perte associée au changement de statut économique. Ainsi, la frustration générée par cette instabilité économique pourrait les rendre plus à risque de développer une délinquance grave (Pagani et al., 1999). De plus, plusieurs études établissent que l'association à des pairs délinquants est à la fois un facteur qui prédit la délinquance au début de l'adolescence et augmente le taux de comportements violents et délinquants durant l'adolescence (Brendgen, Vitaro, & Bukowski, 2000; Craig, Vitaro, Gagnon, & Tremblay, 2002; Lacourse, Nagin, Tremblay, Vitaro, & Claes, 2003; Vitaro, Brendgen, & Tremblay, 2000).

Sur le plan familial, une supervision parentale inadéquate, des pratiques parentales incluant peu de renforcement positif et une faible participation du jeune aux activités de la famille seraient des facteurs associés à l'émergence de la conduite délinquante chez les adolescents (Farrington, Loeber, Yin, & Anderson, 2002), tout comme la présence de conflits avec la mère (Claes & Lacourse, 2001). Des études provenant de données longitudinales collectées auprès de jeunes contrevenants émettent le constat que le fait d'avoir vécu en foyer d'accueil, la présence d'actes délinquants chez un membre de la famille, l'exposition à des comportements criminels et l'abus de substance augmentent significativement le risque de délinquance précoce (Alltucker, Bullis, Close, & Yovanoff, 2006; Preski & Shelton, 2001). Le fait d'être issu d'une famille séparée où l'enfant est privé de la présence d'un de ses parents biologiques est également considéré comme un facteur de risque (Juby & Farrington, 2001). Selon Juby & Farrington (2001), ce risque serait d'ailleurs accru lorsque la séparation des parents est le résultat de relations conflictuelles. Les auteurs soulignent que la séparation des parents a un plus grand impact lorsqu'elle survient durant la petite enfance (0-5 ans) et le début de l'adolescence (10-14 ans). Dans les cas où cette séparation est la conséquence du décès d'un parent, la mort de la mère est associée à un plus haut taux de délinquance que celle du père (Juby & Farrington, 2001). Il paraît ainsi clair que l'environnement, autant à un niveau distal que proximal, joue un rôle important dans le développement de la délinquance persistante.

Facteurs de risque individuels

Certaines caractéristiques individuelles sont associées à un plus grand risque de développement de la délinquance (Murray & Farrington, 2010). Ces traits incluent un tempérament difficile (p. ex., peu d'autocontrôle, hyperactivité) et des lacunes aux plans cognitifs et neurocognitifs (Moffitt & Caspi, 2001). Sur le plan cognitif, plusieurs études démontrent que des résultats moins élevés aux tests d'intelligence et, plus précisément, des déficits sur le plan du raisonnement verbal et au niveau des fonctions exécutives caractérisent les jeunes contrevenants (Enns, Reddon, Das, & Boukos, 2007; Moffitt & Caspi 2001; Taylor et al., 2000). Ces jeunes réussissent mieux aux tâches non verbales que verbales (p. ex., aux sous-tests Blocs et Assemblage d'objets) suggérant ainsi une meilleure performance (se situant au niveau de la moyenne) lorsque la tâche implique la manipulation d'objets concrets et un support visuel (Murray & Farrington, 2010). Conséquemment, la présence de lacunes au niveau de la manipulation de concepts abstraits pourrait se traduire par une plus grande difficulté à prévoir les conséquences de leurs actes et expliquer, en partie, leur tendance à commettre des délits (Murray & Farrington, 2010). De plus, plusieurs études font ressortir que l'impulsivité est un trait caractéristique des individus délinquants (Carroll et al., 2006; Murray & Farrington, 2010; Romero, Luengo, & Sobral, 2001). Au plan neurocognitif, Sibley et ses collaborateurs (2011) ont, à partir de données longitudinales en provenance de Pittsburgh aux États-Unis, comparé un groupe clinique de 288 garçons ayant reçu un diagnostic de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) entre l'âge de 5 et 12 ans à un groupe similaire sur le plan démographique, mais non clinique

de 209 garçons. Les résultats de cette étude révèlent que le TDAH est un facteur de risque associé à la délinquance qui apparaît encore plus prégnant lorsqu'il est en concomitance avec le trouble des conduites. Certaines pistes génétiques sont également mises de l'avant comme facteurs prédisposant à la manifestation de caractéristiques individuelles associées à la délinquance (Iacono, Malone, & McGue, 2008; Taylor et al., 2000). Néanmoins, sans minimiser l'importance de la vulnérabilité génétique, il appert essentiel, dans le cadre de ce travail, de s'attarder aux éléments qui en favorisent l'émergence et le maintien.

Facteurs de protection

Les études sur les facteurs de protection permettent de mieux comprendre la conduite délinquante, mais sont beaucoup moins abondantes que celles sur les facteurs de risque. Les facteurs de protection contribuent à une diminution du risque de développer des comportements problématiques. Ils peuvent ainsi modérer l'influence des facteurs de risque sur le développement de la conduite délinquante (Jessor, Van Den Bos, Vanderryn, Costa, & Turbin, 1995). L'étude de Carr et Vandiver (2001), réalisée aux États-Unis à partir des archives de 76 jeunes contrevenants (43 garçons et 33 filles de 11 à 17 ans), révèle que des facteurs de protection jouent un rôle important au regard de la réduction de la récidive. Selon les conclusions des auteurs, les jeunes qui ne récidivent pas sont caractérisés par un sentiment de satisfaction envers eux-mêmes, l'impression d'avoir généralement une bonne entente avec les autres et d'avoir des amis, une attitude positive à l'égard de l'école et de la police ainsi que par la présence d'un milieu familial

structurant et soutenant. Bien que la taille de l'échantillon demeure assez restreinte et que les facteurs de protection recherchés étaient limités à une liste préétablie, cette étude permet néanmoins de conclure que certains facteurs sont associés à un risque moindre de récidive chez les jeunes contrevenants. Une autre étude s'intéressant aux facteurs de protection a utilisé un devis mixte, combinant la méthodologie quantitative et qualitative avec un échantillon de 300 jeunes contrevenants (Simões, Matos, & Batista-Foguet, 2008). Les résultats issus de la partie quantitative démontrent, à l'instar de l'étude de Carr et Vandiver (2001), que la satisfaction envers l'école et les relations positives avec ses collègues de classe agissent comme facteurs de protection au regard de la délinquance. L'analyse qualitative réalisée à partir de l'étude de 24 participants souligne l'importance d'avoir des amis non-délinquants, des habiletés socio-cognitives, de percevoir les situations à risque, d'entretenir des relations positives avec le personnel scolaire et d'obtenir du soutien et de l'affection de la famille (Simões et al., 2008). Les facteurs de protection s'avèrent ainsi essentiels dans une optique de prévention de la délinquance et de la récidive.

Les gangs de rue

Définition

Il importe de s'intéresser au phénomène des gangs de rue qui pourrait être considéré comme le versant extrême de la délinquance perpétrée en groupe. En effet, selon certains auteurs, l'effet du gang de rue sur les jeunes qui y sont associés serait spécifique et irait au-delà du fait d'avoir des amis délinquants (Gatti, Tremblay, Vitaro, & McDuff, 2005).

Pour certains auteurs, le niveau d'organisation du gang de rue pourrait expliquer l'effet de celui-ci sur les comportements délinquants et la violence perpétrés par ses membres (Bouchard & Spindler, 2010). Il est cependant difficile de mesurer l'ampleur du phénomène étant donné qu'il n'existe actuellement aucun consensus dans les écrits scientifiques quant à la définition de ce qu'est gang de rue et de ce qui définit le « membre » de gang de rue (Guay & Couture-Poulin, 2012). Malgré ce constat, Hébert, Hamel et Savoie proposaient en 1997, suite à leur recension des écrits scientifiques, une définition du phénomène des gangs de rue qui est adaptée à la population québécoise :

Un gang réfère à une collectivité de personnes (adolescents, jeunes adultes et adultes) qui a une identité commune, qui interagit en clique ou en grand groupe sur une base régulière et qui fonctionne, à des degrés divers, avec peu d'égard pour l'ordre établi. En général, les gangs regroupent des personnes de sexe masculin dont plusieurs sont issues des communautés culturelles et ils opèrent sur un territoire, en milieu urbain et à partir de règles. À cause de leur orientation antisociale, les gangs suscitent habituellement dans la communauté des réactions négatives et, de la part des représentants de la loi, une réponse organisée visant à éliminer leur présence et leurs activités. (p. 41)

Cette définition demeure encore une référence aujourd'hui (Hamel, Alain, Newman & Domond, 2013). Les diverses instances gouvernementales ont également une compréhension du phénomène qui influence directement le système judiciaire, social et pénal. Selon le dernier rapport sur le crime organisé du Service canadien de renseignements criminels (SCRC, 2010), la structure, la composition et les membres des gangs de rue diffèrent d'un endroit à l'autre. En effet, le nombre, le sexe et l'âge des membres varient généralement selon le contexte démographique de la région. Certains

gangs sont organisés selon leurs relations familiales ou amicales alors que d'autres sont hiérarchisés et ont une organisation plus complexe. Toutefois, certaines caractéristiques seraient communes à la majorité des gangs de rue telles que l'utilisation par les membres d'un emblème, d'un nom ou d'un symbole d'appartenance, d'un rituel d'adhésion et d'un code de conduites et d'obligations (SCRC, 2010). Selon le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), le trafic de drogue serait l'activité criminelle principale des gangs de rue, suivie du proxénétisme. De plus, l'utilisation d'armes à feu serait courante lors des crimes commis par les gangs de rue (www.spvm.qc.ca). Le SPVM propose d'ailleurs une définition des gangs de rue qui se trouve sur le site internet officiel de cet organisme :

Un gang de rue est un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégient la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des actes criminels dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance et/ou de contrôler des sphères d'activités lucratives.

Toujours selon le site du SPVM, il y aurait trois profils de gang de rue, soit la bande de jeunes, le gang émergent et le gang majeur. Ces trois groupes se distinguent par leur organisation et la gravité des infractions commises par les membres, la bande de jeunes étant la moins organisée et dont les infractions sont les moins sévères. Le nombre de gangs de rue majeurs sur le territoire de Montréal serait estimé à environ 20.

Selon Guay et Gaumont-Casias (2009), la définition d'Hébert et ses collaborateurs (1997) de même que celle du SPVM sont les plus fréquemment utilisées au Québec. En

somme, malgré ces difficultés conceptuelles, certaines stratégies permettent d'étudier le phénomène. Parmi ces stratégies, celle de l'autorévélation ou de l'auto-identification, qui consiste à demander aux personnes elles-mêmes si elles considèrent faire partie d'un gang de rue, s'avère un moyen assez fiable et valide de distinguer les membres de gang de rue des non-membres (Esbensen et al., 2001; Webb et al., 2006). Ces stratégies comportent néanmoins des limites telles que la présence d'une grande diversité de perceptions relatives à l'appartenance et la difficulté à situer le niveau réel d'implication (Guay & Fredette, 2010).

L'effet de l'adhésion

La violence et les actes délinquants constituent des caractéristiques fréquemment associées aux gangs de rue. En analysant les données longitudinales, prises à trois temps différents, de plus de 14 000 adolescents provenant des États-Unis, Barnes, Beaver et Mitchell Miller (2010) font ressortir que l'adhésion à un gang de rue est associée à une plus grande implication dans des actes délinquants violents et non violents. Quant à eux, Thornberry, Krohn, Lizotte et Chard-Wierschem (1993) proposent trois modèles explicatifs permettant de mieux comprendre l'effet du gang de rue sur la conduite délinquante. Le modèle de la « sélection » propose que les jeunes les plus délinquants sont les plus enclins à s'associer aux gangs de rue. À contrario, le modèle de la « facilitation » avance que c'est l'association aux gangs de rue qui favorise l'utilisation de comportements délinquants chez les jeunes qui, avant de les rejoindre, n'étaient pas différents des autres adolescents. Le modèle « mixte » combine les deux visions et paraît

l'explication la plus plausible. Il suggère que les jeunes qui joignent les gangs de rue présentent déjà un haut niveau de délinquance au départ et que l'expérience du gang de rue a pour effet d'exacerber leurs comportements délinquants (Thornberry et al., 1993). Une étude montréalaise réalisée auprès de 756 garçons sur une période de 6 ans (entre l'âge de 10 et 16 ans) confirme la validité du modèle mixte chez les jeunes qui s'associent aux gangs de rue de façon durable (au moins deux années consécutives) (Gatti et al., 2005). Il est à noter que cette étude longitudinale a été réalisée à partir d'un échantillon de jeunes non délinquants. Ainsi, au terme de l'étude, le nombre de jeunes ayant fait l'expérience du gang est somme toute beaucoup moins élevé et correspond plutôt à un échantillon de 276 participants. De plus, cette étude ne représente pas l'ensemble de la population délinquante montréalaise, l'échantillon étant composé uniquement de francophones canadiens provenant de milieux défavorisés. Ainsi, il pourrait être pertinent de mener ce type d'étude en incluant les milieux non défavorisés ainsi que les jeunes immigrants afin de dresser un portrait plus global. Par ailleurs, comme les auteurs le mentionnent, la majorité des études longitudinales sur les gangs de rue ont été menées aux États-Unis auprès d'une population afro-américaine. Il serait donc pertinent d'y comparer la situation des jeunes québécois de cette même origine ethnique. Le contexte sociopolitique étant différent au Québec, il se pourrait que les résultats issus des recherches provenant des États-Unis soient peu généralisables à la population québécoise.

Hypothèses explicatives du phénomène des gangs de rue

L'émergence des gangs de rue

L'étude du sociologue américain Frederic Milton Thrasher, bien que publiée en 1927, demeure encore pertinente pour comprendre le phénomène des gangs de rue (Wood & Alleyne, 2010). Selon Thrasher (1927), qui a étudié les gangs de rue à Chicago, ce phénomène prend naissance dans les milieux où règne la désorganisation sociale. Il est le résultat, entre autres, de la densité, de la pauvreté et de la mobilité des résidents. Comme conséquence de cette désorganisation sociale s'ensuit une détérioration des institutions sociales, telles que l'école et la famille, qui deviennent alors incapables de répondre aux besoins des jeunes. Ainsi, pour Thrasher, c'est dans un effort pour se créer une société qui réponde à leurs besoins que les gangs de rue se constitueraient. En ce sens, Spergel (1995) considère également que les gangs de rue servent les intérêts et besoins des jeunes vulnérables issus de milieux où les institutions sociales, économiques et religieuses ne fonctionnent pas adéquatement, et ce, surtout à l'adolescence et au début de l'âge adulte. Les gangs de rue permettraient de répondre à ces besoins en procurant une protection physique, un soutien social, un sentiment de solidarité et d'identité culturelle, une forme d'éducation morale ainsi que des opportunités pour augmenter l'estime de soi, la fierté et parfois même les gains économiques (Spergel, 1995). D'autres théories permettent de comprendre l'émergence des gangs de rue dans les centres urbains (voir, par exemple, Wood & Alleyne, 2010). Toutefois, dans le cadre de ce travail, nous nous intéresserons davantage aux variables proximales c'est-à-dire à

celles qui réfèrent à l'environnement immédiat de l'individu ainsi qu'aux caractéristiques individuelles.

Les caractéristiques des membres des gangs de rue

Les jeunes provenant de milieux instables ne rejoignent pas tous, heureusement, les gangs de rue. Ainsi, certaines caractéristiques seraient spécifiques aux jeunes qui s'y associent. Selon la recension des écrits de Hébert et ses collaborateurs (1997), les membres des gangs de rue sont souvent des garçons issus des communautés culturelles récemment immigrées, âgés de 14 à 25 ans. Ils ont des parents ayant un statut économique peu élevé et ont une durée d'affiliation au gang généralement inférieur à un an. Dans leur recension des écrits, Hamel et ses collaborateurs (2013) constatent que cette tendance à répertorier l'origine culturelle des membres de gang aurait malheureusement eu comme effet subséquent d'inciter les chercheurs à étudier le phénomène des gangs de rue comme étant une manifestation de la criminalité des groupes ethniques. Néanmoins, selon Hamel et ses collaborateurs en 2013, la littérature actuelle traite maintenant les questions ethnoculturelles de manière différente en ce sens où l'attention est davantage dirigée vers l'hétérogénéité culturelle des gangs contemporains. Par ailleurs, bien que la vaste majorité des études sur les gangs de rue soit basée sur les garçons qui y sont associés, celles ayant ciblé les filles démontrent que l'expérience est fort différente et doit être mieux documentée ce qui ne permet pas d'inclure les deux genres à l'intérieur du même échantillon (Hamel et al., 2013).

Étant donné que les jeunes qui rejoignent les gangs de rue pourraient également être des délinquants au départ (modèle mixte de Thornberry et ses collaborateurs (1993)), il appert pertinent de s'attarder aux facteurs qui sont spécifiques à l'affiliation aux gangs de rue. De façon générale, les délinquants associés aux gangs de rue proviennent de milieux familiaux désunis (présence d'un seul parent), avec un frère ou une sœur ayant des comportements délinquants où il y a peu de contrôle familial, peu de supervision parentale et d'affection dans la relation parent-enfant, ainsi que des attitudes favorisant la violence de la part des parents (Gatti et al., 2005; Hébert et al., 1997; Hill, Howell, Hawkins, & Battin-Pearson, 1999). En plus des difficultés familiales, les jeunes associés aux gangs de rue présenteraient également des difficultés scolaires. Selon une analyse de données longitudinales issues d'un échantillon de 808 jeunes de Seattle aux États-Unis, le manque d'aspirations, d'accomplissement, d'engagement et d'attachement envers l'école entre 10 et 12 ans ainsi que le fait d'être identifié comme ayant des troubles d'apprentissage à l'école primaire seraient des facteurs qui prédiraient l'association aux gangs de rue plus tard (Hill et al., 1999).

Sur le plan individuel, les jeunes présentant des problèmes de comportements extériorisés (p. ex., l'hyperactivité et les comportements d'opposition), de bas niveaux d'anxiété et une difficulté à apprendre des alternatives pro-sociales exhibent des comportements délinquants plus précocement que les autres (Hill et al., 1999; Craig et al., 2002). L'association à des pairs délinquants serait également un facteur de risque associé à l'affiliation ultérieure à un gang de rue. Certains auteurs émettent l'hypothèse

selon laquelle les problèmes de comportement précoces pourraient contribuer à un rejet de la part du groupe de pairs lorsque ces derniers ont tendance à émettre des comportements pro-sociaux, soit des actions volontaires ayant pour objectif d'en faire bénéficier les autres et de contribuer aux relations sociales (Eisenberg, Fabes, & Spinrad, 2006). Ces jeunes se retrouveraient alors mieux acceptés au sein de groupe de pairs déviants, rendant ainsi l'apprentissage de comportements pro-sociaux plus ardu (Craig et al., 2002).

En somme, c'est la prise en considération de l'interaction des facteurs de risque entre eux qui fournit le portrait le plus juste des jeunes à risque d'intégrer un gang de rue. Par exemple, les jeunes qui grandissent dans des quartiers défavorisés du point de vue socio-économique (facteur de risque environnemental) et qui présentent un haut niveau d'hyperactivité, un bas niveau d'anxiété et une faible tendance à manifester des comportements pro-sociaux (facteurs de risque individuel) seraient particulièrement à risque de s'affilier à un gang de rue (Dupéré, Lacourse, Willms, Vitaro, & Tremblay, 2007).

Le processus d'affiliation

L'affiliation à un groupe de pairs répond à plusieurs besoins tels qu'apprendre à être en relation avec des pairs ou partager des intérêts communs (Hébert et al., 1997). Chez les jeunes qui s'associent aux gangs de rue ces besoins s'additionnent à d'autres tout aussi fondamentaux qui semblent ne pas pouvoir s'assouvir dans leur environnement et

auxquels les gangs de rue paraissent être capables de répondre. Selon Spergel (1995), ces besoins peuvent être reliés à la sécurité au plan physique, au désir d'avoir du plaisir, de bénéficier d'une sécurité financière (argent) ou encore au besoin d'avoir une famille substitutive. La violence serait utilisée dans les gangs car elle permet à la fois de satisfaire les besoins personnels des membres, notamment ceux de la reconnaissance, de la réputation et de statut et d'augmenter la cohésion entre les membres (Spergel, 1995). Une étude réalisée par Hamel, Fredette, Blais et Bertot (1998) à partir d'un échantillon montréalais composé de 31 jeunes ayant fait l'expérience des gangs de rue (21 garçons), offre un éclairage important sur la façon dont ceux-ci perçoivent les raisons de s'affilier à un gang de rue. Les principales raisons évoquées pour rejoindre les gangs de rue sont, en ordre décroissant d'importance; le besoin de reconnaissance, l'influence d'un ami, le besoin d'appartenir à une famille, l'intérêt pour l'image projetée par les gangs de rue, le besoin de protection, le besoin de valorisation, l'influence d'un membre de la famille et, finalement, le besoin d'argent (Hamel et al., 1998). Ces résultats soutiennent ainsi les travaux de Spergel (1995) à l'égard des besoins auxquels répond un gang de rue. En somme, l'affiliation aux gangs de rue permet de pallier plusieurs besoins personnels non comblés chez des jeunes vulnérables.

Le processus d'affiliation se fait habituellement de façon progressive en passant par les réseaux de connaissances (Hamel et al., 2013; Spergel, 1995). Les travaux de Hamel et ses collaborateurs (1998) soulignent que plusieurs jeunes ont été mis en contact avec les gangs de rue durant leur enfance, mais qu'ils en deviennent membres en moyenne

vers l'âge de 14 ans pour les garçons. Certains participants évoquent la présence, dans le quartier où ils ont grandi, d'un historique relié aux gangs de rue. Toutefois, pour la plupart des jeunes de cet échantillon, la connaissance des membres d'un gang de rue se fait généralement à l'école par l'intermédiaire d'amis. L'entrée dans un gang de rue ne se fait pas de manière coercitive, puisque 96,8 % des participants rapportent ne pas avoir été forcés. Ils côtoient généralement les membres du gang de rue pendant un certain temps, développent des liens de confiance et s'impliquent de plus en plus auprès du gang. Les membres du gang de rue testent, pendant cette période de temps, leur loyauté et leur capacité d'être membres avant de les inviter à les rejoindre « officiellement » (Hamel et al., 1998). Il est toutefois important de rappeler que l'association à un gang demeure, pour la plupart, un phénomène transitoire (Gatti et al., 2005).

Le fonctionnement du gang de rue

Selon Hébert et al. (1997), la majorité des gangs de rue composée par des jeunes n'a pas un niveau d'organisation très complexe. Toutefois, l'étude de Hamel et ses collaborateurs (1998), révèle que plus de 80 % des participants ont été associés à un gang de rue possédant un nom, des signes de reconnaissance et un lieu de rencontre précis. La même recherche rapporte qu'environ 66 % des jeunes impliqués dans un gang de rue considèrent avoir eu un chef, une hiérarchie entre les membres ainsi que des règlements et une forme d'initiation. Toutefois, ces données provenant d'un petit échantillon sont moins généralisables à l'ensemble de jeunes impliqués dans des gangs de rue.

S'inspirant des travaux de Spergel (1995), Hébert et ses collaborateurs (1997) ont proposé une typologie des membres d'un gang de rue selon cinq rangs. Il y a d'abord les membres centraux, qui s'assurent du fonctionnement du gang de rue, prennent les décisions importantes et recrutent d'autres membres. De par leur rôle de leaders, ils assurent la stabilité du gang de rue. Ils sont également les plus impliqués sur le plan de la participation aux activités criminelles et ils déterminent généralement le niveau de violence du groupe. En deuxième lieu, il y a les membres périphériques et associés qui sont considérés comme ayant un rang inférieur aux membres centraux. Ils ont une participation irrégulière aux activités du gang de rue. Ensuite, on trouve les membres flottants ou ayant un statut spécial, reconnus davantage comme des associés en ce sens où ils ne font pas clairement partie du gang de rue. Ils peuvent ainsi être en relation avec plusieurs gangs de rue et agir le plus souvent de manière ponctuelle, lorsque le gang a besoin de leurs services. C'est un statut qui est généralement très respecté au sein du gang. Les plus jeunes adolescents constituent souvent les recrues. Ils ne sont pas encore membres, mais ils sont considérés comme des aspirants. Finalement, il y a les vétérans, qui ne sont plus des membres actifs, mais qui accomplissent un rôle de conseillers (Hébert et al., 1997). Selon la méta-analyse de Hamel et ses collaborateurs (2013), les membres décideurs qui forment le noyau dur, ne représenteraient que 10% de l'ensemble du groupe et les membres associés et périphériques seraient les plus nombreux et parmi lesquels les membres les moins âgés se retrouveraient. Toutefois, les observations récentes sur la structure des gangs révéleraient que celles-ci seraient généralement très

peu d'organisées (Hamel et al., 2013). Ainsi, il est possible de remettre en question la pertinence d'utiliser une typologie telle que proposée par Hébert et ses collaborateurs (1997). Toutefois, il est possible que certains éléments de cette typologie s'avèrent encore utiles à la compréhension des relations entre les membres du gang.

Pour démontrer leur appartenance et se distinguer des autres gangs de rue, les membres peuvent utiliser différents symboles. Ils peuvent également afficher les couleurs de leur gang de rue, utiliser certains types de vêtements ou d'accessoires vestimentaires (p. ex., mettre un « bandana » ou un foulard de la couleur du gang), arborer une coiffure ou des tatouages spécifiques, porter des armes distinctes (autre que les fusils et les couteaux), utiliser un jargon particulier et faire des gestes associés à leur gang de rue (Spergel, 1995).

Les activités criminelles associées aux gangs de rue seraient très diversifiées : vente de drogues, cambriolage, vols qualifiés (avec violence ou menaces de violence), introduction par effraction, fusillades au volant d'une voiture, vols simples, vols de véhicule, fraude, proxénétisme et homicide (Chatterjee, 2006; Hamel et al., 2013). Pour Spergel (1995), les activités criminelles et le recours à la violence sont des moyens qui répondent aux normes du gang de rue et qui permettent d'augmenter le statut et la reconnaissance du groupe aux yeux des autres gangs de rue. De manière plus spécifique, la violence aurait deux fonctions, soit augmenter la cohésion du groupe et satisfaire les besoins personnels et sociaux des membres (Spergel, 1995). Les données qualitatives

issues de l'étude de Hamel et ses collaborateurs (1998) illustrent d'ailleurs la présence importante de violence au sein des gangs de rue montréalais. En effet, 96,8 % des participants affirment que les membres de leur gang de rue font ou ont fait usage d'armes. Il est possible de conclure que la violence apparaît comme étant un élément caractéristique de l'expérience de gang de rue.

Le processus de désistement des gangs de rue

Bien qu'il paraisse essentiel de comprendre le processus d'affiliation des jeunes aux gangs de rue, notamment afin de le prévenir, il est tout aussi important de comprendre le processus par lequel plusieurs les quitteront. Une étude réalisée en Arizona par Pyrooz et Decker (2011) auprès de 84 adolescents arrêtés et associés aux gangs de rue jette un éclairage sur le processus de désistement des membres des gangs de rue. Cette étude, de nature quantitative, utilise l'autorévélation pour mesurer l'affiliation à un gang de rue. Les auteurs ont analysé le désistement selon trois variables, soit les motifs pour quitter le gang de rue, la méthode utilisée pour l'abandonner et les liens qui demeurent avec le gang de rue malgré le désistement. Les résultats révèlent que les jeunes ont majoritairement quitté les gangs pour des motifs personnels tels que le désir d'éviter les conséquences négatives et la violence, ou encore, le fait d'être exaspéré du style de vie des gangs et pour des responsabilités familiales ou reliées au travail. En ce qui a trait à la méthode utilisée pour abandonner le gang de rue, la recherche révèle que le départ du gang s'est fait généralement de manière peu structurée, sans cérémonie et rarement de façon hostile. Ces résultats sont d'ailleurs assez semblables aux données issues de

l'étude de Hamel et ses collaborateurs (1998), selon lesquelles 72,7 % des jeunes auraient quitté leur gang de rue sans représailles. Néanmoins, certains jeunes rapportent avoir des craintes et vivre un grand sentiment d'insécurité avant de prendre la décision de quitter (Hamel et al., 1998). Par ailleurs, malgré le renoncement à leur appartenance, de nombreux jeunes restent liés à leur gang d'origine (Pyrooz & Decker, 2011). Ainsi, le fait de ne plus s'identifier comme étant un membre d'un gang de rue ne signifie pas pour autant que l'individu se dissocie complètement du gang auquel il avait été lié. Il peut être difficile de se séparer totalement d'un gang de rue notamment puisque les membres du gang vivent dans le même quartier, sont des amis ou des proches (Pyrooz & Decker, 2011).

Les caractéristiques psychologiques des jeunes contrevenants

Les troubles de santé mentale

Les études portant sur les facteurs de risque concernant la délinquance et l'affiliation aux gangs de rue permettent de cerner les caractéristiques des jeunes qui les joignent. Toutefois, elles fournissent peu d'information quant au fonctionnement psychologique de ces jeunes. Selon une étude réalisée à Chicago, aux États-Unis auprès de 1829 jeunes (1172 garçons), âgés de 10 à 18 ans, les troubles psychiatriques seraient un problème de santé majeur, touchant environ 60 % des jeunes contrevenants, et ce, même après avoir exclu le trouble des conduites (Teplin et al., 2002). Selon une autre étude, réalisée à partir du même échantillon, 45,9 % des jeunes contrevenants satisfaisaient les critères diagnostiques d'au moins deux troubles mentaux en concomitance (Abram et al., 2003).

Parmi les troubles les plus fréquemment répertoriés, c'est l'abus de substance combiné au trouble du déficit de l'attention (TDA) ou à un autre trouble de nature comportementale (p. ex., trouble oppositionnel, trouble des conduites) qui serait la comorbidité la plus commune (Abram et al., 2003). Une étude réalisée à partir de données issues de l'évaluation de 890 jeunes inscrits dans des services spécialisés en toxicomanie de la région de Québec a permis de constater que les jeunes contrevenants constituent le groupe dans lequel se retrouve la plus haute proportion de jeunes consommant fréquemment du cannabis, de la cocaïne et des hallucinogènes (Tremblay, Brunelle, & Blanchette-Martin, 2007). Une autre étude réalisée auprès de 99 jeunes contrevenants en provenance du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) révèle une consommation d'alcool et de drogues élevée (Cournoyer & Dionne, 2010). Les données ont été recueillies à l'aide de questionnaires mesurant la consommation d'alcool et de drogues remplis par les jeunes contrevenants en quatre temps : lors de la prise en charge par le CJM-IU, à la fin de la mesure dont ils ont fait l'objet, six mois et un an après la mesure. Les résultats de l'étude démontrent que 58, soit 4 % des jeunes contrevenants consomment régulièrement (toutes les semaines) de l'alcool et que 40,4 % démontrent une consommation quotidienne de cannabis (Cournoyer & Dionne, 2010). Il existe donc une forte corrélation entre la consommation de drogue et la délinquance, les jeunes qui rapportent le plus de délinquance rapporteraient aussi la plus grande consommation de drogue sur plusieurs années (Dembo, Wareham, & Schmeidler, 2007). En ce sens, les membres de gangs de rue, dont les comportements délinquants sont de deux à trois fois plus élevés que les non-

membres, auraient également une consommation de drogue de trois à quatre fois plus élevée (Gatti et al., 2005).

Dans une étude effectuée en Oregon, aux États-Unis, il a été observé que, parmi un échantillon de jeunes contrevenants, ce sont les membres de gangs de rue qui présentaient le plus de symptômes de santé mentale (Corcoran et al., 2005). Ainsi, ils auraient tendance à rapporter plus de tentatives de suicide, de désirs homicides, d'hallucinations, d'idées bizarres et délirantes, de pertes de contact avec la réalité et de symptômes anxieux (Corcoran et al., 2005).

Les études effectuées aux États-Unis, notamment celles réalisées sur un grand nombre de participants comme celles d'Abram et ses collaborateurs (2003), démontrent bien l'ampleur des difficultés sur le plan de la santé mentale chez les jeunes contrevenants. Notons toutefois qu'à notre connaissance, il existe très peu d'études sur la santé mentale de ces jeunes au Québec. Les études québécoises présentées précédemment démontrent cependant l'importance des problèmes de consommation chez les jeunes contrevenants, ce qui corrobore les résultats des études américaines révélant l'abus de substance comme un des troubles mentaux les plus fréquemment répertoriés chez les jeunes délinquants en mise sous garde (Abram et al., 2003). Il est donc possible de penser que les jeunes contrevenants québécois, de même que ceux associés aux gangs de rue, ont de fortes probabilités de présenter plus de troubles de santé mentale, ce qui les distingue par rapport à la population générale.

Certains événements de l'histoire de ces jeunes pourraient permettre de mieux comprendre la symptomatologie qu'ils présentent. Selon Kerig, Ward, Vanderzee et Moeddel (2009), l'exposition aux traumatismes pourrait expliquer, en partie, la présence de troubles de santé mentale et jouerait un rôle de premier plan dans l'émergence et la persistance de problèmes psychologiques chez les jeunes contrevenants en détention. Cette étude en provenance des États-Unis et réalisée auprès de jeunes en mise sous garde ($N = 289$; 199 garçons), a évalué la présence de traumatismes à partir du *Post traumatic stress disorder reaction index* (PTSD-RI), un instrument mesurant l'exposition aux traumatismes ainsi que la présence des symptômes du trouble de l'état de stress post-traumatique (TSPT) selon la quatrième édition révisée du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-IV-TR; American Psychiatric Association; APA, 2000). Les traumatismes les plus fréquemment rapportés par les garçons sont : l'exposition et l'expérience de la violence dans leur communauté, avoir vécu la mort d'un proche ou vivre un épisode impliquant un proche ayant subi des blessures graves, ainsi que l'exposition à la violence domestique (Kerig et al., 2009). Une autre étude utilisant le même instrument de mesure, réalisée à partir d'une banque de données fédérales des États-Unis ($N = 658$ adolescents ayant des problèmes avec la justice provenant de divers états; 303 garçons), révèle que les traumatismes les plus fréquents sont : la perte et le deuil d'une personne proche, une blessure ou un traumatisme affectant un parent ou le donneur de soins, l'exposition à la violence domestique, les mauvais traitements psychologiques et physiques ainsi que l'exposition à la violence dans leur communauté (Dierkhising et al., 2013). Ces résultats semblent différer de ceux

de l'étude de Kerig et ses collaborateurs (2009). Il se peut que les résultats de Dierkhising et al. (2013) soient plus représentatifs de la population des États-Unis étant donné que les participants proviennent de divers états. De plus, les participants de l'étude de Kerig et ses collaborateurs présentent possiblement un niveau plus élevé de délinquance puisqu'ils se trouvent tous en mise sous garde. Toutefois, la comparaison de ces deux études révèle également des points de convergence, soient l'exposition à la violence dans la communauté, la perte d'une personne proche et l'exposition à la violence domestique. Une étude réalisée à Chicago auprès de 898 jeunes en détention a révélé que 90 % des participants rapportent avoir vécu au moins un événement traumatique au cours de leur vie (Abram et al., 2004). De ce nombre, 11,2 % des participants satisfaisaient les critères diagnostiques pour un trouble de stress post-traumatique au cours de l'année précédente (Abram et al., 2004). Dans l'étude de Dierkhising et ses collaborateurs (2013), c'est 23,6 % des adolescents de l'échantillon qui satisfont ces critères diagnostiques. Par ailleurs, le trouble de stress post-traumatique a davantage de probabilités de se développer lorsque le traumatisme est de nature interpersonnelle et implique d'être soi-même victime des attaques des autres (Kerig et al., 2009). Les membres de gang de rue présentent d'ailleurs un risque élevé d'être victimes d'actes violents (Taylor, Peterson, Esbensen, & Freng, 2007). Ces expériences traumatiques pourraient expliquer, en partie, la présence d'une symptomatologie plus importante sur le plan de la santé mentale chez ces individus.

Les traits de personnalité

Selon LeBlanc (2010), les chercheurs québécois adoptent deux positions distinctes concernant la délinquance. Certains considèrent que la conduite délinquante est un symptôme d'un trouble psychologique et d'autres estiment que la délinquance est une conduite, le délit étant un phénomène en soi. La présente étude adopte la première position et s'attarde plus spécifiquement aux traits de personnalité des jeunes contrevenants associés aux gangs de rue.

Dans leur recension des écrits sur le développement des traits de personnalité, Morizot et Miranda (2007) soulignent que la plupart des théories postulent que le développement de la personnalité est le résultat de l'interaction entre le bagage génétique et l'environnement. De plus, l'enfance constitue une période de changements alors que l'âge adulte se situe plutôt dans une perspective de continuité. Selon LeBlanc (2010) ainsi que Morizot et Miranda (2007), un certain consensus existerait dans la communauté des spécialistes de la personnalité selon lequel les traits de personnalité se classent en trois catégories principales, soit la réactivité émotionnelle (ou le névrotisme ou l'émotivité négative), la sociabilité (ou l'extraversion ou l'émotivité positive) et l'inhibition cognitive et comportementale. Le névrotisme constitue une propension à éprouver des affects et émotions négatives face à des stressors provenant de l'environnement. La sociabilité réfère plutôt à la prédisposition à être énergique, positif et à la recherche de relations sociales et de sensations fortes. L'inhibition, pour sa part, sous-tend à la fois une propension à faire preuve d'attitudes pro-sociales et conciliantes

envers les autres, ainsi qu'une capacité à contrôler ses impulsions, à respecter les normes sociales, à planifier et à organiser (Morizot & Miranda, 2007). Une faible maîtrise de soi, sous-tendant une réactivité émotionnelle combinée à une sociabilité et une désinhibition cognitive et comportementale élevée (LeBlanc, 2010), serait liée à l'activité délinquante (Gottfredson & Hirschi, 1990). La faible maîtrise de soi est également caractérisée par de l'impulsivité, une préférence pour les récompenses immédiates, une recherche de sensations à travers la prise de risque, un manque de motivation, d'ambition et de persévérance ainsi que par la présence de croyances favorables à la délinquance (Agnew, 2009). Pour expliquer la présence de ces traits, le modèle théorique de la régulation sociale et psychologique permet d'intégrer la notion d'une faible maîtrise de soi dans un modèle d'interactions réciproques et fournit ainsi une conception plus complète de la conduite déviante (LeBlanc, 2010). Brièvement, ce modèle propose que la régulation s'effectue à travers les interrelations entre quatre composantes, soit les liens entre l'individu, la société et ses membres, la contrainte exercée par les institutions sociales, le niveau de développement de la maîtrise de soi et le degré d'exposition aux influences et perspectives pro-sociales (LeBlanc, 2010). Ce modèle apparaît intéressant et complet en ce qui a trait à la compréhension de la conduite délinquante, celui-ci intégrant plusieurs variables notamment sur le plan social. Toutefois, il ne nous semble pas être le plus approprié pour comprendre les éléments de la personnalité des jeunes contrevenants. En effet, ce modèle nous apparaît concevoir la délinquance davantage comme une conduite et rend moins compte de la manière dont elle s'inscrit dans la construction de la personnalité.

D'autres modèles, regroupant certains traits de personnalité, permettent de mieux comprendre ce qui caractérise les jeunes contrevenants au niveau individuel. Le DSM-IV-TR (APA, 2000), étant un outil de référence incontournable dans la classification des troubles mentaux¹, il importe de s'attarder aux troubles de la personnalité et plus spécifiquement à celui de la personnalité antisociale, les jeunes contrevenants étant plus à risque de le développer (Washburn et al., 2007). Le trouble de la personnalité antisociale (TPA) est caractérisé par un mode général de mépris et de transgression des droits d'autrui (voir Appendice A pour une description des critères diagnostiques du DSM-IV-TR). Ce diagnostic est exclusivement attribué à l'âge adulte. Cependant, certains symptômes doivent être présents depuis l'adolescence (depuis l'âge de 15 ans). Les individus répondant aux critères de ce trouble n'arrivent pas à se conformer aux normes sociales et accomplissent de manière répétée des actes passibles d'arrestation. De plus, l'impulsivité et l'irresponsabilité se manifestant dans diverses sphères de leur vie caractérisent également ces individus (APA, 2000). La présence d'un trouble des conduites durant l'enfance ou l'adolescence est un facteur associé au développement du TPA (voir Appendice B pour une description des critères diagnostiques du DSM-IV-TR). Ainsi, les résultats d'une étude réalisée à partir de données épidémiologiques nationales en provenance des États-Unis ($N = 43\ 093$) suggèrent que 75 % des jeunes

¹ Bien que le DSM-5 (APA, 2013) soit maintenant l'outil de référence, c'est le DSM-IV-TR qui a été utilisé dans le cadre de l'élaboration de ce projet de recherche. Il est toutefois à noter, qu'au chapitre des troubles de la personnalité, la version du DSM 5 n'apporte aucun changement majeur sur le plan conceptuel.

avec un trouble des conduites ont évolué vers un TPA (Gelhorn, Sakai, Price, & Crowley, 2007). Les adolescents en mise sous garde seraient également plus à risque de développer un TPA. C'est la conclusion à laquelle Washburn et ses collaborateurs (2007) arrivent suite à leur analyse des données longitudinales provenant d'un échantillon d'adolescents ($N = 1829$) en mise sous garde provenant de Chicago. En effet, plus d'un cinquième de ces adolescents ont développé un TPA (Washburn et al., 2007). Le TPA expliquerait ainsi en partie les traits qui caractérisent les adolescents en mise sous garde.

L'interaction entre le tempérament de l'enfant et la relation avec ses parents paraît une explication plausible du développement d'un TPA à l'âge adulte. En ce sens, une étude australienne effectuée auprès d'enfants de 10 à 12 ans ($N = 2453$) conclut que l'abus physique et la négligence parentale chez les enfants qui présentent une faible capacité d'autorégulation augmentent considérablement le risque de développer un TPA plus tard (Jovev et al., 2013). La notion d'attachement pourrait également fournir des pistes de compréhension quant à l'étiologie de ce trouble (Kernberg, Weiner, & Bardenstein, 2000). L'attachement réfère à la tendance innée du jeune enfant à établir des liens affectifs stables et sécurisants avec la figure qui lui prodigue les soins, qui est généralement un parent. Toutefois, cette relation d'attachement n'est pas toujours optimale et sera celle que l'enfant intériorisera et qui influencera sa manière d'établir des relations avec les autres (Bowlby, 1969). Ainsi, l'histoire d'attachement des jeunes développant un TPA pourrait avoir été empreinte d'écueils entraînant ainsi de

l'insécurité et expliquerait leurs difficultés actuelles à établir des relations avec les autres (Kernberg et al., 2000; McGauley, Yakeley, Williams & Bateman, 2011). Selon Bleiberg (2004), ces enfants se seraient rapidement détournés de certains états internes (p. ex., détresse, douleur, vulnérabilité, désir de rapprochement, de réconfort et d'apaisement) normalement associés au développement de l'attachement, dans le but de s'adapter à un environnement inadéquat. En effet, dans leur relation à leur figure d'attachement, leurs demandes en lien avec ces états internes auraient été ignorées, ridiculisées et auraient même suscité l'abandon et l'abus. Afin de se protéger, ces enfants se seraient donc détournés de ces états qui ne peuvent être apaisés et dont la souffrance est même décuplée par la réaction de leur figure d'attachement (Bleiberg, 2004). Pour ces enfants, le fait de se détourner de ces états internes n'est pas sans conséquence. En effet, pour s'adapter, leur attention dévierait de leurs états internes pour se centrer sur l'environnement extérieur. Leur recherche de sécurité passerait alors par le contrôle et la manipulation de leur environnement (Bleiberg, 2004). Cette élaboration théorique pourrait d'ailleurs permettre d'expliquer la corrélation positive constatée par Jovev et ses collaborateurs (2013) chez les enfants ayant une faible capacité d'autorégulation entre l'abus physique, la négligence parentale et le risque de développer un TPA. Les parents pourraient avoir réagi aux états internes associés au développement de l'attachement de leurs enfants par l'abus ou par l'ignorance. Il est alors possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle les réactions inadéquates des parents pourraient avoir un impact exacerbé sur le développement de l'attachement chez l'enfant lorsque ce dernier possède une faible capacité d'autorégulation, ceci pouvant mener à un

trouble de l'attachement. Avec le trouble de l'attachement, le développement normal de la personnalité serait alors entravé et affecterait particulièrement la régulation émotionnelle et le contrôle des impulsions (McGauley et al., 2011). Le TPA pourrait donc être compris comme un trouble de l'attachement résultant de l'interaction entre des précurseurs génétiques et le contact avec un environnement à risque (Jovev et al., 2013; McGauley et al. 2011).

Le concept de psychopathie s'avère aussi important à considérer, d'autant plus qu'il fait l'objet de nombreuses études actuelles lorsqu'il est question de traits de personnalité chez les délinquants. Dans une étude nord-américaine s'intéressant à la validité du concept de psychopathie auprès d'enfants et adolescents judiciairisés ($N = 130$), des traits psychopathiques ont été observés chez 21,5 % de ceux-ci. Ce pourcentage est comparable à celui retrouvé chez une population carcérale adulte (Salekin, Leistico, Neumann, DiCicco, & Duros, 2004). Dans une autre étude réalisée à partir d'un échantillon de 75 jeunes contrevenants canadiens caractérisés par un haut niveau de criminalité (nombre et gravité élevée des crimes perpétrés), une prévalence de traits psychopathiques de 36 % a été constatée (Forth, Hart, & Hare, 1990). Selon Hare, Hart et Harpur (1991), la notion de psychopathie n'est pas équivalente de celle de TPA; elle réfère davantage à des dimensions affectives et interpersonnelles. En ce sens, une étude menée par Verona, Sprague et Sadeh (2012) comparant, sur la base de tâches cognitives et émotives, des personnes présentant un TPA, des individus présentant des traits psychopathiques et un groupe de contrôle, révèle que les personnes présentant un TPA

diffèrent de celles présentant des traits psychopathiques au niveau étiologique. Bien que les individus des deux groupes cliniques présentent plusieurs similarités sur le plan comportemental, cette étude démontre que les psychopathes sont beaucoup moins affectés que les personnes présentant un TPA par l'information à valeur émotionnelle qu'ils reçoivent lorsqu'ils effectuent une tâche cognitive. Les individus présentant un TPA auraient plus de difficultés à ignorer le contexte émotionnel négatif lorsqu'ils doivent inhiber leur geste (tâche cognitive) suggérant ainsi qu'ils ont plus tendance à agir de façon impulsive lorsque des émotions négatives sont présentes. Les individus présentant des traits psychopathiques seraient donc beaucoup moins sensibles au contexte émotionnel, ce qui pourrait être lié à une plus grande capacité à préméditer leurs gestes (Verona et al., 2012). Il semble que des différences sur le plan affectif et neurologique permettent de faire une distinction entre ces deux troubles, bien que certains sujets psychopathes puissent également remplir les critères du TPA (Verona et al., 2012).

Selon Marcelli et Braconnier (2008), le terme psychopathie serait issu de trois courants conceptuels, soit la conception allemande représentée par Koch, Kraepelin (années 1880) et Schneider (années 1920), la conception anglo-saxonne de Pritchard (années 1830) et Aichhorn (années 1920) et la conception française (années 1850) issue des travaux de Morel et Magnan. Dans la présente étude, la conception anglo-saxonne sera priorisée, celle-ci nous apparaissant comme étant la plus validée sur le plan empirique.

Dans les écrits scientifiques anglo-saxons, le concept actuel de psychopathie est influencé par un courant empirique et clinique (Hare & Newman, 2008). Sur le plan clinique, ce sont les travaux de Cleckley, un professeur américain de psychiatrie, qui ont grandement influencé les travaux empiriques ultérieurs. L'observation d'hommes adultes psychopathes hospitalisés lui a permis de présenter, en 1941, une première conceptualisation de la psychopathie (Cleckley, 1976). Sur le plan empirique, le *Hare Psychopathy Checklist-Revised* (PCL-R), inspiré des travaux de Cleckley, a permis d'opérationnaliser le concept de psychopathie. Le PCL-R est un instrument validé qui est fréquemment utilisé afin de vérifier la présence de traits psychopathiques chez les adultes (Bolt, Hare, Vitale, & Newman, 2004). Il combine à la fois les traits de personnalité et les comportements antisociaux et mesure quatre dimensions du concept de psychopathie, soit la dimension interpersonnelle² (p. ex., loquacité³, charme superficiel, surestimation de soi, mensonge), la dimension affective (p. ex., absence de remords et de culpabilité, affect superficiel, insensibilité et manque d'empathie), les habitudes de vie (p. ex., besoin de stimulation et tendance à s'ennuyer, incapacité à planifier à long terme et de façon réaliste, impulsivité et irresponsabilité) et la dimension antisociale (p. ex., délinquance juvénile, faible maîtrise de soi, diversité des types de délits commis) (Hare & Newman, 2008). Les résultats de cet instrument permettent ainsi de situer l'individu sur un continuum, c'est-à-dire d'indiquer le niveau de traits psychopathiques qu'il présente (Hare & Newman, 2008). L'application du concept de

² Traduction libre des dimensions du PCL-R.

³ Traduction française des items du PCL-R tirée de Born (2005).

psychopathie à une population d'enfants et d'adolescents fait l'objet de nombreux débats. Toutefois, l'étude de Frick, O'Brien, Wootton et McBurnett (1994), menée auprès d'un échantillon clinique de 95 enfants âgés de 6 à 13 ans, démontre l'importance d'étendre le concept de psychopathie aux enfants. En effet, l'analyse factorielle d'une mesure de psychopathie, le *Psychopathy Screening Device*, un questionnaire adapté pour les enfants et inspiré du PCL-R, met en lumière la présence de deux dimensions similaires à celles retrouvées dans la population adulte, soit une dimension caractérisée par l'impulsivité et les problèmes de comportements et une autre par le détachement émotionnel (Frick et al., 1994). La première dimension se définit par la présence des traits de personnalité suivants : l'impulsivité, les comportements délinquants, un sentiment de grandiosité, une grande difficulté à prendre la responsabilité de ses actions et une plus grande susceptibilité à l'ennui. La présence de ces traits est également positivement associée avec les symptômes des troubles oppositionnels et des conduites du DSM-III-R (APA, 1987). Les traits de personnalité associés à la dimension du « détaché émotionnel » (*callous-unemotional*) sont : le manque de remords et d'empathie ainsi que la présence d'un charme superficiel. La corrélation entre les traits du « détaché émotionnel » et les troubles oppositionnels et des conduites du DSM-III-R (APA, 1987) n'est pas significative (Frick et al., 1994). Il est toutefois important de nuancer la portée de ces résultats, l'échantillon étant issu d'une population clinique dont la composition est plutôt homogène (statut socioéconomique moyen à élevé et peu représentatif des minorités ethniques). Dans une autre étude de Frick, Bodin et Barry (2000), menée auprès de 1136 enfants d'âge scolaire issus d'une population non clinique

et 160 enfants provenant d'une population clinique (enfants référés à une clinique universitaire spécialisée pour les troubles de santé mentale située dans la même région que la population non-clinique), trois dimensions ont été mises en lumière, soit celle du narcissisme, de l'impulsivité et du détachement émotionnel. Ainsi, l'analyse quantitative a révélé que certains items autrefois associés à la dimension « impulsif/problème de comportements », étaient davantage reliés à une dimension distincte, soit celle du narcissisme (Frick et al., 2000). Les traits de personnalité associés à la dimension narcissique réfèrent au fait de se croire plus important, de se vanter, d'afficher un charme superficiel, d'avoir des émotions superficielles et des relations utilitaires, de se mettre en colère suite à un reproche et de se moquer des autres (Frick et al., 2000). Cette dimension pourrait d'ailleurs être comprise, du point de vue psychodynamique, comme l'expression d'un narcissisme pathologique (Marcelli & Braconnier, 2008). Le narcissisme pathologique pourrait se définir comme le regroupement de deux conduites, soit un désintérêt à l'égard du monde extérieur (égoïsme) et une image de soi grandiose (mégalomanie) (Marcelli & Braconnier, 2008). C'est toutefois la présence, durant l'enfance, du trouble des conduites et de traits associés à la dimension du détaché émotionnel qui prédirait le mieux les conduites délinquantes à l'adolescence (Frick, Stickle, Dandereaux, Farrell, & Kimonis, 2005).

Selon Kerig, Bennett, Thompson, et Becker, (2012), la présence de traits psychopathiques, plus précisément ceux associés au « détaché émotionnel », pourrait constituer, dans certains cas, une stratégie d'adaptation à des expériences traumatiques.

Selon cet auteur, les traumatismes vécus dans le cadre d'une relation interpersonnelle amènent un détachement émotionnel qui permet à l'individu de préserver la relation avec l'abuseur duquel il dépend. Il s'avérerait donc adaptatif, dans une optique de survie et dans la mesure où l'individu se retrouve dans un état de vulnérabilité et de dépendance, de préserver cette relation à l'abuseur. Cette forme de régulation affective, qui accomplit, dans un premier temps, une fonction adaptative, favorise à long terme l'expression des traits associés au sous-type détaché émotionnel (Kerig et al., 2012). Afin d'évaluer l'influence de l'environnement sur le développement de ces traits, Kimonis, Cross, Howard et Donoghue (2013) ont étudié l'impact des soins maternels à l'aide de questionnaires auto-rapportés. Cette étude, réalisée avec un échantillon de 227 jeunes contrevenants, révèle que le manque de chaleur et d'engagement de la part de la mère contribue au développement ultérieur de traits psychopathiques du sous-type détaché émotionnel, et ce, même en contrôlant l'influence des abus physiques et de la maltraitance dans l'histoire des jeunes contrevenants (Kimonis et al., 2013). Les relations interpersonnelles paraissent donc avoir un rôle important dans le développement des traits psychopathiques associés au sous-type détaché émotionnel.

Certains auteurs évoquent également les causes génétiques et neurocognitives comme facteurs explicatifs du développement de la psychopathie (Blair, Peschardt, Budhani, Mitchell, & Pine, 2006). Afin d'évaluer la portion attribuable à des causes biologiques et environnementales, Beaver, Barnes, May et Schwartz (2011) ont mené une étude à partir de données longitudinales provenant des États-Unis incluant un échantillon de jumeaux.

L'analyse des données a permis de conclure que 37 % de la variance des traits psychopathiques était attribuable à des causes génétiques tandis que 63 % était associée à des facteurs environnementaux (p. ex., les relations familiales) (Beaver et al., 2011). L'interaction entre les facteurs de risque génétiques et des facteurs de risque environnementaux paraît l'hypothèse explicative du développement des traits psychopathiques la plus probable.

En résumé, la recension des écrits scientifiques concernant les traits de personnalité caractérisant les jeunes contrevenants révèle la présence d'une grande hétérogénéité. Les traits psychopathiques ou antisociaux ne possèdent pas une étiologie unique. L'histoire psychosociale pourrait permettre de mieux comprendre de quelle façon s'inscrivent ces traits dans la personnalité de chaque individu. Bien que la mesure des traits de personnalité ne fasse pas l'objet de cette étude, la prise en compte des particularités des jeunes contrevenants sur le plan de la personnalité demeure un élément essentiel à la compréhension de leur fonctionnement psychologique tel qu'en était l'objet l'étude-mère dans laquelle s'inscrit cette étude doctorale (Laurier et al., 2015). La recension des écrits permet aussi de constater que les jeunes contrevenants et ceux associés aux gangs de rue présentent des caractéristiques particulières les distinguant des autres adolescents de leur âge sur le plan psychologique. Toutefois, il semble que les caractéristiques psychologiques des jeunes contrevenants associés ou non au gang de rue québécois demeurent encore méconnues, les écrits étant encore peu abondants. Il appert ainsi essentiel de mieux comprendre leur fonctionnement psychologique afin de pouvoir leur

procurer des services adaptés. Néanmoins, ces jeunes sont souvent réfractaires et acceptent peu de s'engager avec des professionnels œuvrant en santé mentale (Swearingen, 2002). Le contexte de contrainte dans lequel ceux-ci se retrouvent en centres jeunesse (p. ex., avoir commis un ou plusieurs délits pour lesquels ils ont été arrêtés et trouvés coupables) pourrait expliquer en partie ce manque d'engagement. La présence de traits psychopathiques tels que le manque d'empathie et de remords pourrait également expliquer la résistance au changement et la difficulté à établir une alliance thérapeutique (Polaschek & Daly, 2013; Salekin et al., 2010; Swearingen, 2002). Dans la perspective d'offrir un traitement individualisé pouvant permettre leur engagement et ultimement leur réadaptation, il appert important de s'intéresser d'abord à leur point de vue, soit à leur perception des enjeux les concernant.

Pour parvenir à mieux comprendre la délinquance et l'appartenance aux gangs de rue du point de vue des jeunes contrevenants ainsi que pour mieux cerner ce qui les caractérise sur le plan psychologique, la méthode qualitative apparaît être la plus pertinente. En effet, la méthode qualitative est régulièrement utilisée pour décrire une situation sociale circonscrite (p. ex., la délinquance et les gangs de rue selon la perspective des jeunes contrevenants) et pour explorer certaines questions (p. ex., caractéristiques psychologiques des jeunes contrevenants) (Poupart et al., 1997). De plus, l'échantillon de cette étude étant limité, le devis qualitatif permet d'aller davantage en profondeur et de favoriser l'émergence de nouvelles idées en ne limitant pas les réponses possibles.

1) L'objectif principal de cette recherche de type exploratoire est de décrire la perception qu'ont les jeunes contrevenants de la délinquance et des gangs de rue ainsi que le sens qu'ils attribuent à leur propre délinquance et à leur association ou non à un gang de rue.

2) L'objectif secondaire de la recherche consiste à mettre au jour, à partir des données collectées, la présence de regroupements selon des caractéristiques communes, parmi l'échantillon de jeunes contrevenants rencontrés.

Méthode

Participants

La présente recherche s'inscrit dans le contexte d'une étude de plus grande envergure, menée de 2010 à 2014 intitulée « Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue ». Cette recherche, effectuée par Laurier, Guay, Lafortune, et Toupin (2015) est subventionnée par le Fonds de recherche québécois sur la société et la culture (FRQSC; concours 2010-2014). Pour participer à l'étude doctorale, les jeunes devaient répondre aux critères d'inclusion suivants : être de sexe masculin, âgés entre 15 et 18 ans au moment la perpétration du ou des délits et avoir un dossier au Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) ou au Centre jeunesse de Laval en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA). Seule l'incapacité de répondre aux questionnaires en français en raison de déficits sur le plan intellectuel, langagier ou autre constitue un critère d'exclusion. Les participants prenaient part à la recherche sur une base volontaire et recevaient une compensation financière de trente dollars pour leur participation.

Dix jeunes, sélectionnés de façon aléatoire à partir d'un échantillon composé de 25 adolescents contrevenants participant au volet qualitatif de l'étude-mère, ont participé à la recherche. Ainsi, les critères de sélection de l'échantillon sont ceux de la présente étude doctorale et non ceux de l'étude de Laurier et ses collaborateurs (2015). Il s'agit

de 10 premiers verbatims transcrits et reçus par la chercheuse. Le nombre de participants nécessaires à la réalisation de cette recherche a été déterminé à partir du critère de saturation empirique des données. La saturation empirique est obtenue lorsque le chercheur juge que les dernières entrevues sélectionnées n'apportent plus suffisamment d'information pour justifier l'ajout de nouveau matériel (Poupart et al., 1997). Les données sociodémographiques issues du volet quantitatif ont été utilisées pour décrire les participants. Seules les données pertinentes à la description de l'échantillon ont été sélectionnées. De plus, des pseudonymes ont été utilisés afin de préserver la confidentialité des participants.

Instrument de collecte

Une entrevue semi-structurée a permis de collecter les données. La durée des entrevues réalisées varie de 38 minutes à 133 minutes, dépendamment de la capacité d'élaboration verbale du participant. Une salle assurant la confidentialité ainsi qu'un appareil enregistreur numérique ont été nécessaires à la réalisation des entrevues. Toutes les entrevues ont été transcrites sous forme verbatim. Cet entretien a été élaboré par l'étudiante en collaboration avec Catherine Laurier, chercheuse principale de l'étude-mère. Une consigne de départ accompagne le guide d'entrevue (Appendice C). Ensuite, six dimensions ont été abordées, soit la participation à un gang de rue et la délinquance, la prise de risque et les traumatismes subis, la perception des traumatismes et des risques encourus, les limites à ne pas dépasser et la peur de mourir comparativement au désir de vivre, les modèles (personnes admirées ou à qui ne pas ressembler) et les rêves (projets

d'avenir). Le guide d'entrevue est composé de questions ouvertes et fermées. Les questions ont été formulées de manière à susciter des réponses faisant appel à l'expérience des participants ainsi qu'à leurs perceptions. Dans la mesure du possible, les questions ont été posées dans le même ordre pour chaque participant. Des questions additionnelles ont été posées en lien avec des éléments de réponse apportés par le participant afin d'en approfondir la compréhension. Certaines questions ont dû être reformulées notamment lorsque le participant faisait part à l'interviewer de son incompréhension ou lorsque ce dernier constatait que la réponse du jeune ne concordait pas avec le sens de la question posée.

Déroulement

La présente étude a reçu l'approbation des comités d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Montréal- Institut universitaire (CJM-IU) et de la faculté de Lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. Les participants sélectionnés ont tous préalablement pris part au volet quantitatif de l'étude-mère. En premier lieu, l'équipe de recherche a été présentée aux jeunes contrevenants par leurs intervenants. Leur participation a été sollicitée et l'équipe de recherche a fait signer aux jeunes intéressés un formulaire d'autorisation afin de fixer un premier rendez-vous. Au cours de ce premier rendez-vous, le formulaire d'information et de consentement a été expliqué, puis signé par le jeune. Si le participant était âgé de moins de 18 ans, le consentement du parent a aussi été obtenu. Pour l'entrevue qualitative, le participant a préalablement été informé de la nature de l'entretien lors de la passation des questionnaires. L'équipe de

recherche s'est chargée de fixer les rendez-vous pour l'entrevue qualitative avec les jeunes intéressés. Lors de l'entrevue, un rappel du formulaire de consentement, des thèmes qui seraient abordés lors de l'entretien, de la présence de l'enregistrement audio et du montant de la compensation financière qui serait remise par l'intermédiaire des intervenants de l'unité ont été effectués, le consentement écrit ayant été obtenu précédemment. Le participant a également été informé de son droit de ne pas répondre aux questions qui l'indisposaient. À la fin de chaque entrevue, un résumé synthèse a été écrit par l'assistante de recherche, qui est aussi la chercheuse de la présente étude, chargée de faire les entrevues. Ce résumé synthèse contenait également les impressions principales de l'assistante de recherche concernant les thèmes abordés ainsi qu'une appréciation subjective de l'entrevue (par ex. signes non verbaux manifestés par les participants). Ce sommaire a pour fonction de compléter l'analyse des données.

Analyse des données

L'analyse des données s'inspire de l'approche proposée par Miles et Huberman (2003). Selon ces auteurs, l'analyse qualitative est un processus qui se compose de trois étapes continues et convergentes, soit la condensation des données, la présentation des données et l'élaboration/vérification des conclusions. L'étape de la condensation des données réfère aux processus de sélection et de transformation des données brutes (Miles & Huberman, 2003). La transcription de l'entrevue audio sous forme de verbatim a permis une première analyse verticale, soit une lecture répétée du verbatim de chaque participant. Réalisée à l'aide du logiciel N'Vivo, cette première analyse a permis

d'identifier les thèmes récurrents et d'en faire ressortir des catégories. Les verbatims ont été relus à la lumière des catégories identifiées. Une deuxième lecture par catégories a ensuite été effectuée afin d'identifier des sous-catégories. L'utilisation du logiciel N'Vivo a permis d'apprécier la récurrence de certaines catégories chez les participants ainsi que de constater la saturation des données et des catégories d'analyse. Afin d'organiser l'information recueillie et de la rendre accessible, un arbre thématique a été construit permettant ainsi de bien illustrer les catégories principales et les sous-catégories (voir Appendice D). Le fait d'ordonner et d'assembler l'information correspond ainsi à la deuxième étape proposée par Miles & Huberman, (2003), soit la présentation des données.

De manière à permettre la réalisation de la dernière étape, soit l'élaboration et la vérification des conclusions, un effort particulier a été mis afin de préserver un esprit ouvert et critique, et ce tout au long de la collecte et l'analyse des données (Miles & Huberman, 2003). De façon concomitante à l'analyse, des notes préliminaires comprenant certaines citations-clés et des réflexions ont été colligées dans un autre document. Les conclusions, alimentées par les réflexions suscitées lors de la collecte et de l'analyse, sont le résultat du suivi rigoureux de ces étapes. Cette analyse de contenu a mené à l'atteinte de l'objectif principal de cette recherche.

Une deuxième analyse a été effectuée afin de répondre au deuxième objectif de l'étude consistant à vérifier si certains regroupements de participants pouvaient se

dégager de l'échantillon. Pour y parvenir, un processus « conjoint » a été utilisé, soit la lecture des verbatims entiers de chaque entrevue et des notes d'entrevue en concomitance avec les catégories obtenues lors de la vérification de l'objectif principal. Ce processus permet de faire converger les différentes sources d'information afin d'assurer la validité des regroupements.

Résultats

Données sociodémographiques

Les données sociodémographiques proviennent des données issues de la partie quantitative de la recherche « Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue ». L'échantillon utilisé dans le cadre de cette recherche comprend 10 participants. L'âge des participants au moment de l'entrevue se situe entre 17 et 18 ans pour un âge moyen de 17,7 ans. En ce qui concerne le lieu de naissance des participants, la moitié est née à l'extérieur du Canada et l'autre moitié est née au Québec. Au niveau de l'origine ethnique, les questionnaires remplis par les participants révèlent que quatre d'entre eux se considèrent d'origine africaine, trois d'origine québécoise, un d'origine latino-américaine, un d'origine antillaise et un d'origine égyptienne. Pour sept d'entre eux, la langue maternelle est le français alors que pour les trois autres participants il s'agit du lingala, de l'espagnol ou de l'arabe. Au plan scolaire, un seul participant se situe en 1^{re} secondaire, trois en 2^e secondaire, deux en 3^e secondaire, un en 4^e secondaire, un entre la 4^e et 5^e secondaire et deux en 5^e secondaire.

Tous les participants étaient pris en charge par un Centre jeunesse et en mise sous garde au moment de l'entrevue. La durée moyenne de l'ordonnance de placement (mise sous garde) des participants est de 16,6 mois. La durée de la plus longue sentence est de 39 mois et la plus courte de six mois. Concernant l'appartenance à un gang de rue, les

réponses aux questionnaires administrés lors de la partie quantitative révèlent que sept participants considèrent qu'ils sont membres d'un gang de rue, deux estiment qu'ils ne sont pas membres d'un gang de rue et un se considère comme un ancien membre. Ainsi, huit des dix participants de l'échantillon ont été ou sont associés à un gang de rue. Les jeunes de l'échantillon ont commencé à fréquenter les gangs en moyenne à l'âge de 12,9 ans (10 ans étant le plus jeune et 16 ans le plus tardif).

Sur le plan de la santé mentale, trois participants rapportent, dans les questionnaires administrés lors de la partie quantitative, avoir reçu un diagnostic de Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) et deux d'entre eux recevraient actuellement une médication pour ce trouble. Pour un de ces participants, un trouble dysfonctionnel du lobe frontal serait en concomitance avec le TDA/H. Un tableau indiquant les principales données sociodémographiques pour chaque participant est présenté à l'Appendice E.

Les perceptions des participants : qu'est-ce qu'ils en disent?

La présente étude vise à décrire la perception qu'ont les jeunes contrevenants rencontrés de la délinquance et des gangs de rue ainsi que le sens qu'ils attribuent à leurs propres actes délinquants et à leur association ou non à un gang de rue. Pour y répondre, les dix verbatims ont été analysés selon la méthode énoncée dans la section méthodologie. Ainsi, l'analyse des verbatims a permis de révéler l'existence de deux catégories principales, soit (1) la perception d'un gang de rue et (2) la perception de la

délinquance. Des thèmes principaux et des sous-thèmes permettent de définir ces deux catégories principales. Les résultats seront présentés selon chacune des catégories principales. Le tableau présenté à l'appendice D illustre l'organisation des catégories, des thèmes principaux et des sous-thèmes.

La perception d'un gang de rue

Cette catégorie conceptuelle réfère à la perception qu'entretiennent les jeunes contrevenants à l'égard de ce qu'est un gang de rue, des raisons pour les joindre ainsi que de leur adhésion ou non. Tous les participants discutent de leur vision des gangs de rue, qu'ils considèrent y être associés ou non. Plusieurs questions visant à mieux comprendre leurs perceptions des gangs de rue font partie du guide d'entrevue. Cette catégorie principale comprend un premier niveau thématique incluant trois thèmes principaux ainsi que des sous-thèmes : (1.1) Hypothèses explicatives de l'affiliation à un gang de rue, (1.2) Description d'un gang de rue et (1.3) Perception de l'affiliation du jeune à un gang de rue.

1.1 Les hypothèses explicatives de l'affiliation à un gang de rue. Ce thème réfère aux raisons que donnent les participants de l'échantillon pour expliquer, de façon générale, l'affiliation des jeunes aux gangs de rue. Ce sous-thème ne réfère pas à leur affiliation de manière spécifique. Les hypothèses avancées par les participants se regroupent en trois sous-thèmes, soit les besoins, l'environnement et la notion de choix.

1.1.1 Les besoins. Le premier sous-thème réfère aux besoins personnels à combler qui mèneraient à l'adhésion à un gang de rue. Sept participants sur dix abordent ce sous-thème. Ils émettent donc l'hypothèse que les jeunes s'affilieraient aux gangs de rue parce qu'ils ont des besoins individuels que le gang permet de combler. Pierre et Manu, respectivement, expriment bien ce point de vue : « [...] Quand tu es dans une gang... chaque délinquant a un besoin à combler, l'argent, l'adrénaline, ils ont tous un besoin à combler [...] » (Pierre).

« [...] C'est sûr c'est un manque de quelque chose, manque d'argent, manque de... Il y en a que c'est juste parce qu'ils manquent d'affection. Ils ont besoin de se sentir attachés à un gang [...] » (Manu).

Les participants évoquent ainsi spontanément le besoin d'appartenance, de protection, d'argent, de pouvoir, d'affection, de valorisation, de reconnaissance et même d'adrénaline. Gino donne l'exemple de plusieurs de ces besoins et souligne que ceux-ci diffèrent selon chaque personne :

« Ça peut être l'appartenance, ça peut être la protection, ça peut être l'argent, ça peut être l'entourage. Ça peut être beaucoup de choses. Il y a beaucoup de facteurs qui peuvent... que tu puisses devenir un membre de gang. Ce n'est jamais les mêmes. Ce n'est jamais la même raison pour chacun ».

1.1.2 L'environnement. Le deuxième sous-thème réfère aux facteurs relatifs à l'environnement pouvant expliquer l'affiliation à un gang de rue. Toutefois, à la différence du thème précédent, seulement une minorité, soit trois jeunes, évoque ces raisons pour expliquer l'adhésion à un gang de rue. Ceux-ci croient que le fait d'avoir

des membres de la famille, de connaître des gens qui évoluent ou qui ont évolué près du milieu des gangs de rue, ou le fait d'avoir reçu une « mauvaise » éducation et d'avoir grandi dans un milieu où il y a de la violence peut avoir un impact sur le désir d'affiliation à un gang de rue. Les propos de Manu illustrent bien cette hypothèse :

« Si tu vas à Montréal-Nord par exemple, tu vas retrouver beaucoup plus de monde qui ont vécu de la violence toute leur jeunesse... Il y a du monde maintenant, comme à Montréal-Nord, c'est des deuxième puis des troisième générations, il y a du monde que leur père, que leur grand-père, (inaudible), mais leur grand-père est dans le gang puis leur père est dans le gang puis le bébé il vient de naître, il risque lui aussi d'être là-dedans. Ce n'est pas la même chose que certaines places. Il y a des places que vraiment c'est du monde qui vivent là-dedans, qui ont grandi là-dedans ».

1.1.3 La notion de choix. Le troisième sous-thème englobe la notion de choix dans l'explication de l'affiliation aux gangs de rue. Neuf des dix participants ont discuté de ce sous-thème, la question du choix étant amenée par l'interviewer puisque c'était une question du guide d'entrevue (voir guide d'entrevue Appendice C). Tous les participants à l'exception d'un seul, croient que c'est généralement par choix que les jeunes rejoignent les gangs de rue, comme l'illustre Steve : « C'est comme tu as toujours le choix de ne pas faire les affaires ou de te tenir avec ce monde-là ». Certains croient qu'il y a toutefois des exceptions comme le montrent les propos de Julien : « Je te dis plus dans les affaires de pimp, des affaires comme ça. Je connais du monde qui n'ont pas eu le choix. La plupart du temps c'est vraiment ton choix personnel à toi, si tu veux ou si tu ne veux pas ». Pour un seul participant, Pierre, l'affiliation à un gang de rue n'est pas un

choix lorsqu'une personne provient d'un milieu défavorisé. Selon lui, un tel milieu n'offrirait pas la possibilité de faire un réel choix :

« Moi je ne crois pas que c'est un choix. [...] Je vais te donner un exemple, un gars qui vient d'un coin qui est calme, qui est riche puis tout, puis qui va dans un gang, ça c'est son choix. [...] les HLM (habitations à loyer modique), les ghettos et tout. Tu es déjà là-dedans, tu comprends. Dans le fond, ce n'est pas vraiment un choix. Quand tu veux t'enlever de là, c'est dur. C'est que tu vis là-dedans puis tout. Tu viens pour rentrer chez toi, tu vois les gars qui sont à côté de chez toi en train de fumer, des trucs comme ça ».

1.2 La description d'un gang de rue. Ce deuxième thème principal renvoie à la définition et à la description de ce qu'est un gang de rue. Pour le définir, les réponses des participants sont ici regroupées en cinq sous-thèmes, soit la définition du terme gang de rue, le fonctionnement d'un gang de rue, les activités illégales et l'argent, le désistement d'un gang de rue et les caractéristiques des membres d'un gang de rue.

1.2.1 La définition du terme gang de rue. La définition du terme gang de rue est évoquée spontanément par six des dix participants. Pour ces participants, un gang de rue est un regroupement de personnes qui est généralement composé d'amis. Pour Jack, c'est même plus que des amis : « C'est plus comme une famille, genre, tu es prêt à mourir quasiment pour l'autre, il faut que tu sacrifies... ». Certains considèrent qu'il y a une distinction entre « une clique » et un gang de rue. Une clique référerait à un groupe d'amis qui font des crimes. Selon les participants, quelques éléments différencieraient un gang de rue par rapport aux autres appellations référant aux divers regroupements de personnes ou d'amis. Le fait d'afficher son appartenance à un gang de rue et de défendre

un territoire distinguerait un gang de rue d'un groupe d'amis délinquants ou d'une clique. Les propos de Manu démontrent cette distinction :

« Tandis qu'un gang de rue, c'est plutôt comme... c'est la même chose, les gars ils font de l'argent ensemble puis tout, mais c'est plus comme appartenance. C'est moi j'appartiens à ce territoire-là, moi j'appartiens à ce quartier, je défends ses couleurs. C'est quand même important pour les gangs de rue ».

1.2.2 Le fonctionnement d'un gang de rue. Pour décrire le fonctionnement d'un gang de rue, le processus d'adhésion, c'est-à-dire la manière de rejoindre le gang, est évoqué. Le processus d'adhésion au gang est un élément rapporté, sans que la question ne leur soit posée directement, par sept participants et permet de décrire le fonctionnement du gang. Pour la plupart, soit six d'entre eux, ne devient pas membre qui veut : « Tu ne rentres pas dans les gangs parce que tu décides du jour au lendemain que tu portes un bandeau. Ce n'est pas de même que ça marche » (Jack). Selon eux, il faut d'abord côtoyer des membres du gang de rue et après un certain temps de fréquentation c'est le gang qui décide de le faire membre. Les propos de Gino et Julien, respectivement, illustrent bien ce constat :

« Dans le fond, c'est que la personne s'affilie, commence à être affiliée à un gang, qui fréquente des membres de gang. Mais jusqu'à date tu n'es pas encore membre, c'est vraiment comme désigné par le gang si tu es rendu un membre. Puis, c'est faire partie des activités, parce que tu peux avoir des fréquentations et tout sans nécessairement faire partie des activités. C'est du moment que tu agis, que tu fais les mêmes agissements, que tu as les mêmes activités avec eux, que tu fais comme un business avec eux, c'est là que selon moi tu es membre de gang » (Gino).

« Qu'est-ce qui fait que quelqu'un soit membre d'un gang de rue c'est premièrement la personne doit grandir dans son quartier. Il doit faire des choses X, n'importe quoi, que les plus vieux qui sont déjà du gang te demandent de faire, parce que sinon tu ne fais pas partie du gang. Il faut que tu fasses des choses, il faut que tu fasses tes preuves, avant de rentrer. Tu ne peux pas juste dire moi je suis... » (Julien).

Ainsi, le processus d'adhésion se fait rarement de manière coercitive comme l'indique Manu :

« C'est ça. Ben c'est sûr ça arrive, mais ce n'est pas majoritairement. C'est sûr qu'il y a des gars qu'on va aller les voir, on va dire : « Toi, tu vas faire ça pour moi parce que sinon moi je rentre chez toi, je séquestre ta mère, je la viole chez vous ». C'est sûr que c'est déjà arrivé puis ça va arriver encore. Mais ce n'est pas en général ça. Ça n'arrive pas souvent ».

Les propos référant à l'organisation du gang ont été énoncés de façon spontanée par huit participants. Une ambivalence semble présente quant au niveau d'organisation du gang de rue en ce sens où elle semble peu claire et définie comme le notent respectivement Alexandre et Jack :

«[...] Eux autres ils sont organisés, mais ce n'est pas comme une gang de rue qu'il y a un petit soldat, il y a un semi soldat puis là il y a le capitaine puis il y a le chef. Ce n'est pas de même que ça marche dans les gangs de rue. Une gang de rue tu es sois membre puis c'est toute. Tu es membre. Ce n'est pas organisé eux autres. [...] Ce n'est pas comme s'il y avait des semi chefs ou des capitaines ou des conseillers » (Alexandre).

« Non, c'est ça. C'est vraiment une famille puis c'est vraiment quelque chose d'organisé. Ce n'est pas organisé, organisé, mais c'est quand même... » (Jack).

Pour quatre d'entre eux, l'organisation s'établit implicitement à travers les consignes, les règles et les responsabilités non écrites et les fonctions de chaque membre :

«[...] C'est organisé entre nous, mais tu sais les lois sont illisibles. On n'a pas un livre que tout [...] c'est juste que dans une équipe... On va prendre un exemple, on prend une équipe sportive, mettons on joue au hockey. Tu as déjà 3 attaquants, tu ne vas pas aller prendre un autre attaquant. Tu vas dire bon j'ai un défenseur, je vais prendre un défenseur. C'est un peu la même chose dans les gangs. Admettons comme je ne vais pas prendre un autre gars qui risque de m'envoyer en prison ou quoi que ce soit parce qu'il est un peu trop fou. Comme les personnes les plus visées ce sont les personnes qui sont calmes, de sang-froid, qui se servent beaucoup de logique, parce que des fois ça ne paraît pas, mais c'est beaucoup de planning tout ça. Puis, ce n'est pas tous les jours, c'est vrai qu'il y a des mauvais coups qui se donnent. C'est peut-être une fois par mois, semaine, tout ça. Ça varie toujours. On n'a pas un horaire ça, ça, ça. C'est loin d'être comme dans les films, on connaît les horaires des banques puis tout ça. Ce n'est pas organisé comme ça, mais tu comprends on fait avec qu'est-ce qu'on a » (Georges).

Gino ajoute également qu'il y a des responsabilités associées au fait d'être membre d'un gang de rue : « [...], mais tu as aussi des responsabilités, des obligations [...] Ça par exemple ce n'est pas clair, les responsabilités que tu as et tout, ce n'est pas vraiment clair. Ça varie. Ce n'est pas vraiment... ». Le concept de hiérarchie est amené par trois participants, mais il est peu détaillé et il se limite à la présence « d'un chef ou d'un boss » alors que pour d'autres participants il n'y a tout simplement pas de chef :

« Non, mais ce n'est pas... Il y a des grades, mais comme je te disais comme ce n'est pas rien de... On sait que lui c'est le chef, mais c'est comme on n'a pas dit « Bon, lui c'est le chef puis toi tu es ça ». On n'a pas de titre en tant que tel. Mais on le sait que c'est le chef puis genre le gars avec qui le chef il est le plus comme tête... c'est comme son bras droit. Puis les autres s'il y en a des plus vieux puis qu'ils se connaissent plus puis, il y a des plus nouveaux... C'est comme des générations aussi dans les gangs, puis ça commence puis même à

partir que la gang se crée direct au début, tu vois tout de suite les leaders sortir. Quand quelqu'un arrive dans la gang, tu le vois déjà où qu'il va se placer. Il y en a qui ont des échelons de plus en partant » (Steve).

« Oui. Parce que c'est sûr, si tu viens de faire un vol, c'est sûr et certain que quelqu'un va être au courant tout de suite. Si tu vends de la drogue, tu n'as pas le choix, tu as des comptes à rendre à quelqu'un. Si tu viens de faire de l'extorsion ou si tu viens de faire telle, telle, telle affaire au sein d'un gang, tu n'as pas le choix d'aller voir ton boss ou peu importe ce que c'est, puis aller lui dire « Regarde, j'ai fait ça, ça, ça ». Là le gars, il est au courant puis de même il peut prévenir certains problèmes » (Maurice).

« Oui une autre des affaires, il n'y a pas de chef ou tout ça à cause que c'est rare que des gens vont se laisser marcher sur les pieds ou appeler quelqu'un boss » (Georges).

En résumé, une forme d'organisation paraît souvent présente selon les participants. Toutefois, elle n'est pas clairement définie ou elle n'est pas la même d'un gang de rue à un autre.

La violence est également un élément important qui décrit le fonctionnement des gangs de rue, ce sujet faisant l'objet d'une question posée lors de l'entrevue (voir guide d'entrevue Appendice C). Pour six participants, la violence est perçue comme une caractéristique essentielle d'un gang de rue. Un participant exprime sa compréhension ainsi :

« Comme je te dis, c'est s'il faut que tu te défendes, je ne vois pas quel autre moyen tu pourrais te défendre sans utiliser la violence. [...] Mais la plupart des crimes c'est violent. Même si tu fais peur à la personne sans la frapper rien, mais moi je dis que c'est de la violence quand même. Comme moi je prends mon 12, je te le pointe dans la face puis je te dis « Vide ton dépanneur puis ta bijouterie », même si je ne tire pas c'est violent. La personne elle peut garder des séquelles

puis tout. Mais c'est sûr la violence c'est utilitaire, c'est sûr et certain, dans ce milieu-là. Tu n'as vraiment pas le choix, vraiment pas» (Manu).

Pour trois autres participants, une certaine ambivalence quant à la valeur essentielle de la violence dans un gang de rue est présente. Pour eux, la violence n'est pas essentielle, mais ils arrivent à la conclusion que tous les gangs de rue s'avèrent violents à un moment ou un autre. La perception de Gino illustre bien cette ambivalence :

« C'est possible... Ce n'est pas possible d'en avoir un qui ne serait jamais violent. Mais c'est possible d'en avoir un qui serait moins violent que les autres, qui n'utiliserait pas la violence comme premier recours. C'est pour de l'argent le premier but. Déjà là la violence, ça empêche un peu, ça ralentit un peu, les poches de tout le monde. Ça enlève de l'argent dans les poches à tout le monde quand il y a de la violence. Quand personne ne s'entend puis que... Ce n'est pas quelque chose de plaisant pour aucun membre, aucun chef, ni personne. Ce n'est pas quelque chose de plaisant quand tout le monde est en train de s'entretenir. Tout le monde perd de l'argent ».

Pour un seul participant, il serait possible d'envisager qu'un gang de rue n'utilise aucune violence :

« Non, pas besoin de la violence. Parce que dans un gang c'est surtout l'argent puis le respect qu'il faut vraiment établir. L'argent, tu n'as pas besoin de faire de la violence pour faire de l'argent, à moins que tu sois, je ne sais pas... Non. Puis pour le respect, oui il y en a qui utilisent la violence, c'est sûr, mais ça dépend tout le temps. Quelqu'un peut se faire imposer le respect par une autre manière. Mais, c'est sûr, qu'admettons ils vont voir quelqu'un de l'autre bord de la rue avec son manteau rouge puis l'autre il a un manteau bleu, c'est sûr que les 2 vont se regarder, ils vont vouloir genre se battre. Ça fait que c'est sûr que le gars il arrive à 2 pouces de sa face, il n'a pas bien le choix de le geler. C'est sûr que des fois ils se trouvent dans des situations où est-ce que qu'est-ce qu'il fait, c'est soit que je me fais taper dessus ou je lui tape dessus. Mais moi, je dis que ce n'est pas essentiel. » (Jack).

Bien que les participants ne s'entendent pas sur le caractère essentiel de la violence, personne ne nie sa présence dans l'univers des gangs de rue. Les participants évoquent plusieurs raisons pour lesquelles la violence a une aussi grande importance. La violence est surtout associée à la manière de défendre son territoire, d'imposer le respect et de se protéger :

« Essentiel, dans un sens on peut dire oui, parce qu'il faut quand même que tu tiennes une peur chez l'autre pour qu'il ne vienne pas sur ton territoire. Parce que si l'autre il n'a pas peur, c'est sûr qu'il va venir puis il va dire moi je m'en fous, il ne va rien faire. Mais il faut quand même qu'il y ait cette crainte-là. Moi je dirais que c'est quand même essentiel une, entre guillemets [...] qu'un gang ils veulent plus de respect. Ils veulent prouver qu'ils sont dangereux, qu'ils vont avoir du respect puis tout. » (Julien)

« [...] Il faut toujours que tu sois prêt sinon l'autre il va te tirer, il faut que tu sois prêt de le tirer avant qu'il te tire. Tu n'as pas le choix. Tu n'as pas le choix d'utiliser la violence. Tu n'as aucun choix. » (Manu).

L'importance du respect et du territoire est quant à elle souvent, mais pas exclusivement, liée aux activités criminelles du gang de rue. Les membres cherchent à protéger un territoire sur lequel ils pratiquent des activités criminelles des autres gangs qui voudraient également s'approprier celui-ci : « Parce qu'à un moment donné il y en a qui en veulent plus puis il y en a qui veulent plus que les autres, puis ils ne sont pas capables de partager les places, ils ne sont pas capables de s'entendre. » (Gino).

1.2.3 Les activités illégales et l'argent. Pour décrire les gangs de rue, six participants sur dix évoquent spontanément les activités illégales perpétrées par celui-ci. Le fait de

commettre des crimes pour gagner de l'argent fait partie intégrante de l'expérience du gang de rue :

« Sincèrement, je n'ai jamais connu un gars dans la clique comme on dit qui n'a jamais fait de crimes, n'importe quoi. Ce n'est pas censé être un crime violent, ça peut être juste vendre de la drogue, n'importe quoi, rapporter de l'argent, être pimp. C'est des délits. C'est reconnu comme un délit. Alors, moi personnellement, je n'ai jamais connu un gars qui n'a pas fait de délits, qui est dans la clique » (Jack).

« Tu fais partie d'une gang, tu fais des activités illégales, ça c'est sûr. Ce n'est pas gros, ce n'est pas long la liste de qu'est-ce qu'ils font, drogue, avec armes... vendre de la drogue, vendre des armes, ou sinon c'est prostitution. C'est comme les trois affaires que tu entends toujours à la télévision. Ça tourne autour de ça, tout ça pour l'argent. Dans le fond, tout c'est l'argent » (Steve).

1.2.4 Le désistement d'un gang de rue. La notion de désistement est un autre élément rapporté, de façon spontanée, par la moitié des participants, lorsque les jeunes parlent des gangs de rue en général. Pour quatre d'entre eux, il est possible de quitter les gangs de rue, mais le processus peut être difficile. Pour deux d'entre eux, par exemple, cette difficulté réside dans le fait que, même si l'individu quitte le gang de rue, il y demeure associé, notamment aux yeux des gangs de rue rivaux :

« Ça dépend, parce que quand tu fais partie d'un gang, il y a toujours les rivaux on s'entend, puis ces gens-là ils te connaissent, ils savent tu es qui, ils savent reconnaître ta tête quand je te vois. Puis même si je lui dis « Je ne suis plus dans ces affaires-là, je ne veux pas de problème », lui il va sûrement dire : « Il me niaise, sûrement ». Il va quand même essayer de me faire mal, ou de me blesser, ou de m'atteindre de n'importe quelle façon, même si je lui dis je ne suis plus dans ces affaires-là. C'est sûr que mes amis à moi, ma clique à moi, elle va comprendre. Elle va me dire : « OK, c'est chill ». C'est sûr que je devrais faire peut-être une ou deux choses avant de partir, peut-être pour leur rapporter un peu

d'argent, m'en faire aussi un peu, puis partir. Mais les autres, les rivaux, ils vont toujours te reconnaître. Puis, même si tu leur dis non, ils vont toujours vouloir... » (Julien).

Pour Pierre, les conséquences du désistement sont présentes, mais moins dangereuses : « [...] C'est juste que les gars, ils ne vont plus tirer la main quand ils vont te voir. Tu les as laissés tomber dans le fond. C'est comme si tu les laissais tomber ». Pour un seul d'entre eux, le fait de quitter un gang de rue est tout simplement impossible :

« À cause que c'est comme si tu côtoies des gens depuis des années, tu as pris de la prison pour eux, tu es prêt à donner ta vie pour eux, tu marches avec eux toujours dans le danger, je ne crois pas que c'est quelque chose que quelqu'un serait capable de se défaire. Une gang de rue, un délinquant oui, lui il pourrait faire ça, parce qu'un délinquant contrairement à un gang de rue, il n'a pas un groupe fixe. » (Georges).

Ainsi, de manière générale, le fait de quitter un gang de rue serait possible selon la perception des jeunes rencontrés, mais il demeure néanmoins un processus qui peut être difficile et générer des craintes.

1.2.5 Caractéristiques des membres d'un gang de rue. Plusieurs éléments sont évoqués par les dix participants pour décrire les membres d'un gang de rue. Selon la moitié des participants, certains membres seraient considérés comme des « vrais membres » alors que d'autres seraient de « faux membres » comme l'illustrent les propos d'Alexandre :

« [...] Ici [*en centre jeunesse*], des fois tu peux en voir un, un gars de gang de rue ou bien un gars qui se croit en gang de rue. Comme ici [*au centre de réadaptation*] il y en a un petit gars, il se croit en gang de rue, mais crisse, il ne l'est pas. Il a genre 16 ans, voyons donc, il n'est pas dans une gang ce gars-là. Quand il y a une bataille dans (inaudible), hostie, il recule, puis il a peur. Genre ça paraît qu'il n'est pas dans une gang [...] ».

Ces faux membres seraient seulement de passage dans les gangs de rue et ne deviennent pas vraiment membres ou encore, dans certains cas, ces faux membres sont utilisés au sein du gang :

« Oui, il y en a qui voudraient être dans une gang de rue puis on peut leur faire accroire qu'ils font partie de la gang, mais au fond c'est des pions, des trucs du genre » (Georges).

« Il y a des gens qui seraient plus attirés, mais ces gens-là habituellement, si c'est juste pour ça la raison, ils ne restent jamais longtemps. Parce que c'est des gens qui trouvent ça juste comme quelque chose d'attirant, puis ça prend plus que ça t'attire (inaudible) pour vouloir le devenir. Ça prend plus que ça » (Gino).

Le fait d'arborer des signes distinctifs permettrait d'identifier les membres d'un gang de rue. Ces signes comprennent les tatouages la façon de parler et de s'habiller, le fait de faire des signes avec les mains :

« Oui, ma façon de m'habiller, peut-être ma façon de parler, peut-être la couleur, avec qui je traîne, ma façon d'agir, tout ça oui. C'est facile à reconnaître quelqu'un. Tu parles 2-3 minutes avec cette personne-là puis tu vas savoir s'il en fait partie... » (Georges).

Toutefois, parmi les signes distinctifs, le fait de s'afficher en portant un vêtement dénotant l'appartenance à un gang de rue spécifique lié à un quartier, est source de

grande confusion. D'ailleurs, neuf des dix participants abordent spontanément ce sujet. Il règne une énorme ambivalence chez les participants eux-mêmes quant à l'utilisation de ces signes distinctifs, ce qui ne permet donc pas d'en arriver à une compréhension claire. Les propos de Steve illustrent très bien cette ambivalence et la confusion qui en résulte:

« Ils s'affichent pour... je ne sais pas... Parce que s'afficher, il y en a qui s'affichent, mais je ne pense pas que s'afficher c'est comme si... des gars qui s'affichent, ils sont comme c'est des wanna be. Non, c'est quelque chose s'afficher. Quand tu es jeune, c'est dangereux comme s'afficher, parce que si quelqu'un te voit avec ton bandeau ou ton ci, ça... parce que quand même les gars savent... On va dire un bandeau bleu, je prends exemple, moi, je sors avec mon bandeau bleu on va dire puis il y a un gars qui me voit puis lui c'est un gars de Rouge, j'ai mon bandeau bleu. C'est sûr que (inaudible) tu vas avoir des problèmes tout ça. Quand tu es jeune, ce n'est pas de s'afficher en gang. S'afficher en gang, il n'y a pas de problème, tu es déjà avec ta gang. Mais tu restes affiché... ».

Le fait de s'afficher comme étant un membre d'un gang de rue est parfois dénigré et signifie pour certains ne pas être un « vrai » membre : « [...] tu ne deviens pas membre comme ça. De nos jours c'est rendu ça, que l'autre il dit « OK, viens-t-en » puis il commence à porter des bandeaux, mais ce n'est pas des vrais gars de gang.» (Jack). Cependant, à d'autres moments, le fait d'afficher les signes distinctifs d'un gang de rue constitue une façon d'imposer le respect, de représenter son quartier et de montrer qu'ils sont des vrais membres :

« Il va se représenter, soit il est du côté des Bleus ou des Rouges, tu vas voir comment il est habillé, ou le quartier... C'est rare que tu vois un gars qui n'est pas dans un gang puis qui est habillé de la façon qui représente son quartier. Mettons, on va dire un quartier Rouge, un gars qui n'est pas dans un gang puis il

est habillé en rouge, tout en rouge genre... un gars qui est dans un gang va représenter son quartier, soit il va avoir un flag bleu ou un flag rouge. De cette façon, juste pour représenter son quartier, pour qu'on voit qu'il est dans un gang, comme on voit qu'on sait c'est qui, puis ce gars-là c'est un gars Bleu, ce gars-là c'est un gars Rouge. Il va essayer de se valoriser là-dedans. C'est comme ça que tu vas voir un gars qui est dans un gang » (Pierre).

En se rapprochant de la définition des gangs de rue, six participants définissent également les membres de par leur pratique d'activités illégales et le fait de se tenir avec un groupe d'amis qui font des délits. Les propos de Martin résument cette définition : « Le membre de gang de rue va faire des délits, mais il va se tenir avec un groupe de personnes. Sinon, il va faire des délits avec ce groupe de personne. Sinon, il peut ne pas faire des délits, mais se tenir avec des gens qui font des délits ». Pour un des participants, Pierre, la gravité des délits commis par un membre de gang de rue peut même être accentuée par rapport à un délinquant qui ne serait pas membre, étant donné la présence des autres : « C'est juste que... l'affaire c'est que quand tu es avec une gang, tu es plus... l'adrénaline te monte à la tête, tu peux faire des choses encore plus graves quand tu es avec une gang que quand tu es seul ».

Lorsque les membres d'un gang de rue sont comparés aux autres jeunes de leur âge, plusieurs différences sont notées. L'ensemble des participants rapporte que les membres des gangs de rue sont différents car ils ont soit une routine de vie différente, soit plus de responsabilités et de comptes à rendre, vivent plus de stress, ne vont pas à l'école, vivent plus d'expériences plus jeunes et ont une façon de penser différente. Les dires de Gino énoncent quelques unes de ces différences :

« Ils vont vivre beaucoup plus de choses plus jeunes. Comme un jeune de 16 ans normal, il ne va pas vivre avec le même budget qu'un jeune de membre de gang. Il va vivre beaucoup plus de choses plus jeune, il va avoir beaucoup plus d'expériences plus jeune. Puis il peut avoir aussi beaucoup plus de responsabilités plus jeune. Souvent les gars ne sont plus chez eux, ils doivent se débrouiller pour habiter tout seul. Souvent ils tombent avec un enfant. Là ils connaissent plus la vie de responsabilités plus jeunes. Ils vivent beaucoup de stress aussi ».

1.3 La perception de l'affiliation à un gang de rue. Pour décrire la perception de leur affiliation à un gang de rue, trois sous-thèmes sont ressortis, soit l'implication dans un gang de rue, l'histoire d'affiliation et l'abandon d'un gang de rue.

1.3.1 L'implication dans un gang de rue. Ce premier sous-thème fait référence à la manière dont les participants perçoivent leur implication au sein du gang de rue. Un seul des dix participants est catégorique et considère qu'il ne fait partie d'aucun gang de rue. Parmi les autres participants, six considèrent faire ou avoir fait partie d'un gang de rue. De ces six participants, trois d'entre eux s'avèrent toutefois ambivalents quant à leur affiliation actuelle comme le démontrent les propos de Pierre :

« Parce que ceux qui sont dans un gang, ils sont toujours ensemble avec le gang. Moi je suis avec les gars, avec mes amis tout ça, c'est une clique, on est une gang comme. Et je suis avec d'autres amis, mais des bons amis. Je suis entre les deux, c'est pour ça que je dis plus ou moins.».

Les trois autres participants considèrent faire partie d'une clique plutôt qu'un gang de rue. Deux de ces trois participants croient appartenir à une clique car ils rapportent ne pas s'afficher et ne pas défendre un territoire :

« Gang de rue, pas vraiment là. Mais, comme j'ai mes gars à moi si on veut. Mais je fréquente beaucoup des gars de gang de rue, sauf que j'ai jamais vraiment admettons à aller me battre pour genre... OK, des gars qui font (inaudible) les gars de Rouge. Tu comprends parce qu'il y a la Blood et les Crips... » (Manu).

L'autre participant estime qu'il peut être perçu comme un membre de gang de rue, mais il considère plutôt que c'est un groupe d'amis puisqu'ils se connaissent depuis l'école primaire. Il demeure toutefois ambivalent:

« Oui, mais moi, je dis que je ne suis pas dans un gang de rue, parce que comme je l'ai dit au début, il n'y a personne qui est venu me demander... qui m'a dit « Tu veux rejoindre notre gang de rue, tiens signe le formulaire d'inscription puis on t'envoie une réponse par Internet ». Il n'y a personne qui m'a demandé ça. Comme on va prendre exemple, moi ma gang comme on peut dire, je côtoie ces gars-là depuis la deuxième année. Donc, dès la deuxième année on était une gang de rue... ». (Georges)

Ainsi, la question de l'affiliation à un gang de rue suscite des réponses diversifiées. En effet, pour certains la réponse est claire et catégorique alors que pour d'autres la réponse nécessite des clarifications. Tout d'abord, le contexte de mise sous garde, et donc la distance créée avec les autres membres de leur gang de rue, peut susciter un doute chez certains quant à leur appartenance actuelle. La notion de clique apparaît également importante puisque plusieurs jeunes l'évoquent pour préciser leur

appartenance à un gang de rue. Certains participants, comme Georges par exemple, mentionnent ne pas se percevoir comme des membres de gang de rue, mais ils sont conscients d'être perçus comme tels par les gens.

1.3.2 Histoire d'affiliation. L'histoire d'affiliation renvoie à la perception qu'ont les participants des raisons et de la manière dont ils se sont affiliés à un gang de rue ou à leur clique. Les neuf participants qui considèrent être affiliés à un gang de rue ou une clique rapportent l'âge auquel ils ont commencé à en faire partie. L'âge de leur adhésion varie entre 12 ans et 16 ans. Pour la majorité des participants, l'âge rapporté est approximatif alors que pour deux participants un rite est associé à leur adhésion.

« Avant ça c'était des gars de mon quartier, c'était des connaissances à moi. Je faisais des activités avec eux. Des fois je les voyais, des fois je ne les voyais pas. Je n'étais pas vraiment avec eux à 100 %, mais depuis que j'ai 16 ans j'ai fait mon tatou puis c'est là que je suis devenu membre ». (Gino)

Pour cinq participants, l'âge d'affiliation est difficile à déterminer car le processus d'affiliation s'est fait graduellement et les personnes du groupe avec lesquelles ils font leurs délits sont des amis depuis longtemps, souvent depuis l'école primaire : « C'est progressif, c'est ça. C'est pour ça que comme quand je t'ai dit tout à l'heure que je ne pouvais pas dire que je fais toujours partie du gang, parce qu'à ce moment-là en deuxième année, je ne pense pas que je ferais ça aux gars [...] » (Georges). Pour six des neuf participants, les premiers contacts avec les membres de gang de rue ont eu lieu dès

l'enfance. Ils rapportent avoir grandi en côtoyant des membres de gang comme le raconte Gino :

« Non, moi c'est des plus grands... Ceux que je connaissais le plus c'est les grands frères de mes amis, les grands frères de mes amis. Puis, nous aussi on a commencé peu à peu après ça à avoir... on a commencé à faire des petits délits. Ça a toujours été autour de moi. J'ai connu ça très jeune. Ça a toujours été autour de moi. Ça a toujours été mon entourage, mes cousins, mon quartier ».

Pour certains, ce sont même des membres de leur famille proche, comme c'est le cas pour Maurice par exemple :

« C'est parce que moi j'ai une famille plutôt criminalisée. En tout j'ai 7 frères et 5 sœurs. Puis disons que mes frères, mes neveux puis tout ça, ont comme formé une gang. Puis ça a parti à la base avec notre famille puis ça a fini avec des dizaines puis des dizaines de personnes qui gravitent dans ce monde-là [...] ».

Deux participants rapportent avoir été approchés, lorsqu'ils étaient enfants, par des membres de gang plus vieux en se faisant offrir de l'argent :

« Mais rendu à 7 ans je comprenais. Eux ils me donnaient de l'argent, des 5 \$, pour que j'aie m'acheter des affaires. Puis je pense que quand j'avais cet âge-là en plus, là même si je ne suis pas très vieux, quand même les affaires étaient déjà moins chères, avec 5 \$ je pouvais me prendre des cafés au Dunkin Donuts avec un beigne. Après ça je pouvais m'acheter des bonbons puis plein d'affaires vraiment. » (Steve).

La majorité des participants, soit sept, rapportent avoir eu le choix de rejoindre les gangs ou leur clique : « [...] tu as toujours le choix dans la vie. Il n'y a pas personne qui va te tordre le bras puis te dire « Tu viens avec nous autres ». Même s'il te tord le bras tu

décides quand même qu'est-ce que tu fais. Tu as toujours le choix [...] » (Jack). Toutefois, six d'entre eux ajoutent un « mais » à leur affirmation et donc nuancent leur réponse. En effet, même s'ils croient avoir eu le choix, les participants ajoutent que certains facteurs pourraient les avoir influencés à prendre une telle décision. Parmi les facteurs évoqués figurent le jeune âge auquel ils ont fait ce choix, le fait que c'est un mode de vie dans lequel ils évoluent, la présence de certains événements de vie, le manque de maturité et la pression ressentie en lien avec la réputation. Les propos de Manu illustrent cette position :

« [...] Moi j'avais le choix parce qu'à 12 ans tu n'es peut-être... à 13 ans on va dire, tu n'es peut-être pas mature mature comme à 21-23 ans, mais comme je crois que tu es capable aussi de faire des choix. Comme moi personnellement il n'y a personne qui est jamais venu prendre un fusil me le mettre dans les mains pour faire ça [...] ».

Pour deux des participants, leur affiliation à un gang de rue ne fut pas un choix. Dans les deux cas, l'environnement dans lequel ils ont évolué ne leur a pas vraiment laissé le choix comme le rapporte Maurice : « Pas vraiment. Moi, c'était plus vraiment pour être avec mes frères, pour être avec ma famille puis pour être comme eux autres, puis vraiment plus essayer de me démarquer d'eux autres ».

En résumé, les histoires d'affiliation sont variées, mais certaines constantes se dégagent. Pour la majorité des participants, il est difficile de déterminer l'âge de l'affiliation puisque le processus est souvent graduel. Toutefois, dans quelques cas, le moment de l'affiliation est clair et est même associé à un rituel, le tatouage dans le cas

de Gino. D'autre part, pour plus de la moitié des participants, les premiers contacts avec les membres de gang de rue se produisent dès l'enfance et il s'agit souvent des personnes qui font partie de leur entourage. De plus, pour certains, ces membres de gang leur offraient même de l'argent. Les participants rapportent, pour la plupart, avoir eu le choix de s'affilier à un gang de rue en ajoutant toutefois un bémol, soit que certains facteurs personnels et environnementaux auraient pu les inciter à prendre cette décision. Il n'en demeure pas moins qu'ils disent assumer ce choix. Seuls deux participants croient ne pas avoir eu l'opportunité de faire un choix éclairé et évoquent l'environnement dans lequel ils ont grandi pour expliquer cette absence d'opportunité.

1.3.3 Abandon du gang de rue. Ce sous-thème renvoie aux raisons pour lesquelles les participants pourraient abandonner leur gang ou leur clique. Deux participants rapportent que rien ne pourrait les faire quitter leur gang comme l'énonce Jack : « Je dirais c'est mes chums, c'est moi qui ai décidé que ça soit mes chums. Je ne les quitterai pas ». Toutefois, pour sept participants, il est possible d'envisager d'abandonner le gang. Des raisons familiales hypothétiques sont évoquées pour la majorité des participants comme c'est le cas pour Manu :

« Peut-être quelque chose qui arriverait à mes parents. Comme mettons j'ai un problème avec une autre gang qui débarque chez ma mère, la séquestre, puis... C'est des affaires qu'on a déjà vues d'ailleurs. Peut-être là j'aurais une pause... peut-être pas nécessairement arrêter arrêter, mais je me poserais la question. Je vais m'asseoir pour de vrai comme une bonne semaine, un mois, je vais voyager juste pour penser ».

Seulement trois participants mentionnent qu'ils pourraient quitter le gang si un proche leur demandait. Pour six d'entre eux, ils ne quitteraient pas le gang même si leur vie était en danger. Martin indique bien pourquoi il ne quitterait pas même si sa vie en dépendait : « Je ne suis pas quelqu'un qui fuit les problèmes. Je préfère les régler ». Pour Steve, si sa vie était en danger, il aurait encore plus le goût d'être dans son gang : « Ça serait le contraire. Qui met ma vie en danger, les gars venez-vous-en, ça va être le party ».

En somme, seulement deux participants croient que rien ne pourrait leur faire abandonner alors que pour la majorité le désistement est envisageable notamment pour des raisons familiales. Toutefois, la peur ou la présence de danger ne sont pas des motifs suffisants pour quitter les gangs, même qu'ils peuvent avoir l'effet inverse.

La perception de la délinquance

Dans cette deuxième catégorie principale se retrouvent deux thèmes principaux; (2.1) Caractéristiques des délinquants et (2.2) Perception de sa délinquance.

2.1 Caractéristiques des délinquants. Pour décrire ce qui caractérise les délinquants, les participants soulèvent plusieurs éléments qui vont au-delà d'être membre ou non d'un gang de rue. L'élément le plus fréquemment mentionné, soit par neuf des dix participants, est le non-respect de la loi, le fait de commettre des délits. Les propos de Gino le résumant bien :

« C'est un jeune qui fait des délits, quelque chose d'illégal, qui a une pensée un peu illégale. Ça dépend pour quels délits aussi qu'il fait. Parce qu'il peut être un jeune délinquant parce qu'il vole un chocolat au dépanneur ou il peut être un jeune délinquant qui fait des intros par effraction. Il y a beaucoup de degrés, mais un jeune délinquant c'est un jeune qui fait des délits ou qui gagne de l'argent illégalement, qui fait quelque chose d'illégal ».

Une autre caractéristique est rapportée par huit des dix participants, soit l'indépendance du délinquant. Pour eux, le délinquant est défini par la liberté qu'il possède en ce sens où il ne rend de compte à personne et aussi au fait qu'il agit seul, ce qui distinguerait le simple délinquant du délinquant membre de gang de rue, comme l'énonce Jack :

« Un délinquant c'est juste quelqu'un qui fait des délits parce que ça lui tente, parce qu'il a juste choisi le mauvais chemin, c'est tout. Il ne veut pas faire partie d'un gang parce qu'il s'en fout. Le gars il ne veut juste pas se tenir avec du monde pour faire partie d'une affaire de même. [...]C'est pour ça qu'un délinquant ça ne veut pas faire partie d'un gang. Il aime mieux faire des petits délits que de faire partie d'un gang puis d'être organisé puis de te faire dire « Va faire ça, va faire ça ». Ou bien quand il y a un problème, tu es toujours obligé de te déplacer puis tout ».

Pour Manu, le fait d'agir seul peut parfois être en raison d'une grande méfiance :

« Sinon il y en a que c'est des vrais criminels qui ne sont alliés à rien, parce qu'ils trouvent que... soit ils ne font confiance à personne, ils préfèrent marcher tout seuls, faire leurs affaires tout seuls, parce qu'il y a moins de règles. Si personne sait que tu fais des affaires, tu es le seul à savoir, il y a personne qui risque de te snitch, rien. Tu comprends. Tu es moins connu ».

Pour certains participants, il y aurait une façon d'être qui serait typiquement délinquante. Pour Georges c'est la façon de réagir, la susceptibilité, l'impulsivité et le fait d'être séducteur et manipulateur qui caractérise le délinquant. Pour d'autres participants, c'est plutôt la manière de penser qui définit le délinquant. Martin décrit cette pensée délinquante :

« La façon de penser... Il aura toujours quelque chose à chercher. Genre, il aura toujours une pensée en arrière de tout ce qu'il fait. Manipuler les gens, se servir des gens. Il va toujours voir les gains et les avantages. Essayer de passer des crosses. Aller à l'encontre des règles. Pour moi c'est ça un délinquant [...] Penser qu'on ne se fait pas prendre, oui c'est délinquant ça ».

En résumé, selon les participants, les caractéristiques décrivant le mieux les délinquants (qui sont perçus comme n'appartenant pas nécessairement à un gang de rue) sont le fait qu'ils commettent des délits et qu'ils agissent seuls et n'obéissent à aucune règle. Maurice le résume bien :

« Un délinquant c'est quelqu'un qui commet des délits, quelqu'un qui se fout un peu pas mal des lois, quelqu'un qui veut faire justement ses petites affaires puis il ne veut pas avoir de compte à rendre à personne puis qui est dans son monde ».

Pour décrire un délinquant, sept participants sur dix évoquent les motivations, les raisons pouvant expliquer leur comportement délinquant. L'argent est le motif le plus fréquemment mentionné par les participants :

« [...] Il y en a des délinquants qui ont besoin d'argent ou bien un délinquant parce que c'est un délinquant tout court. Genre lui il vole pour se faire de l'argent, des affaires de même. Puis il peut y avoir toutes sortes de délinquants. Comme le délinquant qui a besoin d'argent, le père de famille qui a besoin d'argent, ça fait que lui il fait quelques vols, quelques vols. Il n'aime pas ça. Ça paraît qu'il n'aime pas ça. Ça fait que lui il fait des ventes de drogue, des vols de chars, mais il n'aime pas ça, ça paraît. Pas que ça paraît, mais il n'aime pas ça c'est sûr. Mais il le fait pareil parce qu'il veut avoir de la bouffe sur sa table à soir, à la maison. Ça, c'est un délinquant obligé [...] » (Alexandre).

Plusieurs participants pensent que l'environnement a une influence sur le développement de la délinquance. En effet, certains croient que c'est le milieu dans lequel ils ont grandi, la famille, l'influence des gens autour d'eux et les événements qu'ils ont vécus dans leur jeunesse qui ont contribué au développement de la délinquance : « C'est autour de lui, qu'est-ce qui s'est passé autour de lui, qu'est-ce qui s'est passé dans sa jeunesse. Qui est-ce qu'il a fréquenté dans sa vie. C'est où il a été mis... où il a été élevé, où il habite. C'est plein de facteurs » (Gino). D'autres participants ajoutent la recherche de sensations fortes, d'adrénaline et les mauvais choix aux facteurs pouvant expliquer la délinquance. Seul un participant avance l'idée que dans certains cas, les délits peuvent être un recours ultime lorsqu'une personne n'a plus le choix.

Finalement, deux participants sur dix évoquent la notion de changement chez les délinquants. Ces deux participants mentionnent qu'il est possible pour un délinquant de changer, mais le fait d'être dans un gang de rue ou encore de rester longtemps dans le crime rend le changement beaucoup plus difficile. Gino explique pourquoi il est plus ardu, pour un délinquant, de changer de trajectoire si celui-ci attend trop longtemps :

« Parce que dans ta jeunesse tu peux vraiment changer. Tu peux faire beaucoup de choses. Mais plus tu restes longtemps, moins tu as de chances de changer. Plus tu es longtemps délinquant, moins tu as d'options après parce que les portes se ferment. Puis tu as 18 ans, tu peux avoir un dossier criminel (inaudible) qui vient de se fermer. Tu es rendu plus vieux, tu ne peux même plus aller à certaines places pour étudier, tu ne peux même plus retourner à l'école facilement. C'est d'autres portes qui se ferment. C'est vraiment : plus tu restes longtemps, moins tu as de chances de changer. Moi, c'est ça que je pense ».

En somme, le délinquant, selon les participants, est une personne qui commet des crimes et qui jouit d'une grande indépendance en ce sens où il n'obéit à aucune règle. Toutefois, cette grande indépendance semble contraster avec les propos rapportés précédemment selon lesquels la délinquance est le résultat d'un environnement inadéquat, de mauvais choix et qu'il est difficile de changer. L'argent en serait d'ailleurs la principale motivation. Contrairement aux délinquants membres de gang de rue, les délinquants non associés aux gangs n'auraient pas à se rapporter à personne. De plus, certaines caractéristiques seraient propres aux délinquants et se traduiraient notamment par la manière de penser (p. ex., la manipulation, ne pas suivre les règles, la susceptibilité). L'environnement dans lequel ils ont évolué, les mauvais choix qu'ils ont faits et la recherche de sensations sont les principales raisons évoquées par les participants pour expliquer le développement de la délinquance.

2.2 Perception de sa délinquance. Sur les dix participants, huit d'entre eux considèrent qu'ils sont délinquants. Pour les deux autres participants, une certaine ambivalence demeure. Ces exceptions sont ainsi présentées afin d'illustrer comment

peut se manifester cette ambivalence chez ces jeunes contrevenants qui se trouvent en mise sous garde et présentent, a priori, un niveau de délinquance élevé. Ainsi, un de ces deux participants ne se perçoit pas comme quelqu'un d'entièrement délinquant :

« Oui. Mais j'ai des côtés positifs. Comme moi je suis entre les deux comme je t'ai dit. Il y a des fois dehors je vais me dire OK, on va arrêter de niaiser, on va rien faire, je vais traîner avec ma blonde, mes amis, je vais aller jouer au basket. Des fois. je suis avec mes amis, je vais chercher un petit peu de fun (*dans le jargon cette expression veut dire qu'ils vont chercher à faire des mauvais coups*) » (Pierre).

L'autre participant, malgré une certaine hésitation, affirme qu'il ne croit pas être un délinquant, selon la définition qu'il s'en fait :

« Je ne sais pas (Silence de 5 secondes). Non. Je ne suis pas un délinquant. Moi, je ne suis pas un délinquant, je ne dis pas ça [...] Parce qu'un délinquant, ça sonne comme c'est un gars qui a juste des problèmes avec l'autorité puis des affaires comme ça. Non, ce n'est pas ça » (Steve).

Afin de décrire leur délinquance, la moitié des participants font allusion à leur pensée délinquante. Celle-ci réfère, selon les participants, à une façon de penser et d'agir qui fait partie de ce qu'ils sont, comme le mentionne Gino : « Oui. Je vais toujours avoir ma pensée de délinquant [...] Mais je suis comme ça, je vais toujours chercher le moyen le plus vite de faire mon truc ». En résumé, selon les dires des participants la façon de penser et d'agir pourrait se définir comme suit : ne pas avoir peur et ne pas se défilier lorsqu'un problème se présente, être manipulateur et séducteur,

une façon de se tenir et de réagir, s'adonner à des affaires malhonnêtes et aimer détourner les règles.

Trois participants parlent de leur indépendance, soit le fait qu'ils ne doivent rien à personne lorsqu'ils décrivent leur délinquance. Néanmoins, cette indépendance paraît limitée à la perpétration de leurs crimes. Les propos d'Alexandre en sont un exemple :

« Non, c'est ça. Je ne dois rien à personne. Ce n'est pas comme si je fais un vol je dois donner une part à quelqu'un. C'est mon vol à moi. Ou bien si je le fais avec un de mes amis, c'est sûr que je vais lui donner une part parce que moi je suis de même. Quand moi je fais un vol de char puis je m'en vais le vendre l'autre bord, moi je sais que la moitié à mon chum avec qui j'étais [...] ».

La moitié des participants abordent également le sujet des raisons et des motivations de leur délinquance. Pour trois d'entre eux, l'argent est la motivation derrière la perpétration de leurs délits. Un participant ajoute même ne pas aimer les risques associés aux délits, mais ne le faire que pour l'argent :

« Moi, mon plaisir, c'était ce que le délit me rapportait après. Ce n'est pas faire un délit en tant que tel. Au contraire, j'aime pas ça avoir le stress, avoir l'adrénaline, d'être en train de faire quelque chose d'illégal ou d'être en moment de risque. Je n'aime pas les risques » (Gino).

Pour les deux autres participants c'est plutôt la recherche de sensation, d'adrénaline qui les motive à faire des délits comme le mentionne Jack : « Moi c'est vraiment parce que j'aime ça. Moi c'est juste parce que j'aime ça, j'aime ça me battre, c'est juste pour ça. Puis ça me donne de l'adrénaline, c'est ça qui est le fun ».

Selon deux participants, même s'ils sont délinquants, ils ne commettent pas toujours des délits. Ils ont des besoins et font des activités comme les autres jeunes qui ne sont pas délinquants. Les dires d'Alexandre illustrent ce point :

« Moi, avec mes chums, ce n'est pas comme si on faisait juste des vols. Des fois j'appelle mes chums « On va tu chiller en char puis tout? ». Là on va voir du monde, on va fêter même si on veut ou bien on va aller voir un film, des affaires de même. Notre vie ce n'est pas juste entourée aux vols. Nous, on peut être n'importe quoi comme délinquants. Comme ici on est comme tous entre nous autres, on écoute la télé puis tout. Ce n'est pas comme si on allait tous se voler entre nous autres parce qu'on est des voleurs. Ça marche de même ».

Seulement un participant parle de l'histoire de sa délinquance. Il s'explique d'ailleurs difficilement son entrée dans la délinquance puisqu'il rapporte provenir d'une bonne famille. De plus, il lui paraît difficile de situer le début de ses comportements délinquants, mais il mentionne que c'est avec un groupe d'amis qu'il a commencé à commettre des vols :

« Oui, on a tous le même âge. On s'est tous connus au secondaire, en secondaire 1, on s'est tous connus là. Le pire dans ce temps-là, on ne volait même pas. Je ne m'en rappelle même pas comment ça a commencé. Je pense que c'est moi qui a embarqué tout le monde. Parce que moi je m'en rappelle je faisais des vols des vélos. J'allais à l'école secondaire avec mes cutters puis je repartais avec un vélo parce que je ne voulais pas marcher ou prendre le bus. Ça je m'en rappelle, j'ai commencé de même, parce que le vélo je le trouvais hot en ostie » (Alexandre).

Concernant l'abandon de la délinquance, un seul participant (Alexandre) mentionne avoir peu de contrôle sur cette décision en ce sens où il croit avoir autant de chance de cesser sa délinquance que de recommencer à sa sortie de sa mise sous garde.

En résumé, neuf participants sur dix se perçoivent comme des délinquants et la moitié évoque l'argent comme principale motivation à la perpétration de leurs délits. Seulement deux participants affirment commettre des délits pour la sensation que cela leur procure. Plus de la moitié des participants décrivent leur délinquance par leur façon de penser et d'agir qu'ils qualifient de délinquante.

Les jeunes contrevenants, tous pareils?

L'objectif secondaire de cette étude consiste à vérifier l'existence de regroupements selon certaines caractéristiques communes parmi l'échantillon des jeunes contrevenants rencontrés. La présentation de ces résultats sera effectuée en deux parties. En premier lieu, le processus d'élaboration des regroupements sera exposé. En deuxième lieu, les regroupements seront explicités et appuyés par des extraits de verbatims.

Afin d'atteindre l'objectif secondaire, une lecture des verbatims des participants en lien avec les catégories issues du premier objectif à l'étude a été effectuée comme première étape. Cette méthode a permis de déterminer la récurrence des catégories dans les verbatims de chaque participant. Pour évaluer la présence de regroupements à partir des catégories, des tableaux ont été réalisés afin de permettre d'obtenir une vision générale des réponses. Ces tableaux ont servi à comparer les participants entre eux en

fonction des catégories. Cependant, peu de regroupements ont pu être établis à partir de la seule analyse de la récurrence des catégories. Ensuite, une deuxième étape a été effectuée, soit une lecture du verbatim de l'entrevue complète ainsi que des notes d'entrevue de chaque participant, ce qui a permis de mener à une première classification des données.

La mise en commun des résultats issus de ces deux étapes a permis de séparer les participants en deux regroupements selon leur désir de changement. Ce désir de changement comprend le désir d'abandonner le gang de rue ou de mettre fin à la délinquance. Pour certains participants, leur affiliation à un gang de rue est intimement liée à leur délinquance alors que pour d'autres ce n'est pas nécessairement le cas. Dans le sous-thème « abandon du gang de rue » (objectif 1), quatre participants évoquent la possibilité d'abandonner le gang de rue ou la délinquance. Les participants ont alors été séparés sur cette base. Suite à ce classement, une autre relecture des entrevues complètes a été effectuée. De cette dernière étape, deux regroupements parmi les participants préalablement classés dans le groupe « non désir actif de changement » ont été formés. Dans ce groupe, les participants se différencient selon ce qui constitue la motivation principale de leur délinquance: (1) la recherche de sensations fortes et l'impulsivité ou (2) les bénéfices du crime. L'ajout de ces deux regroupements a également amené le transfert d'un participant initialement classé dans le regroupement « Désir de changement » vers le regroupement « Non désir actif de changement/recherche de sensations fortes et impulsivité », celui-ci partageant davantage de caractéristiques avec

ce groupe et son désir de changement paraissant peu élaboré comparativement aux autres individus composant le groupe « Désir de changement ». Les regroupements ne s'avèrent donc pas mutuellement exclusifs, une certaine mouvance dans le temps peut être observée à l'égard du désir actif de changement. Ainsi, ces regroupements sont dynamiques, c'est-à-dire qu'ils reflètent la situation de ces jeunes au moment où ils ont été rencontrés. Le tableau I illustre comment sont répartis les participants selon les trois regroupements énoncés :

Tableau I

Les regroupements

Non désir actif de changement		Désir de changement
Recherche de sensations fortes et impulsivité	Pour les bénéfiques du crime	<ul style="list-style-type: none"> · Gino · Julien · Pierre
<ul style="list-style-type: none"> · Alexandre · Jack · Maurice 	<ul style="list-style-type: none"> · Georges · Manu · Martin · Steve 	

Non désir actif de changement/recherche de sensations fortes et impulsivité

Les participants qui se retrouvent dans le groupe « Non désir actif de changement/recherche de sensations fortes et impulsivité » présentent plusieurs caractéristiques communes. En premier lieu, ils se montrent peu impliqués dans une démarche réflexive de changement quant à leur comportement délinquant. Bien qu'un certain désir de changement puisse être présent, il est peu élaboré et peu investi comme l'illustrent les propos d'Alexandre : « Moi, en sortant il y a des grandes chances que

j'arrête le crime, puis il y a des grandes chances que je retombe dedans. Je ne suis pas sûr ». Pour Maurice, initialement placé dans le groupe « Désir de changement », ses dires dénotent de son ambivalence et donc de son appartenance au groupe « Non désir actif de changement » :

« Oui. Peut-être pas payer des impôts. Ça, je ne garantis rien là-dessus. Mais m'arranger d'avoir une belle carrière puis de faire mes affaires. Je ne dis pas que je ne serai pas un peu crosseur en-dessous de la ligne puis que je ne travaillerai pas en-dessous de la table puis que je ferai pas des petites jobines une fois de temps en temps. Mais à part de ça, c'est pas mal ça ».

En deuxième lieu, ces participants sont également regroupés en raison du plaisir associé au fait de commettre des délits et de leur poursuite active de sensations fortes, souvent énoncée sous forme de recherche d'adrénaline. Bien que tous les participants de l'échantillon rapportent avoir pris beaucoup de risques, ce sont les jeunes de ce sous-groupe qui réfèrent le plus au plaisir qu'ils retirent de ces conduites à risque. Ces sensations fortes sont obtenues de diverses façons selon chaque participant : le vol, les bagarres, la consommation excessive de drogues ou encore la vitesse en automobile en sont des exemples. Les propos suivants démontrent la présence de cette caractéristique :

« Parce que la plupart des intros que je faisais, c'était pour l'adrénaline. Tu défonces une porte, tu rentres chez quelqu'un que tu connais pas puis tu vides la maison [...] ». (Maurice)

« Je bats du monde. Puis c'est juste parce que moi j'aime ça, j'évacue ma colère puis ça me donne de l'adrénaline ». (Jack)

« [...] J'ai déjà fait du parachute puis crisse tu en as en tabarnak de l'adrénaline. Je lançais des cennes, je poignais des grosses poignées de cennes puis je lançais ça. Ça lançait à terre puis on les cherchait les cennes. C'était pas pire, il y avait des chars, c'était drôle. J'en ai déjà fait des sauts de parachute puis

toute, c'est de l'adrénaline en ostie. Mais quand je fais un vol, je ne dis pas que j'ai autant d'adrénaline, mais j'en ai c'est sûr [...] ». (Alexandre)

En troisième lieu, les notes d'entrevue révèlent la présence d'une grande agitation physique (hyperactivité motrice), d'impatience dans leur façon de répondre se traduisant par de l'agacement et de l'impulsivité chez les trois jeunes. Ces observations sont d'ailleurs corroborées par les dires des participants; Jack explique ainsi sa façon de ne pas réfléchir avant d'agir :

« Non c'est ça, on ne se pose pas de question parce qu'entre moi puis toi si on s'était posé la question il y a tu des risques, on ne serait pas ici en ce moment. C'est sûr. Parce que si je m'étais dit crisse si je fais ça je me retrouve en dedans avec 2 ans de temps, fuck that, c'est sûr que je n'aurais pas fait ça, ça ne vaut pas la peine [...] ».

En résumé, le regroupement « Non désir actif de changement/recherche de sensations fortes et impulsivité » fait référence aux participants démontrant un faible désir de changement et dont les comportements délinquants paraissent motivés par un besoin de vivre des sensations fortes et par une grande impulsivité. Ces participants se distinguent des deux autres groupes de par l'importance qu'ils accordent au plaisir que leur procurent la prise de risques et les délits. De plus, ils ont des comportements impulsifs et réfléchissent peu aux conséquences de leurs actes. Les signes non verbaux, notamment l'agitation physique ou encore l'impatience dont ils font parfois preuve en entrevue, sont également des éléments importants qui caractérisent ce sous-groupe.

Non désir actif de changement/pour les bénéfices du crime

Les participants appartenant au deuxième sous-groupe, nommé « Non désir actif de changement/pour les bénéfices du crime » se caractérisent également par une absence de désir de changement ou un manque d'engagement clair dans cette démarche comme en témoignent ces extraits :

« Je ne sais pas quand ça va arrêter, que je vais me lever un matin puis je vais dire c'est correct » (Georges).

« Ce que j'aimerais faire, devenir un gros criminel pour me ramasser plus d'argent comme je te disais. Faire un gros gros gros coup, comme un bon coup que je vais être bien pour le restant de mes jours puis [...] » (Manu).

« Non. Quand je parlais de quitter, je ne parlais pas de quitter, quitter. Je parlais de limiter un peu mes agir. C'est sûr que c'est mes amis, j'ai grandi avec ce groupe de personnes là. Si on se croise on va se dire salut [...] » (Martin).

« Moi, t'embarques pas dans un gang comme ça puis tu ne le quittes pas comme ça. Moi je peux te dire que depuis 1 an, comment que j'étais impliqué dans la gang comparé à maintenant, surtout que j'ai fait 9 mois de garde, je ne suis pas vraiment très impliqué. Puis ils ont eu le temps de me remplacer un petit peu. Ça ça va être ma chance un petit peu pour être le moins impliqué là-dedans, faire mon argent à moi » (Steve).

Les participants de ce sous-groupe se distinguent toutefois du précédent en ce qui a trait à la motivation sous-jacente à la perpétration de leurs délits. Certains partagent des caractéristiques du sous-groupe précédent comme la recherche de sensations fortes. Cependant, le besoin de faire de l'argent ou d'obtenir des bénéfices paraît prédominant :

« Pour de vrai moi, je vous l'ai dit, la seule raison que je fais du crime c'est pour l'argent » (Manu).

« Oui j'ai le choix, mais c'est comme j'ai le choix de faire d'autres choses, mais quand que je veux dire qu'est-ce que tu veux que je fasse d'autre c'est que qu'est-ce que je pourrais qui ferait plus d'argent vraiment dans le fond. Je ne pense pas que travailler c'est la solution [...] » (Steve).

Ainsi, leur décision d'adopter des comportements délinquants apparaît davantage comme le résultat d'une réflexion en lien avec les bénéfices qu'ils peuvent obtenir. Pour certains, c'est d'ailleurs une logique coûts-bénéfices qui sous-tend leur prise de décision quant à leur implication dans le crime :

« Ce n'est pas la peur qui me donne envie de quitter de toute façon. C'est plus qu'est-ce que ça te rapporte. Qu'est-ce que ça te rapporte, dans le sens ça te rapporte plus, comme j'ai dit, plus de torts que de bien. Toujours du in and out en prison... C'est ça » (Martin).

« Les risques comme... Des coups caves comme mettons taxer quelqu'un, je suis exposé devant tout le monde, ça ne me rapporte pas beaucoup... Avantages, désavantages » (Georges).

Pour ce groupe de participants, lorsqu'ils sont questionnés sur leurs rêves et leurs projets d'avenir, plusieurs éléments de grandiosité sont constatés dans leur discours. Ces éléments se traduisent par la présence de projets et de rêves irréalistes ou de désir de richesse. Il semble que la recherche de puissance et d'ascension sociale passe souvent par la possession de biens matériels et d'argent :

« Je veux devenir milliardaire. J'aimerais ça avoir un studio d'enregistrement pour la musique ou un tattoo shop, ou peut-être les deux. J'aimerais ça faire ça. Avoir des business légales. C'est ça dans le fond la game, c'est de même que tu ne vas pas rentrer en prison, que tu ne vas pas te faire chier. Pourquoi pas une grande affaire avec studio d'enregistrement puis si je peux avoir une autre affaire

de tatou tant mieux. Je peux avoir un club, aussi un restaurant, je m'en câlisse, pourquoi pas les 4. Une chose à la fois » (Steve).

« Comme moi je voudrais genre faire un gros coup. C'est ça que j'ai toujours eu dans la tête genre mettons plus tard. Comme dans 10 ans à peu près, si je ne rentre pas en dedans ou quelque chose, je vais faire un gros coup qui va me rapporter vraiment beaucoup, admettons comme 2-3 millions que j'ai dans ma poche pour moi tout seul, puis comme j'arrête tout. Comme je rouvre un petit commerce ou je fais quelque chose, puis j'arrête de prendre des risques » (Manu).

« Oui. Habiter sur une île [...] Non, une île qui m'appartient » (Georges).

De plus, pour certains, lorsqu'ils sont questionnés concernant les personnes auxquelles « ils aimeraient ressembler », il est possible de constater les éléments de grandiosité par les modèles qu'ils admirent, l'absence de modèle ou encore le sentiment d'être supérieur aux autres:

a) grandiosité des modèles :

« Moi je crois que c'est mon oncle [...] Il y avait déjà des affaires de danseuses puis tout, mais des affaires de fraude, des affaires nouvelles, ça venait vraiment de commencer à Montréal. Puis lui il a été un des premiers à faire ça puis il a ramassé vraiment beaucoup d'argent. Puis comme lui c'était une personne intelligente, il pensait toujours pour après, comme il pensait toujours à long terme. Comme maintenant il est dans mon pays parce qu'il a été exporté, parce que genre il a été déclaré ici au Canada comme un criminel dangereux tu comprends [...] dans mon pays puis tout, maintenant il a 2 hôtels, il est resté dans mon pays. Il a une grosse villa devant la plage. Il est assis à ne rien foutre toute la journée. Il fait juste commander. Il ne fait rien. Il a son dépanneur. Il avait un autre magasin, un gros magasin de vêtements, je ne sais pas trop quoi, puis il a 2 hôtels. Sa vie est finie, elle est faite, lui genre. Il est assis, il y a de l'argent qui rentre [...] » (Manu).

« Comme c'est un gars tout qu'est-ce qu'il fait, il le fait bien. Intelligent, séduisant aussi... Les filles aussi... Je l'aime bien pour ça aussi. Oui il est vraiment fort [...] Non, mais pour vrai, excusez-moi de dire ça, il a accompli un rêve que bien des hommes aimeraient bien accomplir. » (Georges).

b) absence de modèle

« Je n'admire personne. Je respecte des gens oui, mais je n'admire personne. Je ne veux pas être comme personne. Je veux être moi-même [...] Admirer c'est que tu veux être comme lui. Tu dis wow, fan club... Et respecter c'est je le respecte oui, parce que je ne sais pas, peut-être qu'il a fait quelque chose, peut-être parce qu'il est lui-même. Par exemple toi je vais te respecter peut-être parce que tu es toi-même, peut-être parce que tu as fait quelque chose de mémorable puis OK je vais te respecter. Puis je n'admire que Dieu » (Martin).

c) sentiment de supériorité

« [...] C'est ça que je veux te dire par des fois je me sens mieux qu'eux, parce que je ne sais pas, des fois on dirait qu'ils le savent, mais ils ignorent leur conscience qui est logique, puis ils font leurs folies qu'ils ont envie de faire sur l'instant [...]» (Steve).

La lecture des notes d'entrevues révèle que pour trois d'entre eux, le lien de confiance avec l'interviewer a été plus difficile à établir. Pour deux participants, une grande méfiance était d'ailleurs observée. Pour le quatrième participant, bien que le contact fût plus facile à établir, il a tout de même refusé de répondre à certaines questions et il a évoqué une certaine crainte concernant la confidentialité de l'entrevue. Il est ainsi possible de penser que les participants de ce sous-groupe présentent des difficultés sur le plan relationnel. Les contacts avec autrui sont teintés de méfiance et il est plus difficile pour eux d'établir une relation avec une personne qu'ils connaissent peu, et ce, même si la confidentialité des rencontres est assurée.

En résumé, les participants de ce groupe présentent des caractéristiques qui les unissent entre eux et les différencient des autres regroupements. Ils manifestent peu de désir de changement et paraissent adopter des comportements délinquants dans une optique plutôt utilitaire (p. ex., répondre à un besoin d'argent). Les risques et les délits

s'inscrivent davantage comme le résultat d'un calcul coûts-bénéfices. Bien que ce calcul puisse souvent s'avérer inexact et tenir peu compte des conséquences réelles et probables, il n'en demeure pas moins que les participants y réfèrent lorsqu'ils discutent de leur délinquance et de leur appartenance à un gang de rue. Ils paraissent donc se distinguer des participants du groupe précédent qui semblent davantage guidés dans leur délinquance par l'impulsivité. Les participants de ce groupe partagent également d'autres caractéristiques communes, notamment sur le plan de la personnalité (présence d'éléments de grandiosité, de sentiment de supériorité, de détachement émotionnel). De plus, les notes d'entrevues (résumé-synthèse) dénotent des difficultés au plan relationnel notamment en lien avec la capacité à faire confiance. Le contexte confidentiel a permis aux autres participants de l'échantillon de parler de divers sujets sensibles et personnels alors que pour ces participants une plus grande réticence et même de la méfiance ont été observées.

Désir de changement

Les participants du troisième regroupement partagent des caractéristiques appartenant aux deux groupes présentés précédemment, mais se distinguent de par leur engagement dans un processus de changement. Bien qu'une certaine ambivalence puisse être présente, il demeure néanmoins que ces participants évoquent clairement un désir de changement comme le démontrent ces extraits :

« Oui, je n'ai plus d'obligation parce qu'ils savent que je me suis retiré. Ça va toujours rester mes amis, mais je n'aurai plus à faire des trucs pour... parce

qu'ils savent que je ne fais plus dans ce monde-là. Ils savent que j'ai laissé » (Gino)

« Oui, mais c'est sûr je ne suis pas quelqu'un de saint comme on peut dire. Mais j'essaie de ne plus être dans ces affaires-là. Comme je finis mon école, je suis rendu en secondaire 5, quand j'étais rentré [*au centre de réadaptation*] j'étais en 2. Comme là j'essaie plus de suivre le droit chemin maintenant » (Julien).

« J'ai beaucoup réfléchi, cette sentence-ci ça m'a vraiment aidé à réfléchir et tout à comment tu peux enligner ta vie. Puis ça ne t'amène à rien de faire ces délits-là [...] » (Pierre).

Ainsi, deux des trois participants mentionnent avoir déjà quitté les gangs de rue alors que le troisième jeune projette plutôt son désir de changement à la fin de sa prise en charge par le centre jeunesse. Une autre caractéristique partagée par ces trois participants concerne les modèles évoqués par ceux-ci lorsque la question leur est posée. Contrairement au sous-groupe précédent, les participants de ce sous-groupe réfèrent à des personnes de leur famille qui représentent un modèle perçu comme atteignable et positif. Ainsi, pour Pierre c'est son frère qui lui sert de modèle alors que pour Julien et Gino ce sont plutôt leurs mères qui jouent ce rôle. Les extraits suivants illustrent, respectivement, les propos de ces participants :

« Depuis que je suis tout petit que je le regarde... Comme en ce moment il réussit sa vie, je le regarde encore là. Il est sorti d'un délinquant fini qui faisait plein de conneries puis qui est rentré en dedans plusieurs fois, il s'est replacé à l'âge de 19 ans comme un gars... comme s'il n'avait jamais fait de connerie de sa vie. Il s'est replacé, pas de dossier, pas rien. Il voyage avec ses 3 petits enfants. Mon grand frère. Très fort au basket, division un de l'Université Georgetown il a fait, il est revenu ici après parce qu'il voulait créer une famille. Il aurait pu aller loin au basket, mais il a fait ses choix dans sa vie » (Pierre).

« Ma mère, ça serait ma mère. Oui ça serait ma mère, parce qu'on est quand même 7 enfants chez moi puis on ne va pas dire ma mère elle est riche, on s'entend qu'elle n'a pas beaucoup d'argent, je l'ai souvent aidée quand j'étais dehors. Puis chaque jour de visite elle est là avec tous mes petits frères. Des fois elle n'a pas de voiture puis elle marche 2 heures pour venir me voir ici. [...] Puis elle est là, c'est comme une responsable, moi je trouve qu'elle est responsable puis elle sait s'amuser aussi. Je ne dis pas qu'elle est parfaite ma mère, elle s'amuse aussi. Elle a 40 ans, mais elle va au club, elle s'amuse, mais elle reste toujours légale comme on peut dire. Elle respecte ce qu'elle doit respecter. Elle paie ce qu'elle doit payer, son appart, tout. Le frigidaire, il y a toujours de la bouffe pour les enfants » (Julien).

« Oui. J'aimerais ressembler à... Pour de vrai mon exemple, pour moi c'est ma mère. Ma mère a toujours été mon exemple depuis que je suis jeune. J'aimerais ça lui ressembler [...] Elle a beaucoup de qualités que j'aime. C'est quelqu'un qui est persévérant. Moi je ne suis pas quelqu'un de persévérant. C'est quelqu'un qui ne va jamais lâcher, c'est quelqu'un qui va toujours essayer de trouver le moyen de régler les problèmes sans faire de mal, sans vouloir faire quelque chose contre ses principes [...] » (Gino).

Il est possible de constater que ces jeunes considèrent avoir des modèles positifs provenant de leur entourage proche. Aussi, ces participants semblent avoir trouvé des intérêts leur permettant de se réaliser autrement que par l'adoption de comportements délinquants. Pierre et Julien évoquent le sport comme un moyen facilitant l'adoption de comportements plus adaptés et Gino souligne qu'il a toujours aimé l'école :

« Oui, c'est ça. Parce que je m'entraîne souvent, je m'en vais au gym et tout. Je fais beaucoup de sport puis je suis plus en santé maintenant. Avant je fumais un paquet par jour de cigarettes ici même. Quand j'étais dehors j'en fumais plus. Après ça j'ai arrêté de fumer la cigarette. Après ça j'ai dit bon j'ai arrêté la cigarette, je suis capable d'arrêter le cannabis. J'ai essayé une fois, j'ai échoué. J'ai réessayé, là j'ai essayé, je suis capable, là j'ai réussi finalement. C'est plus une question de motivation personnelle dans le fond. C'est juste pour me tenir en forme parce que j'aime ça. Je me sens bien quand je m'entraîne puis tout, quand je cours, je me sens bien » (Julien).

« [...] L'exemple de l'adrénaline du football ça c'est mon exemple à moi. Moi je joue au football pour aller chercher une adrénaline, pour combler mon besoin [...] » (Pierre).

« Moi je n'ai jamais lâché mes études. J'ai toujours été bon à l'école malgré mon autre côté de vie bizarre. J'ai toujours été bon à l'école. L'école je ne veux jamais lâcher, j'aime ça l'école [...] » (Gino).

Les participants présentent également un projet de vie positif qui paraît tenir compte de leur réalité immédiate :

« Je suis en train d'aller à l'école, je finis mon secondaire 5. Là mon prochain projet que je veux accomplir... Moi, je suis toujours quelqu'un qui vit étape par étape. Je ne cherche pas à... chercher trop loin avant de... quand je veux quelque chose j'y vais d'abord étape par étape puis là c'est mon secondaire 5 que je veux avoir. Je suis presque arrivé. Je suis déjà en secondaire 5. Il me reste juste des matières de secondaire 4 à finir. Puis après peut-être que je vais faire un DEP, peut-être que je vais aller au cégep, ça dépend » (Gino).

« J'aimerais ça être éducateur. Parce que je suis passé par ici, j'ai fait 3 ans et demi de ma vie ici puis je sais c'est quoi, c'est comme une famille. Quand je suis arrivé j'étais bizarre on peut dire, je ne comprenais rien à ce moment-là puis je vois qu'il y a du monde qui peut aider du monde. En étant ici je peux plus comprendre le monde qui sont ici, tu comprends ce que je veux dire. Je peux plus comprendre les éduc. J'aimerais ça finir mon école bien sûr, mon secondaire 5 pour aller au cégep, continuer à m'entraîner parce que ça aussi j'aime ça. Avant je ne m'entraînais pas. J'ai connu ça ici puis j'ai accroché là-dessus (inaudible). C'est pas mal ça [...] » (Julien).

« Terminer mon secondaire, il me reste une année, dans le fond je suis secondaire 4. Il me reste une année. Aller le plus loin possible au basketball. Moi je veux faire... aller division 1 comme mon frère aux États-Unis. Jouer avec les plus forts. Avoir une blonde qui m'aime comme j'ai en ce moment, qui vient me voir le dimanche. Dans le fond comme je suis en ce moment, mais... Comment on dit upgrade en français, monter les échelles comme tu vois » (Pierre).

En résumé, les participants de ce sous-groupe partagent certaines caractéristiques des sous-groupes précédents notamment à ce qui a trait à la motivation derrière leurs

comportements délinquants, mais ils se différencient de par leur volonté actuelle de changement. Pour que les participants puissent faire partie de ce regroupement, il ne suffit pas seulement d'évoquer le désir de changer. Les participants de ce sous-groupe identifient également des modèles positifs dans leur entourage, des activités et des moyens qui leur permettent d'adopter des comportements plus adaptés à la vie en société et des projets de vie positifs et réalistes, ce qui constitue un plus grand engagement dans un processus de changement.

Discussion

La présente section vise à discuter des résultats en fonction des objectifs de l'étude et à mettre ces résultats en lien avec les connaissances actuelles sur le domaine. De plus, suite à la réflexion issue de l'analyse des résultats, des recommandations concernant l'intervention seront proposées dans le but de permettre l'enrichissement des pratiques actuelles. Les limites de l'étude seront également soulevées afin de mettre en contexte les implications de ces nouvelles connaissances.

Les gangs de rue et la délinquance, les points de vue des participants

L'importance de la définition

Un des premiers éléments abordés par les participants concerne la définition du terme gang de rue. Dans les écrits scientifiques, il n'existe actuellement aucun consensus quant à la définition du terme gang de rue (Guay & Couture-Poulin, 2012), d'où l'intérêt de s'intéresser à la perception qu'en ont les jeunes contrevenants. Ce sous-thème est d'ailleurs évoqué par la majorité des participants rencontrés (six). Ceux-ci font d'abord la distinction entre les gangs de rue et les « cliques ». Une « clique » référerait, selon eux, à un groupe d'amis faisant des crimes alors que la définition d'un gang de rue inclurait le fait d'afficher l'appartenance caractéristique des membres du gang et de défendre un territoire. En résumé, pour les participants, un gang de rue se définirait comme suit : un regroupement de personnes, généralement des amis, qui commettent des

crimes, affichent leur appartenance à ce groupe et défendent un territoire. La définition issue de la perception des participants de cette étude se rapproche de celle mise de l'avant par le SPVM, les participants mettant également l'accent sur l'importance des actes criminels et du contrôle (défense du territoire). Toutefois, le fait que les membres soient généralement des amis et qu'ils s'affichent comme appartenant à un gang de rue particulier sont des éléments qui paraissent absents des deux définitions les plus utilisées au Québec (Guay & Gaumont-Casias, 2009). De plus, la distinction entre une « clique », c'est-à-dire un regroupement d'amis commettant des crimes, et un gang de rue ne semble pas être prise en compte dans ces définitions. Pourtant, dans les écrits scientifiques, le fait d'appartenir à un gang de rue aurait des effets spécifiques et donc différents de l'appartenance à un groupe de jeunes délinquants (Barnes, Beaver & Mitchell Miller, 2010 ; Bouchard & Spindler, 2010; Gatti et al., 2005).

Bien que la définition issue de la perception des participants soit certes incomplète et ne se substitue pas à celles présentées par les chercheurs, les autorités et les intervenants œuvrant auprès de cette clientèle, il n'en demeure pas moins qu'elle pose plusieurs questions quant à la précision des définitions utilisées au Québec. En effet, les définitions proposées par le SPVM et Hébert et ses collaborateurs (1997) présentent un risque important de faux positifs étant donné l'absence de distinction claire entre les groupes de délinquants et les gangs de rue. Ce constat soulève l'importance d'établir une définition précise afin d'éviter le risque de stigmatiser certains adolescents et ainsi d'offrir une intervention qui est moins adaptée. Il paraît donc indispensable de tenir

compte de la perception des jeunes côtoyant ou se déclarant membre d'un gang de rue lors de l'élaboration de la définition ou du moins lorsque nous l'utilisons pour identifier les jeunes associés aux gangs de rue.

Parmi les participants à la recherche, les réponses issues de l'entrevue qualitative révèlent qu'un seul participant considère ne pas faire partie d'un gang de rue. Pour les neuf autres, diverses réponses sont observées. Cette diversité mène au constat qu'une réponse catégorielle (oui/non) à la question de l'affiliation à un gang de rue pourrait ne pas être suffisante pour fournir un portrait juste. D'ailleurs, dans cette étude, la comparaison des données sociodémographiques avec celles issues de l'entrevue qualitative révèle des divergences. En effet, certains participants ont d'abord répondu appartenir à un gang de rue lors de la passation des questionnaires alors que l'entrevue qualitative met plutôt en lumière une réponse plus nuancée et même négative à la même question. Ces observations renvoient, encore une fois, aux difficultés inhérentes à l'absence de définition claire du phénomène des gangs de rue ainsi qu'aux limites reliées à la stratégie d'autorévélation (Guay & Fredette, 2010). De plus, il se pourrait également que le sentiment d'appartenance dépende à la fois du type d'organisation et de la façon dont se définit le jeune. Il se peut que dans certaines organisations, le passage vers le statut de membre de gang de rue ne fasse pas l'objet d'un rituel clair. Ainsi, l'appartenance deviendrait alors subjective, dépendant donc davantage de la seule perception du jeune.

Le gang vu de l'intérieur

Pour décrire ce qu'est un gang de rue, la majorité des participants a abordé le sujet de son fonctionnement. En ce sens, sept participants sur dix ont discuté du processus d'adhésion. Pour la majorité d'entre eux, il existe des étapes à franchir avant de devenir membre d'un gang de rue. Ces étapes incluent de côtoyer préalablement des membres du gang. C'est ensuite les membres du gang qui décident, suite à une période de fréquentation, de faire de cette personne un membre en règle du gang ou non. La description que les participants en font concorde d'ailleurs avec leur histoire personnelle. L'âge d'adhésion dans cette étude se situe entre 12 et 16 ans, résultats qui s'avèrent semblables à ceux retrouvés dans les travaux de Hamel et ses collaborateurs (1998) qui avaient révélé 14 ans comme l'âge moyen d'adhésion. Pour la majorité des participants, l'âge fourni est approximatif car le moment où ils deviennent un membre officiel ne fait pas l'objet d'un rituel. Plus de la moitié des participants ont commencé à côtoyer des membres de gang de rue dès l'enfance. Ces résultats vont d'ailleurs dans le même sens que ceux de l'étude de Hamel et ses collaborateurs (1998) qui révélait que pour la plupart des jeunes interviewés, l'affiliation constituait un processus graduel qui s'amorçait durant l'enfance. Ce processus démontre également le caractère non coercitif de l'affiliation et suggère que les futurs membres auraient fait le choix d'y adhérer. Ces constats corroborent les résultats issus des travaux de Hamel et ses collaborateurs (1998, 2013) et de Spergel (1995). Il s'avère donc possible d'affirmer que l'adhésion aux gangs de rue s'effectue généralement de façon progressive et non coercitive. Cependant, dans un contexte où le processus est très graduel, il est possible de se demander si les jeunes

sont réellement en mesure de faire un choix. En effet, faire un choix implique d'avoir plusieurs options et de devoir prendre une décision. Toutefois, pour ces jeunes, le choix semble se faire de façon implicite et ce, sans qu'il y ait réellement de processus de réflexion préalable.

L'organisation du gang de rue est un élément qui a été discuté par huit participants sur dix. Cet élément ne semble toutefois pas faire l'objet d'un consensus en ce sens où les participants s'accordent pour dire qu'une forme d'organisation est présente, mais qu'elle diffère d'un gang de rue à un autre. La majorité des participants mentionnent que l'organisation s'établit à travers les consignes, les responsabilités et les règles non écrites ainsi que par les fonctions de chaque membre. Pour certains participants, les règles ne sont d'ailleurs pas explicites. Le concept de hiérarchie est aussi mentionné, mais il se limite souvent à la présence d'un chef. En bref, le niveau de hiérarchie paraît peu détaillé et les règles de fonctionnement semblent généralement implicites, mais elles ne sont ni claires ni définies. Ces résultats paraissent confirmer les conclusions de Hébert et ses collaborateurs (1997) selon lesquelles la majorité des gangs de rue n'ont pas un niveau d'organisation très complexe. Toutefois, ils semblent diverger de ceux de Hamel et ses collaborateurs (1998) puisque les participants de cette étude n'abordent pas la présence d'un nom de gang, de signes de reconnaissance, d'un lieu de rencontre précis ni d'aucune forme d'initiation. Par contre, il aurait été intéressant de valider la présence d'un tel type d'organisation en posant la question directement aux participants de cette étude.

Les résultats démontrent également que la violence fait partie intégrante de l'expérience d'un gang de rue. Pour la majorité des participants, la violence serait essentielle au fonctionnement d'un gang de rue. Toutefois, une minorité des participants réfute le caractère « essentiel » de la violence, mais s'accorde pour dire qu'elle est toujours présente dans l'univers des gangs de rue. La violence servirait à imposer le respect, défendre le territoire associé au gang de rue et à protéger ses membres. Les travaux de Hamel et ses collaborateurs (1998) allaient aussi en ce sens et permettaient de prendre conscience de l'omniprésence de la violence. Les résultats de leur étude qualitative effectuée à partir d'un échantillon montréalais de 31 adolescents ayant fait l'expérience des gangs de rue démontraient que 96,8 % des participants affirmaient que les membres de gangs de rue faisaient ou avaient fait usage d'armes à feu. Ces constatations rappellent les travaux de Spergel (1995) à savoir que la violence remplirait des fonctions essentielles à la viabilité d'un gang de rue, permettant à la fois de maintenir la cohésion du groupe et de combler les besoins personnels et sociaux des membres. Il appert évident qu'un tel climat de violence met les jeunes membres d'un gang de rue à risque de traumatismes potentiels et, ultimement, à risque de développer des difficultés sur le plan psychologique comme le suggèrent plusieurs études (Abram et al., 2004; Dierkhising et al., 2013; Kerig et al., 2009; Taylor et al., 2007).

Afin de décrire ce qui constitue un gang de rue, l'évocation des activités illégales perpétrées pour acquérir de l'argent paraît être un élément particulièrement important puisque la majorité des participants le nomment. Tel que souligné par Spergel (1995),

les activités criminelles et la violence sont des recours qui répondent aux normes, soit à ce qui est attendu de façon implicite, des gangs de rue. Par ailleurs, bien que ces activités soient mentionnées par les participants, ils ne discutent pas spontanément des détails qui les entourent. Ainsi, il semble que le type de délit commis par les membres d'un gang de rue soit considéré comme étant plus ou moins important pourvu que celui-ci rapporte de l'argent. Ceci suggère que les activités pratiquées par le gang sont diversifiées comme les travaux de Chatterjee (2006) et Hamel et ses collaborateurs (2013) l'énoncent.

Qui sont les membres d'un gang de rue?

Les caractéristiques des membres de gang de rue sont discutées par les dix participants, ce qui en fait un sous-thème particulièrement important. Les membres du gang sont décrits par les participants selon la définition qu'ils ont donnée du gang; ils commettent des délits avec un groupe d'amis. De plus, les jeunes affiliés seraient différents des autres jeunes de leur âge; notamment dû au fait qu'ils ont une routine de vie différente, ont plus de responsabilités et des comptes à rendre (aux autres membres du gang), vivent plus de stress, ne vont pas à l'école, vivent plus d'expériences plus jeunes et ont une façon de penser différente. Le manque d'engagement scolaire s'avère d'ailleurs un facteur de risque associé à l'affiliation à un gang de rue (Hill et al., 1999).

Il semble régner une grande ambiguïté chez les participants concernant les définitions des « vrais membres » et des « faux membres » d'un gang de rue. Selon les participants à l'étude, il existerait de « faux membres » qui seraient soit de passage ou qui serviraient

de « pions » au sein d'un gang de rue sans le savoir. Selon eux, les « pions » représentent des jeunes à qui le gang fait croire qu'ils pourront devenir membres, mais qui sont en réalité utilisés par le gang à toutes sortes de fins (p. ex., faire des crimes qui comportent trop de risques pour les membres). Ainsi, ceux qui seraient de passage pourraient s'apparenter aux recrues issues de la typologie présentée par Hébert et ses collaborateurs (1997). Ces recrues seraient des jeunes qui sont attirés par les gangs de rue, s'impliquent avec eux, mais prennent finalement la décision de ne pas s'engager davantage. Toutefois, la présence de membres servant de « pions » au sein d'un gang de rue ne fait pas partie de la typologie proposée par Hébert et ses collaborateurs (1997). Cette catégorie de membres pourrait être considérée comme étant un sous-type aux recrues. De plus, il est possible de penser que de par leur statut inférieur, ils pourraient être davantage à risque, les autres membres du gang de rue pouvant alors les utiliser dans des situations plus dangereuses afin de se protéger.

Le fait d'afficher des vêtements, des signes et des symboles associés à l'appartenance à un gang de rue est également un élément évoqué par neuf participants. Loin de faire consensus, cet élément dénote d'une grande ambiguïté. L'affichage réfère, selon eux, au fait d'arborez des signes distinctifs permettant de démontrer leur appartenance à un gang de rue spécifique. Ces signes incluent la façon de parler et de s'habiller, les tatouages et les gestes faits avec les mains. Pour certains participants, le fait d'afficher ces signes permet de reconnaître les membres d'un gang de rue alors que pour d'autres c'est plutôt l'apanage des « faux membres », les « vrais membres » étant plus discrets. Certains

soulignent, *a contrario*, qu'il faut beaucoup de courage pour porter « ses couleurs », surtout lorsqu'ils ne sont pas accompagnés des autres membres du gang, puisque ces signes peuvent mener à des altercations avec des gangs de rue rivaux. Par conséquent, la présence d'une telle ambiguïté chez les participants soulève la nécessité d'une investigation plus pointue notamment en ce qui a trait à la définition des membres de gang de rue. Une hypothèse à considérer serait que l'importance accordée à l'affichage de signes distinctifs d'un gang de rue diffère d'un gang à un autre, les valeurs pouvant diverger selon le gang.

Les délinquants

Alors que les membres d'un gang de rue sont principalement définis par leur statut d'appartenance et ce qu'il implique (se définissent par le groupe et leur rapport au groupe), les délinquants non associés aux gangs de rue sont davantage perçus par les participants comme des personnes qui font des délits de façon indépendante. Bien que la gravité des délits soit parfois évoquée, elle ne semble pas être prise en compte dans la définition qu'ils font du délinquant. Le délit est perçu comme étant une transgression de la loi, ce qui correspond bien à la définition de la conduite délinquante des adolescents de LeBlanc (2003). L'indépendance et la liberté du délinquant apparaissent essentielles à la définition formulée par les participants rencontrés. À l'opposé des jeunes délinquants membres d'un gang de rue qui sont perçus comme ayant des responsabilités et des comptes à rendre aux autres membres du gang ainsi qu'au chef dans certains cas, le délinquant est perçu comme une personne qui ne suit pas les règles et qui agit comme

bon le lui semble, sans être sous l'influence de quiconque. Un respect semble associé au délinquant qui apparaît ainsi libre de toutes responsabilités. Même les participants se considérant comme des membres de gang de rue soulignent les avantages de cette indépendance. La description que font les participants du délinquant n'est pas sans rappeler la personnalité antisociale (APA, 2000). Certains participants précisent également qu'au-delà des gestes délinquants, il existe une façon de penser et d'agir délinquante. Celle-ci se caractériserait entre autres par la façon de réagir, l'impulsivité, la séduction et la manipulation. Cette façon de penser délinquante se rapproche de la définition de la psychopathie proposée par Hare et Newman (2008) notamment en ce qui a trait aux aspects interpersonnels (p. ex., la séduction et la manipulation).

Bien que l'analyse des réponses mette en évidence la présence de caractéristiques différentes entre les membres de gang de rue et les délinquants, la majorité des participants se considérant comme membre de gang de rue se perçoivent également comme des délinquants. Bien que plusieurs d'entre eux ne se perçoivent pas comme « indépendants », ils considèrent avoir une pensée délinquante comme si elle faisait partie de leur identité. L'indépendance est rapportée par les trois participants se percevant comme peu ou pas impliqués dans des gangs de rue. Il est toutefois difficile de départager si l'identité délinquante a précédé l'affiliation à un gang de rue comme le suggère le modèle mixte de Thornberry et ses collaborateurs (1993), à l'effet que les jeunes qui joignent les gangs de rue présentent déjà un haut niveau de délinquance et que le gang de rue n'a pour effet qu'exacerber leurs comportements délinquants. Il est

possible de penser que dans certains cas, l'identité délinquante s'est développée à travers leur affiliation à un gang puisque les premiers contacts ont souvent eu lieu durant l'enfance comme le rapportent les participants.

Pourquoi joindre les gangs de rue et devenir délinquant?

La recension des écrits scientifiques permet de constater la présence de plusieurs facteurs prédisposant l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. Les travaux de Thrasher (1927) amènent la notion de désorganisation sociale comme facteur favorisant l'émergence des gangs de rue. Ainsi, les besoins des jeunes issus de ces milieux trouveraient leur assouvissement à l'intérieur des gangs de rue étant donné la détérioration des institutions sociales, conséquence de la désorganisation sociale. Spergel (1995) abonde également en ce sens et croit que les gangs de rue pourraient répondre aux besoins des jeunes vulnérables lorsque les institutions sociales n'y parviennent pas. Les travaux de ces auteurs permettent de mieux comprendre les réponses des participants de l'étude. Ils évoquent également les besoins et l'environnement comme facteurs explicatifs de l'adhésion aux gangs de rue. La présence de besoins à combler comme facteur favorisant l'affiliation aux gangs de rue est d'ailleurs abordée par sept participants. Les besoins évoqués par ces jeunes concordent avec ceux énoncés par Spergel (1995) et Hamel et ses collaborateurs (1998), soit le besoin d'argent, de protection (sécurité physique), de reconnaissance et de valorisation (réputation), d'appartenance et d'affection (famille substitutive) et de pouvoir (statut). Toutefois, dans l'ensemble, les participants émettent peu d'hypothèses en ce qui a trait à

l'origine des besoins qu'ils énoncent. De plus, bien qu'ils soient mentionnés, les facteurs environnementaux ne sont pas spontanément soulevés; seulement trois participants sur dix en parlent. Néanmoins, les participants qui en parlent évoquent l'influence de la famille, de l'éducation, de la violence et du quartier sur leur association aux gangs de rue.

À la différence des raisons évoquées pour expliquer l'adhésion des jeunes aux gangs de rue, ce sont les facteurs environnementaux (p. ex., milieu de vie, la famille, l'influence des autres), qui sont principalement rapportés comme hypothèses explicatives de la délinquance. Pour les participants, les gangs de rue répondraient davantage à des besoins individuels que la délinquance. Lorsque les besoins individuels sont mentionnés pour expliquer la délinquance, ils réfèrent à une recherche de stimulation (p. ex., recherche de sensations fortes et d'adrénaline), ce qui pourrait supposer une prédisposition biologique particulière. Toutefois, cette dernière hypothèse n'a pas été investiguée, elle demeure donc purement hypothétique et pourrait faire l'objet d'autres études. En résumé, le délinquant semble être perçu comme une personne ayant des besoins physiologiques particuliers (p. ex., recherche de sensations fortes et d'adrénaline) qui a grandi dans un milieu favorisant le développement de comportements délinquants. Cette perception appuie les études portant sur les facteurs prédisposant à la délinquance qui soulignent que la présence de facteurs de risque individuels (Carroll et al., 2006; Enns et al., 2007; Iacono et al., 2008; Moffitt & Caspi, 2001; Murray & Farrington, 2010; Romero et al., 2001; Sibley et al., 2011; Taylor et al.,

2000), en interaction avec les facteurs de risque environnementaux (Alltucker et al., 2006; Brendgen et al., 2000; Claes & Lacourse, 2001; Craig et al., 2002; Farrington et al., 2002; Juby & Farrington, 2001; Lacourse et al., 2003; Pagani et al., 1999 ; Preski & Shelton, 2001; Vitaro et al., 2000;), accroît le risque de développer une telle problématique. Ainsi, à la lumière des propos des participants à l'étude, il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle le jeune qui s'affilie aux gangs de rue présentent des difficultés sur le plan affectif ou du moins qu'ils recherchent de manière active à combler certains besoins à travers l'établissement de relations interpersonnelles avec les autres membres des gangs de rue, le besoin d'appartenance étant un bon exemple. À l'inverse, il semble que le délinquant qui n'est pas associé aux gangs n'ait pas nécessairement de besoins de nature affective à combler en ce sens où les facteurs explicatifs énoncés quant à son statut de délinquant réfèrent à l'environnement inadéquat, à la recherche de sensations fortes et d'adrénaline ou résultant de mauvais choix. Le délinquant est perçu comme quelqu'un d'indépendant qui n'a pas besoin de personne, ce qui questionne davantage sa capacité à développer des relations de confiance. En somme, les besoins relationnels semblent prendre beaucoup moins d'importance pour le délinquant non-affilié à un gang de rue.

Mis à part les facteurs personnels et environnementaux, les participants de l'étude soulèvent la présence d'un élément extrêmement important permettant, selon eux, d'expliquer l'affiliation à un gang de rue, soit la notion de choix. En effet, une grande majorité (huit participants) croit que l'affiliation est généralement le résultat d'un choix

conscient. Les écrits consultés ne faisaient d'ailleurs pas référence à cet élément. Une hypothèse à considérer serait que cette responsabilisation leur permettrait d'échapper à un sentiment d'impuissance. Lorsqu'ils parlent de leur propre histoire, les participants rapportent avoir eu le choix de rejoindre les gangs. Toutefois, les propos sont beaucoup plus nuancés lorsqu'il est question de leur histoire personnelle. En effet, des sept participants qui perçoivent avoir exercé un choix, six nuancent ensuite cette affirmation. Selon eux, certains facteurs peuvent avoir altéré leur jugement et influencé le processus décisionnel en faveur de leur affiliation. Il est également possible de penser que l'aspect graduel du processus d'adhésion peut leur avoir laissé l'impression d'avoir fait un choix bien que celui-ci semble s'être plutôt imposé à eux, ceux-ci n'étant pas disposés en raison de leurs facteurs de risque (individuels, environnementaux) à voir les autres options. Il n'en demeure pas moins qu'il leur semble important de s'approprier cette décision. L'affiliation à un gang de rue pourrait alors être comprise comme une recherche active de réponse à leurs besoins (au plan social, de l'identité et de la sécurité) leur permettant ainsi d'éviter de se sentir impuissants et vulnérables. Il se peut que leurs facteurs de risque sur le plan personnel et familial fassent en sorte que leurs besoins ne trouvent leur assouvissement dans leur milieu de vie les rendant ainsi plus disposés à rejoindre les gangs. En somme, plutôt que de demeurer impuissant face à leurs besoins inassouvis, ces jeunes sont plutôt en recherche active de moyens pour les combler, via l'adhésion aux gangs, évitant ainsi de faire le constat de leur vulnérabilité. Il est possible de penser que le contact avec leur sentiment d'impuissance pourrait avoir un impact sur l'ajustement psychologique et ainsi mener à des affects dépressifs bien que les entrevues

ne nous aient pas permis d'observer de tels affects. L'affiliation pourrait donc être considérée comme une stratégie adaptative permettant de ne pas verser dans le désespoir, comme stratégie contra-dépressive. Par ailleurs, cette recherche de responsabilisation par rapport à leurs choix, pourrait également expliquer la plus grande propension des participants à évoquer des besoins personnels plutôt qu'environnementaux comme facteurs explicatifs de l'affiliation à un gang de rue. En somme, la notion de choix et plus précisément le choix perçu par les jeunes contrevenants apparaît comme un élément nouveau, à notre connaissance, dans les écrits scientifiques concernant les gangs de rue.

En contrepartie, la notion de choix est peu utilisée par les participants pour expliquer la délinquance à part pour dire qu'elle constitue le résultat de mauvais choix de la part des adolescents. En effet, les participants expliquent l'émergence de la délinquance comme étant le fruit d'un environnement à risque et de besoins d'ordre physiologique (p. ex., recherche de sensations fortes). Il semble qu'un plus grand cynisme soit associé à l'explication de la délinquance, comme si les jeunes avaient peu de pouvoir quant à son émergence et son développement.

Contrairement aux hypothèses explicatives formulées par les jeunes au sujet de l'affiliation aux gangs de rue, référant principalement aux besoins individuels (p. ex., appartenance, pouvoir, affection, argent, valorisation, reconnaissance et adrénaline) et à la notion de choix, c'est l'argent de façon spécifique qui constitue la raison la plus

fréquemment rapportée par les participants pour expliquer le comportement délinquant. Comme le délinquant se définit principalement, selon les participants, par la perpétration de délits et par le fait qu'il agit pour son propre intérêt, l'argent est probablement la motivation qui apparaît la plus logique, de leur point de vue, puisqu'elle apporte une gratification immédiate.

Quitter les gangs et cesser d'être délinquant

La notion de désistement est évoquée spontanément par la moitié des participants. Pour quatre d'entre eux, le désistement est possible, mais difficile, alors que pour un seul participant celui-ci est tout simplement impossible. Parmi les difficultés faisant obstacle au désistement, les participants notent le danger de demeurer associé à un gang de rue aux yeux des gangs rivaux et le fait que se dissocier de son gang engendre forcément de perdre des amis proches. L'étude qualitative réalisée par Hamel et ses collaborateurs (1998) révèle également que le processus de désistement paraît empreint de craintes et d'insécurité. Il est à noter que les participants de la présente étude n'ont pas rapporté de crainte de représailles de la part de leur gang comme faisant obstacle au désistement. Selon la perception des jeunes interviewés, il semblerait que cette décision relève davantage d'un choix personnel. Ainsi, la notion de choix se révèle, encore une fois, être mis à l'avant-plan par les participants. Ces résultats corroborent les études de Pyrooz et Decker (2011) ainsi que d'Hamel et ses collaborateurs (1998) à l'effet que le désistement s'effectue rarement de façon hostile. De plus, la possibilité de rester associé à un gang de rue malgré le désistement est un élément rapporté par les participants de la

présente étude qui confirme les conclusions de la recherche de Pyrooz et Decker (2011). Les auteurs soutiennent qu'il peut être difficile pour un membre d'un gang de rue de se dissocier complètement du groupe étant donné que les autres membres sont souvent des amis qui vivent dans le même quartier. Il se pourrait que, pour certains jeunes, une telle décision puisse même remettre en question une partie de leur identité comme le suggère le participant qui croit que c'est impossible de quitter les gangs étant donné l'implication émotionnelle. Les résultats laissent croire que les autres membres du gang sont parfois perçus comme des membres de leur famille et donc comme une partie intégrante de leur vie, de leur histoire, et ultimement, de leur identité.

Les participants discutent aussi du désistement d'un point de vue plus personnel. Ainsi, le sous-thème « abandon d'un gang de rue » renvoie au processus de désistement en ce sens où il regroupe les raisons pouvant motiver le départ du gang. Pour la majorité des participants, l'abandon du gang de rue est envisageable, bien qu'ils ne soient pas nécessairement engagés dans un tel processus au moment de l'entrevue. Ceux-ci semblent donc jongler avec l'idée de quitter le gang, comme si le désistement pourrait être envisagé devant un motif valable et suffisant à leurs yeux. Ces motifs, familiaux pour la plupart, demeurent toutefois nébuleux en ce sens où il semblerait qu'il faille qu'un événement grave survienne pour amener une remise en question. Il apparaît donc que le désistement soit rarement, selon l'analyse des propos des participants, le résultat d'une réflexion ou d'une remise en question de leur affiliation. En lien avec l'hypothèse énoncée précédemment voulant que l'affiliation à un gang leur permette d'avoir une

emprise sur leur vie (notion de choix), il se peut que le désistement ne puisse avoir lieu que devant l'éventualité d'une catastrophe. Par ailleurs, il est également possible que la survenue d'un événement ayant un impact majeur sur leur vie pourrait déclencher une remise en question conduisant au désistement. Sur le plan psychologique, avoir le sentiment de perdre le contrôle pourrait ne pas être adaptatif en ce sens où, sans le gang, les participants se sentiraient démunis et sans repères. Peut-être faudrait-il tenir compte de ce besoin de contrôle dans leur ajustement psychologique notamment lorsque le désistement est abordé en intervention. En effet, il apparaît essentiel de favoriser le processus décisionnel en respectant l'importance pour eux de faire des choix. Il est également essentiel de tenir compte de la fonction que le gang exerce sur l'ajustement psychologique du jeune et d'adapter les interventions en conséquence, sans quoi, le processus de désistement risque d'être un échec. Dans le processus de désistement, le jeune se retrouve privé de ses stratégies d'adaptations habituelles (via le gang), les interventions doivent donc d'abord être en lien avec les besoins du jeune et doivent viser à guider le jeune vers des stratégies d'adaptation plus adéquates et efficaces à long terme.

Le désir de changement chez les délinquants non associés aux gangs de rue est amené par seulement deux participants. Toutefois, contrairement au désistement, les participants discutent peu des obstacles et constatent que plus l'implication dans des activités criminelles est longue, plus le changement est difficile. Cette constatation corrobore les études faisant une distinction entre les délinquants à début précoce et ceux

à début tardif. Ainsi, ceux dont la délinquance s'amorce tôt dans leur vie (autour de 10 ans) ont souvent des conduites délinquantes qui se poursuivent à l'âge adulte (Henry et al., 1996; Moffitt, 1993; Moffitt & Caspi, 2001; Taylor et al., 2000). À la lumière des propos rapportés par les participants, il paraît plus difficile d'envisager de cesser les activités délinquantes que de se désister d'un gang de rue, comme si quitter un gang de rue relevait davantage d'un choix. Il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle la délinquance pourrait être perçue davantage comme étant partie intégrante de l'identité des participants. Il se peut donc que pour les jeunes qui se perçoivent d'abord comme des délinquants, même s'ils se considèrent également comme un membre d'un gang de rue, la possibilité de changer soit plus difficile à envisager.

Vers une vision plus nuancée des jeunes contrevenants

L'objectif secondaire de cette recherche visait à vérifier l'existence de regroupements parmi les jeunes constituant l'échantillon. La démarche utilisée a permis de découvrir la présence de trois regroupements. Il a d'abord été constaté que les participants pouvaient se différencier par (1) leur engagement dans un processus de changement et selon (2) la motivation derrière leurs comportements délinquants.

Le premier regroupement comprend les jeunes ayant un désir de changement faible et une conduite délinquante sous-tendue principalement par une recherche de sensations fortes, de l'impulsivité et une agitation physique. Les participants de ce sous-groupe paraissent tirer une satisfaction liée à la perpétration d'actes délictuels comme s'ils

avaient physiologiquement besoin d'une telle stimulation. Il se peut que ces participants présentent des particularités au niveau neuropsychologique d'autant plus qu'il est possible de constater, en consultant les données sociodémographiques, la présence d'un retard important au niveau scolaire chez ceux-ci. Comme aucune évaluation neuropsychologique n'a été menée et qu'aucune consultation des écrits à cet égard n'ait été effectuée, il s'agit ici d'une hypothèse à explorer dans des études futures. Ces participants pourraient également s'apparenter à ceux décrits par Agnew (2009) comme ayant une « faible maîtrise de soi », c'est-à-dire des individus qui démontrent de l'impulsivité et une recherche de sensations fortes. L'existence de ce sous-groupe pourrait également confirmer le modèle présenté par Gottfredson et Hirschi (1990) stipulant que « la faible maîtrise de soi » serait la cause principale de l'activité délinquante.

Par ailleurs, les participants du sous-groupe « faible désir de changement/recherche de sensations fortes » semblent démontrer une identité délinquante s'apparentant à la définition que les conclusions de l'analyse qualitative révèlent. Ils se perçoivent comme des personnes indépendantes qui ne suivent pas les règles. Bien que deux des participants de ce sous-groupe affirment appartenir à un gang de rue ou une clique, ils semblent moins se définir comme des membres de gang de rue que comme des délinquants. Ainsi, il est possible qu'à l'intérieur d'un gang, certaines personnes s'identifient davantage comme des délinquants et moins comme des membres d'un gang de rue. Il pourrait donc y avoir une primauté de l'identité délinquante bien que ces

identités (délinquante et membre de gang de rue) ne soient pas mutuellement exclusives. Il se peut que pour certains jeunes, en raison de leur indépendance, il soit plus difficile de se conformer aux normes d'un gang de rue. Ceux-ci pourraient donc éprouver un moins grand sentiment d'appartenance. Ces jeunes se percevraient d'abord comme des délinquants et ensuite comme des membres d'un gang de rue. Leur délinquance pourrait donc être moins fortement imbriquée avec l'expérience d'un gang de rue, rendant ainsi l'abandon du gang plus aisé que l'abandon de la délinquance. Il est possible que leur délinquance relève davantage de leur identité alors que le gang pourrait plutôt être une modalité permettant de l'actualiser. L'expérience du gang aurait alors pour effet d'exacerber leurs comportements délinquants, comme le suggère le modèle de Thornberry et ses collaborateurs (1993).

En somme, les participants de ce sous-groupe paraissent partager plusieurs caractéristiques associées au TPA, notamment la transgression et le mépris des droits d'autrui, l'incapacité de se conformer aux normes sociales ainsi que l'impulsivité. Plusieurs caractéristiques, notamment l'impulsivité et la recherche de sensations, semblent avoir toujours été présentes dans leur histoire, ce qui soulève l'hypothèse de la présence d'une trajectoire développementale spécifique. Tel qu'indiqué dans le DSM-IV-TR (APA, 2000), les personnes qui développent un TPA ont un parcours développemental particulier et souvent caractérisé par un trouble des conduites à l'enfance et l'adolescence.

Les participants du deuxième sous-groupe, « non désir actif de changement/pour les bénéfiques du crime » se distinguent du premier groupe de par la nature de leur délinquance. La perpétration de délits semble s'inscrire dans une perspective « utilitaire », c'est-à-dire qu'ils sont commis dans un but précis. Les participants de ce sous-groupe insistent sur l'importance des gains monétaires et du ratio coûts-bénéfices lorsqu'ils parlent de leur conduite délinquante suggérant ainsi une plus grande capacité à préméditer leurs gestes. Pourquoi est-il si important pour ces jeunes de gagner de l'argent, au point de commettre des actes illégaux et de prendre autant de risques? Plusieurs hypothèses sont possibles pour tenter d'expliquer l'importance de l'argent. Bien que cet élément n'ait pas fait l'objet d'une investigation plus approfondie, il est possible d'affirmer que les plus plausibles sont probablement celles qui tiennent compte à la fois de paramètres sociaux et individuels. Une société basée sur un paradigme capitaliste a certes une influence sur la valeur attribuable à l'argent. Les politiques sociales ainsi que le contexte socio-économique actuels ont assurément une influence sur la perception de l'importance de l'argent. Néanmoins, ces influences socio-politiques à elles seules ne sont pas suffisantes pour expliquer le recours à la délinquance pour obtenir des gains monétaires. Il semble que pour certaines personnes, cette recherche d'argent « à tout prix » revêt un caractère particulier, comme c'est le cas des participants de ce sous-groupe qui se caractérisent par la présence dans leur discours de projets et de rêves grandioses ainsi que de désirs de puissance et de supériorité. Il est important de souligner qu'aucune question concernant l'argent n'a été posée dans l'entrevue, les participants ayant évoqué ce thème spontanément. En effet, les participants constituant

ce sous-groupe paraissent à la recherche de gratifications, notamment monétaires, qui pourraient suggérer la présence d'un narcissisme pathologique. Le désir de posséder de grandes sommes d'argent et de nombreux biens matériels, le fait de vouloir ressembler à quelqu'un d'important ou encore se penser supérieur aux autres sont des indices qui suggèrent la présence de telles failles sur le plan narcissique (Marcelli & Braconnier, 2008). Il est possible d'émettre l'hypothèse que l'argent soit utilisé comme moyen de pallier des difficultés sur le plan narcissique, le désir de richesse allant au-delà d'un désir de réalisation personnelle. Il se peut que derrière le choix d'une vie axé sur la délinquance se cache en fait l'impression de ne pas pouvoir réussir autrement. L'argent pourrait alors être perçu comme une réussite et ainsi compenser le sentiment d'être inférieur ou inadéquat. Ainsi, les interventions en psychologie devraient tenir compte des fragilités sur le plan narcissique et ce, particulièrement avec les jeunes contrevenants partageant les caractéristiques de ce sous-groupe. La question de l'importance de l'argent chez les jeunes contrevenants demeure un sujet à explorer puisqu'à notre connaissance, il existe peu de recherches s'y étant intéressées de façon spécifique.

Les participants du sous-groupe « non désir actif de changement/pour les bénéfiques du crime » paraissent partager certains traits de personnalité associés à la psychopathie, plus précisément à la dimension narcissique mise en lumière par Frick et ses collaborateurs (2000). Leur capacité apparente à préméditer leurs gestes, notamment à travers leur logique de coûts-bénéfices, sous-tend un détachement sur le plan émotionnel, ce qui pourrait se rapprocher de la personnalité psychopathique telle que

décrite par Verona et ses collaborateurs (2012). Ce détachement leur permettrait d'analyser la situation et de prendre une décision dépourvue d'émotion. De plus, la présence de désirs de supériorité et de projets grandioses dans leurs discours soulève la possibilité d'un narcissisme pathologique (Marcelli & Braconnier, 2008). Ces désirs de grandeur leur permettraient de ne pas être en contact avec leur vulnérabilité. Bien que nous n'ayons aucune information concernant l'histoire développementale de ces jeunes, il est possible de penser que des difficultés dans la relation d'attachement pourraient être, comme le suggère Bleiberg (2004), à l'origine du détachement de certains états internes reliés notamment au sentiment d'être vulnérable. Dans ce cas, la délinquance pourrait être comprise comme un moyen d'avoir du contrôle sur leur environnement et de ne pas être en contact avec leur sentiment de vulnérabilité ou d'inadéquation.

Le troisième regroupement inclut les participants étant engagés dans un processus de changement. Il se distingue d'ailleurs des deux autres sous-groupes sur ce point. Les participants de ce regroupement pourraient avoir appartenu, à un autre moment de leur vie, à un des deux autres sous-groupes établis précédemment. Certains partagent d'ailleurs certaines caractéristiques des deux autres sous-groupes. Néanmoins, en plus de l'implication dans un processus de changement, les participants de ce regroupement partagent des facteurs de protection contre la délinquance et la récidive (Jessor et al., 1995). Le sport et l'école ainsi que la présence de modèles positifs dans leur entourage sont en effet des facteurs de protection pour ces participants. Ces facteurs se rapprochent d'ailleurs de ceux référant à la satisfaction et à l'attitude positive envers l'école et au

soutien et à l'affection de la famille retrouvés dans les études de Simões et ses collaborateurs (2008) et de Carr et Vandiver (2001). Ces facteurs de protection pourraient leur permettre plus facilement d'envisager un avenir en dehors du gang. En partant de l'hypothèse que certains de ces jeunes aient un grand besoin de sentir qu'ils ont un contrôle sur leur vie et sur leur environnement, le gang ou la délinquance leur ayant procuré le sentiment de l'exercer, il est nécessaire qu'ils puissent de nouveau avoir cette impression de contrôle sur leur vie. Des modèles positifs adultes ou encore le fait de réussir à l'école ou dans les sports constituent des repères alternatifs à ceux des gangs et de la délinquance. De plus, ces réussites peuvent renforcer l'estime de soi et pallier certaines failles sur le plan narcissique. Il est possible qu'une meilleure estime de soi puisse les rendre moins vulnérables aux attraits que représentent le gang ou la délinquance sur le plan narcissique.

L'élaboration de regroupements parmi l'échantillon de participants a permis de mettre en lumière la présence de différents profils de jeunes contrevenants qu'ils soient ou non affiliés à un gang de rue. Les jeunes se considérant affiliés à un gang de rue ne présenteraient pas un profil unique. En effet, cette étude permet de constater que les motivations pouvant expliquer les comportements délinquants ainsi que le désir de changement ne sont pas les mêmes pour tous les jeunes contrevenants. Compte tenu de ces différences, l'affiliation aux gangs de rue ne semble pas avoir la même signification ni le même rôle pour chacun, d'où l'importance de s'y attarder de manière spécifique. Néanmoins, l'affiliation à un gang de rue permettrait de répondre à de nombreux besoins

individuels qu'il est nécessaire d'identifier pour guider l'intervention auprès des jeunes contrevenants. Il importe de mieux comprendre comment la délinquance et l'affiliation aux gangs de rue s'inscrivent dans l'histoire de chaque jeune. Pour mieux intervenir, il apparaît essentiel de bien comprendre le fonctionnement de chaque jeune. L'évaluation psychologique ou encore l'accompagnement d'un psychologue à titre de consultant pourrait permettre de répondre à ces questions et d'offrir des recommandations permettant l'élaboration d'une intervention individualisée qui tiendrait aussi compte du degré d'engagement dans un processus de changement et des facteurs de protection. Certains jeunes contrevenants pourraient bénéficier d'une thérapie. L'identification des candidats pouvant bénéficier d'une thérapie devrait faire l'objet d'une attention particulière puisque ces jeunes sont souvent moins enclins à demander cette aide de façon spontanée. Bien que la mise en place d'un plan d'intervention individualisée ayant pour objectifs la réadaptation et la réinsertion soit une pratique systématique en centre jeunesse, cette démarche gagnerait à être bonifiée par l'apport d'un psychologue à titre de consultant clinique. De plus, un dépistage systématique des troubles de la santé mentale serait particulièrement indiqué chez les jeunes contrevenants étant donné leur prévalence dans cette population (Laurier et al., 2015). Le psychologue consultant pourrait ainsi mieux accompagner les éducateurs par la suite. En ne répondant pas aux besoins spécifiques de chaque jeune, il y a certes un risque important que le jeune ne prenne pas conscience de ses difficultés, ne se sente pas concerné par les interventions, développe peu de liens de confiance avec les adultes et donc ne s'engage pas dans un

processus de changement. De plus, cela risque ainsi de renforcer la méfiance et de consolider les comportements délinquants.

Suggestions pour l'intervention

La réflexion issue de l'analyse des résultats en lien avec la recension des écrits scientifiques a permis de dégager certaines pistes et recommandations concernant l'intervention auprès des jeunes contrevenants affiliés ou non à un gang de rue. Il est à noter que ces suggestions n'ont pas fait l'objet d'une évaluation lors de ce projet de recherche.

En ce qui a trait au désistement d'un gang de rue, il est encourageant de constater que, selon les dires des jeunes rencontrés, la crainte de représailles ne constitue pas, de façon générale, un obstacle. De plus, pour la majorité des participants interviewés, l'abandon du gang est envisageable, ce dont il paraît ainsi essentiel de tenir compte pour la réadaptation. Il pourrait être pertinent d'aborder la question du désistement en intervention. Les motivations pour délaisser le gang peuvent différer pour chacun, mais il semble essentiel de travailler à les identifier pour espérer amener ces jeunes à s'engager dans un processus de changement. Il pourrait ensuite s'avérer pertinent de travailler sur les peurs et les craintes pouvant éventuellement faire obstacle au processus. En somme, il importe d'avoir une approche individualisée qui inclut une compréhension des besoins sur le plan psychologique, le désistement n'ayant pas les mêmes implications pour chaque jeune, d'autant plus que l'affiliation à un gang de rue ne joue

pas le même rôle pour chacun. En ce sens, il est essentiel à notre avis de tenir compte de l'importance que revêt pour les jeunes le fait d'assumer le choix de s'affilier à un gang de rue, comme levier d'intervention. Miser sur leur responsabilisation à l'égard de leurs choix leur permettrait ainsi de s'approprier un certain pouvoir, élément essentiel au changement.

La présence de regroupements parmi les jeunes constituant l'échantillon de l'étude soulève l'importance de s'intéresser à ce qui sous-tend la délinquance ou l'affiliation à un gang de rue. Pour les jeunes du premier sous-groupe (« Non désir actif de changement/ recherche de sensation et impulsivité ») une évaluation psychologique pourrait d'abord permettre de mieux comprendre la nature de leurs particularités (p. ex., recherche de sensations fortes, impulsivité, agitation physique), d'évaluer la présence de traits de personnalité appartenant ou non à un trouble de la personnalité et de voir de quelle manière ceux-ci s'inscrivent dans leur histoire personnelle. Cette évaluation pourrait alors contribuer à dispenser des services de réadaptation adaptés à leur réalité. Un plan d'intervention visant une meilleure gestion des émotions et de leurs comportements pourrait être approprié, notamment en lien avec leur grande impulsivité. Il est important de ne pas nier leurs besoins liés à la recherche de sensations, mais plutôt de s'en servir pour les amener à trouver des comportements plus adaptés pour y répondre, le sport pouvant en être un bon exemple. En les aidant à répondre autrement à leurs besoins, il peut alors être possible de créer un réel désir de changement chez ces jeunes.

Pour les jeunes s'apparentant aux participants du deuxième sous-groupe (« Non désir actif de changement/ pour les bénéfices du crime »), plusieurs pistes d'intervention tenant compte de leurs particularités pourraient être envisagées. Afin de générer un désir de changement, il apparaît essentiel de tenir compte de leur manière de réfléchir. Comme une logique « coût-bénéfice » semble sous-tendre leur prise de décisions, il pourrait être pertinent de l'utiliser comme stratégie d'intervention. En revanche, chez les jeunes rencontrés plusieurs éléments sont souvent exclus de leur équation « coût-bénéfice », notamment les conséquences négatives à plus long terme. En outre, les alternatives pro-sociales font rarement partie du calcul, comme si la violence, l'intimidation et les activités illégales constituaient les seules alternatives lors de la résolution de problème. L'intervention pourrait donc avoir pour cible de les aider à inclure un ensemble d'éléments et de possibilités dans leurs équations tout en respectant leur capacité à prendre de décisions. Une approche moralisatrice pourrait toutefois avoir comme effet de briser ou de rendre impossible l'établissement d'un lien de confiance, ce qui constitue un élément essentiel de l'intervention. Par ailleurs, la recherche de facteurs de protection pourrait s'avérer un allié de choix pour guider l'intervention notamment dans le but de suggérer des alternatives réalistes à leurs comportements délinquants (Jessor et al., 1995). Par exemple, pour un adolescent, qui malgré sa délinquance, réussit bien à l'école, l'idée de trouver un domaine d'étude intéressant et menant à un emploi bien rémunéré à court ou moyen terme pourrait être proposée. Il faut toutefois tenir compte, avec l'adolescent, des éléments qui pourraient s'avérer être des obstacles au désistement comme l'influence des amis délinquants ou encore le désir de gratification rapide. Il

importe donc, encore une fois, de partir de ce qu'ils sont, de leurs particularités pour les accompagner de manière optimale.

Sur le plan de la relation thérapeutique, il appert essentiel de tenir compte d'indices suggérant la présence d'un narcissisme pathologique. Malgré une apparence d'invulnérabilité et parfois d'arrogance, ces adolescents peuvent souvent se sentir impuissants et fondamentalement inadéquats. Ils peuvent alors se décourager facilement lorsqu'ils ont l'impression de vivre un échec. L'encouragement et le soutien sont essentiels malgré une attitude de leur part qui peut parfois susciter le contraire chez le thérapeute. Il se peut donc que l'établissement d'une relation de confiance nécessite beaucoup de patience et d'efforts. Néanmoins, malgré la présence de difficultés d'ordre affectif, l'entreprise d'une thérapie n'est pas nécessairement indiquée lorsque le désir de changement n'est pas suffisant. La prise de conscience de certaines de leurs vulnérabilités pourrait toutefois précéder et favoriser une telle démarche.

Pour les jeunes contrevenants qui présentent des caractéristiques du troisième sous-groupe (« Désir de changement »), la consolidation de leur désir de changement pourrait être la cible d'intervention principale. En effet, l'ambivalence et le découragement peuvent être des obstacles à l'atteinte de leurs objectifs. Il est donc important de bien définir leurs objectifs, de s'assurer que ceux-ci soient réalistes afin qu'ils ne se découragent pas, en plus de les aider à trouver des moyens pour y parvenir. Une

intervention de soutien de la part des éducateurs serait à privilégier et la possibilité d'entamer un processus psychothérapeutique pourrait être proposée.

En terminant, bien que plusieurs pistes d'interventions puissent s'être dégagées de la présente étude, la prévention reste l'option à privilégier. Étant donné que l'affiliation aux gangs de rue et que le début de la délinquance grave et persistante a souvent lieu tôt dans la vie, il est essentiel de mettre en place des activités de prévention et ce, dès l'enfance. Il est également essentiel de mettre en place rapidement des interventions adaptées, et ce, tout au long de leur « parcours délinquant ».

Recherches futures

L'analyse des résultats a suscité de nombreux questionnements demeurés sans réponse, dont certains pourraient être pertinents à explorer dans des recherches futures. Tout d'abord, la notion de « choix » est un élément qui semble avoir fait consensus parmi les participants de l'étude. Selon eux, l'affiliation à un gang de rue serait le résultat d'un choix conscient. Il appert donc important de tenir compte, dans les recherches à venir, du caractère actif et décisionnel des jeunes quant à leur affiliation aux gangs de rue. En ce sens, il pourrait aussi être pertinent de s'attarder aux éléments qui sont pris en compte dans le processus décisionnel des adolescents lorsqu'ils considèrent faire le choix de rejoindre les gangs. L'importance de la notion de choix est également utile lorsqu'il est question de désistement. Les résultats de cette étude soulèvent l'importance de consacrer davantage de recherches à l'exploration du

phénomène de désistement afin de mieux comprendre ce processus et de mieux accompagner les jeunes qui y sont confrontés. Les études sur les facteurs de risque sont nombreuses et permettent de cibler les jeunes à risque de développer une problématique de délinquance. Cependant, il existe encore peu d'études sur les facteurs de protection qui pourraient se révéler particulièrement utiles en prévention et en intervention. Des études ultérieures portant sur les facteurs liés au désistement seraient donc pertinentes et nécessaires. De plus, la dimension de l'amitié au sein des gangs de rue a été rapportée par la plupart des jeunes de l'échantillon comme faisant partie de leur expérience du gang. Il semble que l'amitié puisse parfois jouer un rôle de protection ou constituer un facteur de risque, il serait donc intéressant, dans des recherches ultérieures, d'explorer davantage cette dimension.

En terminant, la question de l'importance de l'argent pour la plupart des jeunes contrevenants reste encore à étudier. Certaines pistes de compréhension ont été dégagées de cette recherche, notamment en lien avec la présence d'un narcissisme pathologique. Néanmoins, il serait fort pertinent, dans des études subséquentes, de s'attarder plus amplement sur la signification que prend l'argent pour ces jeunes ainsi qu'au rôle qu'il joue dans leur fonctionnement psychologique et dans l'émergence de leur délinquance. Des recherches tenant compte de l'influence des facteurs sociaux pourraient aussi permettre une meilleure compréhension du rôle qu'ils exercent sur les jeunes présentant certaines fragilités sur le plan psychologique.

Limites de l'étude

La présente étude comporte des limites. Tout d'abord, la taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble de la population des jeunes contrevenants. De plus, il se peut que les participants de l'échantillon présentent des caractéristiques particulières étant donné le caractère volontaire de la participation à l'entrevue qualitative. Ainsi, il est possible de penser que la participation à ce type d'entrevue, qui est enregistrée sur bande audio et nécessite entre autres un certain désir de communiquer son point de vue, puisse intéresser certains types de jeunes contrevenants qui sont moins représentatifs de cette population. Néanmoins, malgré ces limites, la majorité des résultats de cette étude corroborent ceux des recherches précédentes, ce qui leur confère une plus grande validité externe.

Le contexte de l'entrevue peut également constituer une limite pour plusieurs raisons. D'abord, l'ensemble des entrevues a été réalisé par une seule personne. Il se peut, par exemple, que le sexe de l'interviewer, féminin dans le cas présent, et la désirabilité sociale puissent avoir eu un impact sur les éléments révélés ou non par les participants. Toutefois, comme la présence de biais est une conséquence *sine qua non* de la passation d'entrevues, le recours à un seul interviewer permet d'en neutraliser l'impact puisqu'ils sont les mêmes pour l'ensemble des entrevues. Il est cependant possible que le caractère confidentiel et ponctuel (il n'y a qu'une seule rencontre) de l'entrevue ait permis aux participants de se confier davantage qu'ils ne le feraient normalement dans un autre contexte d'évaluation. Il pourrait donc être difficile d'obtenir aussi rapidement le même

niveau de révélation de soi et la même ouverture dans un contexte judiciaire, notamment lorsque l'intervenant, voire le thérapeute, se trouve en position d'autorité.

Enfin, une dernière limite renvoie à l'analyse des résultats de l'objectif secondaire. Les entrevues et les notes d'entrevue ont été réalisées par l'auteure de la présente étude. Dès l'analyse des verbatims, le souvenir de l'entrevue réelle pourrait avoir teinté le choix des regroupements et ainsi réduire la validité supplémentaire que pouvaient procurer les notes d'entrevue. Ainsi, il se peut que les résultats de cet objectif, à visée exploratoire, puissent avoir été l'objet d'une contamination. Toutefois, afin de diminuer l'impact potentiel de cette limite, l'avis des deux directeurs de thèse concernant la validité des regroupements a été demandé.

Conclusion

La présente étude avait pour objectif principal de contribuer à l'enrichissement des connaissances en matière de délinquance et de gang de rue et d'ainsi permettre de mieux comprendre le fonctionnement psychologique des jeunes contrevenants. Afin d'y parvenir, l'utilisation d'un devis qualitatif a été privilégié, celui-ci permettant d'explorer les perceptions des jeunes et d'approfondir la compréhension du phénomène. Cette étude a permis de décrire les perceptions des jeunes contrevenants de l'échantillon relativement à des sujets les concernant, soit la délinquance et les gangs de rue. Les résultats de cette étude permettent une compréhension plus riche du phénomène, menant à des suggestions de pistes d'intervention pouvant être mises en place au sein des établissements ayant la responsabilité d'intervenir auprès de ces jeunes. Les perceptions des adolescents constituent dans ce contexte la base sur laquelle le travail thérapeutique se bâtit. De plus, la présente étude a permis de constater que ce n'est pas l'affiliation ou non à un gang de rue qui semble importante pour comprendre la problématique présentée par ces jeunes, mais plutôt la façon dont ils se définissent. En effet, l'analyse a permis de comprendre que la délinquance et l'affiliation à un gang de rue ne jouent pas le même rôle pour chacun d'eux. L'exemple de l'appartenance ou non aux gangs de rue illustre bien l'importance d'avoir accès à une réponse élaborée de la part des participants, une simple réponse catégorielle ne permettant pas de comprendre la complexité et la variabilité qui semblent caractériser ce phénomène.

Le phénomène des gangs de rue est un objet d'étude encore récent au Québec (Guay & Fredette, 2010). La présente recherche contribue à enrichir les connaissances à cet égard. Le point de vue des participants fournit un portrait plus complet et plus juste de leur réalité. Les participants de l'échantillon ont d'ailleurs souligné l'importance du « choix » dans le processus d'affiliation aux gangs de rue. Ce besoin de s'approprier la responsabilité de l'association aux gangs est, à notre connaissance, un élément nouveau qu'il importe de prendre en considération à la fois lors des interventions et dans les recherches futures. De plus, les points de vue divergents à l'égard de la description d'un gang de rue, incluant, entre autres, les caractéristiques des membres et l'organisation du gang, soulèvent la présence d'une pluralité au niveau des valeurs associées au phénomène des gangs de rue. L'expérience d'un gang de rue peut donc différer d'un adolescent à l'autre, d'où la nécessité de s'y intéresser de façon spécifique et différenciée pour chaque individu.

Enfin, cette étude a mis en lumière la présence de différents regroupements parmi un échantillon de jeunes contrevenants. Les résultats ont mené à l'identification de trois sous-groupes de jeunes contrevenants en fonction du désir actif de changement/non désir actif de changement et de ce qui sous-tend la délinquance (recherche de sensations fortes et impulsivité/pour les bénéfices du crime). Ces résultats suggèrent ainsi que les jeunes contrevenants peuvent avoir des profils et des besoins différents, ce qui implique de les identifier et d'adapter l'intervention en conséquence. Pour le psychologue qui intervient auprès de cette clientèle, il importe donc de s'intéresser à la manière dont s'est inscrit la

délinquance ou l'affiliation à un gang de rue dans leur histoire et au rôle joué dans leur fonctionnement actuel. De plus, une attention particulière devrait être accordée à l'identification de facteurs de protection tels que la satisfaction envers l'école, les relations positives avec ses collègues de classe et la présence d'amis non-délinquants par exemple afin d'accompagner le jeune vers l'émergence ou l'actualisation de son désir de changement.

Références

- Abram, K. M., Teplin, L. A., McClelland, G. M., & Dulcan, M. K. (2003). Comorbid psychiatric disorders in youth in juvenile detention. *Archives of General Psychiatry*, *60*, 1098-1108.
- Abram, K. M., Teplin, L. A., Charles, D. R., Longworth, S. L., McClellan, G. M., & Dulcan, M.K. (2004). Posttraumatic stress disorder and trauma in youth in juvenile detention. *Archives of General Psychiatry*, *61*, 403-410.
- Agnew, R. (2009). *Juvenile delinquency: Causes and control*. New York, NY: Oxford University Press.
- Alltucker, K. W., Bullis, M., Colse, D., & Yovanoff, P. (2006). Different pathways to juvenile delinquency: Characteristics of early and late starters in a sample of previously incarcerated youth. *Journal of Child and Family Studies*, *15*, 479-492.
- American Psychiatric Association. (2000). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4^e éd.-TR). Washington, DC: American Psychiatric Association.
- American Psychiatric Association. (1987). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (3^e éd.). Washington, DC: American Psychiatric Association.
- Andresen, M. A., & Felson, M. (2012). Co-offending and the diversification of crime types. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, *56*, 811-829.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2011). Position de l'Association des centres jeunesse du Québec devant le comité permanent de la justice et des droits de la personne. Étude du projet de loi C-10 Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents modifiée par le projet de loi C-10 : Loi édictant la Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme et modifiant la Loi sur l'immunité des États, le Code criminel, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et d'autres lois. Repéré à http://www.acjq.qc.ca/public/a14178bc45b54a12b27e38017be2da39/mes_document/publications/mémoire_comite_justice_octobre_2011.pdf
- Barnes, J. C., Beaver, K. M., & Mitchell Miller, J. (2010). Estimating the effect of gang membership on nonviolent and violent delinquency: A counterfactual analysis. *Aggressive Behavior*, *36*, 437-451.

- Beaver, K. M., Barnes, J. C., May, J. S., & Schwartz, J. A. (2011). Psychopathic personality traits, genetic risk, and gene-environment correlations. *Criminal Justice and Behavior, 38*, 896-912.
- Blair, R. J. R., Peschardt, K. S., Budhani, S., Mitchell, D. G. V., & Pine, D. S. (2006). The development of psychopathy. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 47*, 262-275.
- Bleiberg, E. (2004). *Treating personality disorders in children and adolescents*. New York, NY: The Guilford Press.
- Bolt, D. M., Hare, R. D., Vitale, J. E., & Newman, J. (2004). A multigroup item response theory analysis of the psychopathy checklist-revised. *Psychological Assessment, 16*, 155-168.
- Born, M. (2005). *Psychologie de la délinquance*. Bruxelles, Belgique: De Boeck Université.
- Bouchard, M., & Spindler, A. (2010). Groups, gangs and delinquency: Does organization matter? *Journal of Criminal Justice, 38*, 921-933.
- Bowlby, J. (1969). *Attachement et perte*. Vol. 1. Attachement. Paris, France: P.U.F.
- Brendgen, M., Vitaro, F., & Bukowski, W. M. (2000). Deviant friends and early adolescents' emotional and behavioural adjustment. *Journal of Research on Adolescence, 10*, 173-189.
- Carroll, A., Hemingway, F., Bower, J., Ashman, A., Houghton, S., & Durkin, K. (2006). Impulsivity in juvenile delinquency: Differences among early-onset, late-onset, and non-offenders. *Journal of Youth and Adolescence, 35*, 519-529.
- Carr, M. B., & Vandiver, T. A. (2001). Risk and protective factors among youth offenders. *Adolescence, 36*, 409-426.
- Chatterjee, J. (2006). *Un rapport de recherche sur les gangs de jeunes : problèmes, perspectives et priorités*. Ottawa, ON : Sous-direction de la recherche et de l'évaluation, Direction des services de la police communautaires, contractuels et autochtones, Gendarmerie royale du Canada.
- Claes, M., & Lacourse, E. (2001). Pratiques parentales et comportements déviants à l'adolescence. *Enfance, 53*, 379-399.
- Cleckley H. (1976). *The mask of sanity* (5th ed.). St. Louis, MO: Mosby.

- Corcoran, K., Washington, A., & Meyers, N. (2005). The impact of gang membership on mental health symptoms, behavior problems and antisocial criminality incarcerated young men. *Journal of Gang Research, 12*, 25-35.
- Cournoyer, L. G., & Dionne, J. (2007). Efficacité du programme de probation intensive du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire : la récidive officielle. *Criminologie, 40*, 155-184.
- Cournoyer, L. G., & Dionne, J. (2010). La consommation de substances psychoactives chez les délinquants juvéniles à haut risque de récidive : enjeux psychométriques. *Canadian Journal of Behavioural Science, 42*, 34-43.
- Craig, W. M., Vitaro, F., Gagnon, C., & Tremblay, R. E. (2002). The road to gang membership: Characteristics of male gang and nongang members from ages 10 to 14. *Social Development, 11*, 53-68.
- Dembo, R., Wareham, J., & Schmeidler, J. (2007). Drug use and delinquent behaviour: A growth model of parallel processes among high-risk youth. *Criminal Justice and Behavior, 34*, 680-696.
- Dierkhising, C. B., Ko, S. J., Woods-Jaeger, B., Briggs, E. C., Lee, R. & Pynoos, R. S. (2013). Trauma histories among justice-involved youth: Findings from the National Child Traumatic Stress Network. *European Journal of Psychotraumatology, 4*, 1-12.
- Dupéré, V., Lacourse, E., Willms, J. D., Vitaro, F., & Tremblay, R. E. (2007). Affiliation to youth gangs during adolescence: The interaction between childhood psychopathic tendencies and neighbourhood disadvantage. *Journal of Abnormal Child Psychology, 35*, 1035-1045.
- Eisenberg, N., Fabes, R. A., & Spinrad, T. L. (2006). Prosocial behaviour. Dans N. Eisenberg, W. Damon, & R. M. Lerner (Eds), *Handbook of child psychology : Vol. 3. Social, emotional, and personality development* (6^e éd., Vol.3, pp.646-718).
- Elliott, R., Fischer, C. T., Rennie, D. L. (1999). Evolving guidelines for publication of qualitative research studies in psychology and related fields. *British Journal of Clinical Psychology, 38*, 215-229.
- Enns, R. A., Reddon, J. R., Das, J. P., & Boukos, H. (2007). Measuring executive function deficits in male delinquents using the cognitive assessment system. *Journal of Offender Rehabilitation, 44*, 43-63.
- Esbensen, F. A., Winfree, L. T., Jr., He, N., & Taylor. T. J. (2001). Youth gangs and definitional issues: When is a gang a gang, and why does it matter? *Crime and Delinquency, 47*, 105-130.

- Farrington, D. P., Loeber, R., Yin, Y., & Anderson, S. J. (2002). Are within-individual causes of delinquency the same as between-individual causes? *Criminal Behaviour and Mental Health, 12*, 53-68.
- Forth, A. E., Hart, S. D., & Hare, R. D. (1990). Assessment of psychopathy in male young offenders. *Psychological Assessment : A Journal of Consulting and Clinical Psychology, 2*, 342-344.
- Fréchette, M., & Leblanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. Québec, QC : Gaëtan Morin éditeur.
- Frick, P. J., O'Brien, B. S., Wootton, J. M., & McBurnett, K. (1994). Psychopathy and conduct problems in children. *Journal of Abnormal Psychology, 103*, 700-707.
- Frick, P. J., Bodin, S. D., & Barry, C. T. (2000). Psychopathic traits and conduct problems in community and clinic-referred samples of children: Further development of the psychopathy screening device. *Psychological Assessment, 12*, 382-393.
- Frick, P. J., Stickle, T. R., Dandereaux, D. M., Farrell, J. M., & Kimonis, E. R. (2005). Callous-unemotional traits in predicting the severity and stability of conduct problems and delinquency. *Journal of Abnormal Child Psychology, 33*, 471-487.
- Gatti, U., Tremblay, R. E., Vitaro, F., & McDuff, P. (2005). Youth gangs, delinquency and drug use: a test of the selection, facilitation, and enhancement hypotheses. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 46*, 1178-1190.
- Gelhorn, H. L., Sakai, J. T., Price, R. K., & Crowley, T. J. (2007). DSM-IV conduct disorder criteria as predictors of antisocial personality disorder. *Comprehensive Psychiatry, 48*, 529-538.
- Gottfredson, M. R., & Hirschi, T. (1990). *A General Theory of Crime*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Guay, J.-P., & Fredette, C. (2010). Le phénomène des gangs de rue et sa mesure. Dans M. Leblanc & M. Cusson (Éds), *Traité de criminologie empirique*. (4^e éd., pp. 227-272). Montréal, QC : Les presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J.-P., & Gaumont-Casias, J. (2009). *Le phénomène des gangs de rue au Québec : Vers le développement d'un cadre de mesure*. Montréal, QC : Ministère de la sécurité publique du Québec.

- Guay, J.-P., & Couture-Poulin, J. F. (2012). *Profil correctionnel 2007-2008 : Les personnes associées aux gangs de rue confiées aux Services correctionnels*. Québec, QC : Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique.
- Hamel, S., Alain, M., Newman, K., & Domond, P. M. (2013). *Le phénomène des gangs, ici et ailleurs, mise à jour des connaissances: Rapport intégral*. Trois-Rivières, QC : Fonds Québécois de recherche sur la Société et la Culture.
- Hamel, S., Fredette, C., Blais, M.-F., & Bertot, J. (1998). *Jeunesse et gang de rue. Phase II : Résultats de recherche-terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*. Montréal, QC: Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.
- Hare, R. D., Hart, S. D., & Harpur, T. J. (1991). Psychopathy and the DSM-IV criteria for antisocial personality disorder. *Journal of Abnormal Psychology*, *100*, 391-398.
- Hare, R. D., & Newman, C. S. (2008). Psychopathy as a clinical and empirical construct. *Annual Review of Clinical Psychology*, *4*, 217-246.
- Hébert, J., Hamel, S., & Savoie, G. J. (1997). *Jeunesse et gangs de rue, phase I : revue de la littérature*. Montréal, QC: Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Henry, B., Caspi, A., Moffitt, T. E., & Silva, P. A. (1996). Temperamental and familial predictors of violent and nonviolent criminal convictions: Age 3 to age 18. *Developmental Psychology*, *32*, 614-623.
- Hill, K. G., Howell, J. C., Hawkins, J. D., & Battin-Pearson, S. R. (1999). Childhood risk factors for adolescent gang membership: Results from the Seattle Social Development Project. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, *36*, 300-322.
- Iacono, W. G., Malone, S. M., & McGue, M. (2008). Behavioral disinhibition and the development of early-onset addiction: Common and specific influences. *Annual Review of Clinical Psychology*, *4*, 325-348.
- Jessor, R., Van Den Bos, J., Vanderryn, J., Costa, F. M., & Turbin, M. S. (1995). Protective factors in adolescent problem behavior: Moderator effects and developmental change. *Developmental Psychology*, *31*, 923-933.
- Jovev, M., McKenzie, T., Whittle, S., Simmons, J. G., Allen, N. B., & Chanen, A. M. (2013). Temperament and maltreatment in the emergence of borderline and antisocial personality pathology during early adolescence. *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, *22*, 220-229.

- Juby, H., & Farrington, D. P. (2001). Disentangling the link between disrupted families and delinquency. *British Journal of Delinquency*, *41*, 22-40.
- Kernberg, P. F., Weiner, A. S., & Bardenstein, K. K. (2000). *Personality Disorders in Children and Adolescents*. New York, NY: Basic Books.
- Kerig, P. K., Bennett, D. C., Thompson, M., & Becker, S. P. (2012). "Nothing really matters": Emotional numbing as a link between trauma exposure and callousness in delinquent youth. *Journal of Traumatic Stress*, *25*, 272-279.
- Kerig, P. K., Ward, R., Vanderzee, K. L., & Moeddel, M. A. (2009). Posttraumatic stress as a mediator of the relationship between trauma and mental health problems among juvenile delinquents. *Journal of Youth and Adolescence*, *38*, 1214-1225.
- Kimonis, E. R., Cross, B., Howard, A., & Donoghue, K. (2013). Maternal care, maltreatment and callous-unemotional traits among urban male juvenile offenders. *Journal of Youth Adolescence*, *42*, 165-177.
- Lacourse, E., Nagin, D., Tremblay, R. E., Vitaro, F., & Claes, M. (2003). Developmental trajectories of boys' delinquent group membership and facilitation of violent behaviours during adolescence. *Development and Psychopathology*, *15*, 183-197.
- Laurier, C., Guay, J.-P., Lafortune, D. & Toupin, J. (2015). *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue: Rapport intégral*. Montréal, QC : Centre Jeunesse de Montréal - Institut universitaire
- LeBlanc, M. (2003). La conduite délinquante des adolescents : son développement et son explication. Dans M. Leblanc, M. Ouimet & D. Szabo (Éds), *Traité de criminologie empirique* (3^e éd., pp. 367-420). Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal.
- LeBlanc, M. (2010). La conduite déviante des adolescents : son développement et ses causes. Dans M. Leblanc & M. Cusson (Éds), *Traité de criminologie empirique*. (4^e éd., pp. 227-272). Montréal, QC: Les presses de l'Université de Montréal.
- Marcelli, D., & Braconnier, A. (2008). *Adolescence et psychopathologie* (7^e éd.). Paris, France: Masson.
- McGauley, G., Yakeley, J., Williams, A. & Bateman, A. (2011). Attachment, mentalization and antisocial personality disorder: The possible contribution of mentalization-based treatment. *European Journal of Psychotherapy and Counselling*, *13*, 371-393.

- Miles, M. B., & Huberman, M. A. (2003). *Analyse des données qualitatives*. Traduction de la 2^e édition américaine par M. Hlady Rispal. Méthodes en sciences humaines. Paris, France : De Boeck.
- Moffitt, T. E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological Review*, *100*, 674-701.
- Moffitt, T. E., & Caspi, A. (2001). Childhood predictors differentiate life-course persistent and adolescence-limited antisocial pathways among males and females. *Development and Psychopathology*, *13*, 355-275.
- Morizot, J., & Miranda, D. (2007). Développement des traits de personnalité au cours de la vie : continuité ou changement ? *Canadian Psychology*, *48*, 156-173.
- Murray, J., & Farrington, D. P. (2010). Risk factors for conduct disorder and delinquency: Key findings from longitudinal studies. *The Canadian Journal of Psychiatry*, *55*, 633-642.
- Pagani, L., Boulerice, B., Vitaro, F. & Tremblay, R. E. (1999). Effects of poverty on academic failure and delinquency in boys: A change and process model approach. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, *40*, 1209-1219.
- Polaschek, D. L. L., & Daly, T. E. (2013). Treatment and psychopathy in forensic settings. *Aggression and Violent Behavior*, *18*, 592-603.
- Poupart, J., Deslauriers, J. P., Groulx, L. H., Laperrière, A., Mayer, R., & Pires, A. P. (1997). *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, QC : Gaëtan Morin.
- Preski, S., & Shelton, D. (2001). The role of contextual, child, and parent factors in predicting criminal outcomes in adolescence. *Mental Health Nursing*, *22*, 197-205.
- Pyrooz, D. C., & Decker, S. H. (2011). Motives and methods for leaving the gang: Understanding the process of gang desistance. *Journal of Criminal Justice*, *39*, 417-425.
- Romero, E., Luengo, M. A., & Sobral, J. (2001). Personality and antisocial behavior: Study of temperamental dimensions. *Personality and Individual Differences*, *31*, 329-348.
- Salekin, R. T., Leistico, A. M. R., Neumann, C. S., DiCicco, T. M., & Duros, R. L. (2004). Psychopathy and comorbidity in a young offender sample: Taking a closer look at psychopathy's potential importance over disruptive behavior disorders. *Journal of Abnormal Psychology*, *113*, 416-427.

- Salekin, R. T., Worley, C., & Grimes, R. D. (2010). Treatment of psychopathy: A review and brief introduction to the mental model approach for psychopathy. *Behavioral Sciences and the Law, 28*, 235-266.
- Service Canadien de Renseignements Criminels (2010). Rapport sur le crime organisé, Ottawa, Ontario.
- Sibley, M. H., Pelham, W. E., Molina, B. S. G., Gnagy, E. M., Waschbusch, D. A., Biswas, A., ... Karch, K. M. (2011). The delinquency outcomes of boys with ADHD with and without comorbidity. *Journal of Abnormal Child Psychology, 39*, 21-32.
- Simões, C., Matos, M. G., & Batista-Foguet, J. M. (2008). Juvenile delinquency: Analysis of risk and protective factors using quantitative and qualitative methods. *Cognition, Brain, Behavior. An Interdisciplinary Journal, 4*, 389-408.
- Spiegel, I. A. (1995). *The Youth Gang Problem: A Community Approach*. New York, NY: Oxford University Press.
- Swearingen, L. (2002). A grounded theory of clinical engagement with juvenile offenders. Thèse de doctorat inédite, Université de Pittsburgh. Repéré à <http://search.proquest.com/docview/619960069?accountid=133694>
- Taylor, T. J., Peterson, D., Esbensen, F. A., & Freng, A. (2007). Gang membership as a risk factor for adolescent violent victimisation. *Journal of Research in Crime and Delinquency, 44*, 351-380.
- Taylor, J., Iacono, W. G., & McGue, M. (2000). Evidence for a genetic etiology of early-onset delinquency. *Journal of Abnormal Psychology, 109*, 634-643.
- Teplin, L. A., Abram, K. M., McClelland, G. M., Dulcan, M. K., & Mericle, A. A. (2002). Psychiatric disorder in youth in juvenile detention. *Archives of General Psychiatry, 59*, 1133-1143.
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., & Chard-Wierschem, D. (1993). The role of juvenile gangs in facilitating delinquent behavior. *Journal of Research in Crime and Delinquency, 30*, 55-87.
- Thrasher, F. M. (1927). *The gang: A study of 1313 gangs in Chicago*. Chicago, IL: University of Chicago Press.

- Tremblay, J., Brunelle, N., & Blanchette-Martin, N. (2007). Portrait des activités délinquantes et de l'usage de substances psychoactives chez des jeunes consultant un centre de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes. *Criminologie*, *40*, 79-104.
- Verona, E., Sprague, J., & Sadeh, N. (2012). Inhibitory control and negative emotional processing in psychopathy and antisocial personality disorder. *Journal of Abnormal Psychology*, *121*, 498-510.
- Vitaro, F., Brendgen, M., & Tremblay, R. E. (2000). Influence of deviant friends on delinquency: Searching for moderator variables. *Journal of Abnormal Child Psychology*, *28*, 313-325.
- Washburn, J. J., Romero, E. G., Welty, L. J., Abram, K. M., Teplin, L. A., McClelland, G. M., & Paskar, L. D. (2007). Development of antisocial personality disorder in detained youths: The predictive value of mental disorders. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, *75*, 221-231.
- Webb, V. J., Katz, C. M., & Decker, S. H. (2006). Assessing the validity of self-reports by gang members: Results from the arrestee drug abuse monitoring program. *Crime & Delinquency*, *52*, 232-252.
- Wood, J. & Alleyne, E. (2010). Street gang theory and research: Where are we now and where do we go from here? *Agression and Violent Behavior*, *15*, 100-111.

Appendice A

Critères diagnostiques du Trouble de la personnalité antisociale selon le DSM-IV-TR

A. Mode général de mépris et de transgression des droits d'autrui qui survient depuis l'âge de 15 ans, comme en témoignent au moins trois des manifestations suivantes:

(1) incapacité de se conformer aux normes sociales qui déterminent les comportements légaux, comme l'indique la répétition de comportements passibles d'arrestation ;

(2) tendance à tromper par profit ou par plaisir, indiquée par des mensonges répétés, l'utilisation de pseudonymes ou des escroqueries ;

(3) impulsivité ou incapacité à planifier à l'avance ;

(4) irritabilité ou agressivité, indiquées par la répétition de bagarres ou d'agressions ;

(5) mépris inconsidéré pour sa sécurité ou celle d'autrui ;

(6) irresponsabilité persistante, indiquée par l'incapacité répétée d'assumer un emploi stable ou d'honorer des obligations financières ;

(7) absence de remords, indiquée par le fait d'être indifférent ou de se justifier après avoir blessé, maltraité ou volé autrui ;

B. Âge au moins égal à 18 ans ;

C. Manifestations d'un Trouble des conduites débutant avant l'âge de 15 ans ;

D. Les comportements antisociaux ne surviennent pas exclusivement pendant l'évolution d'une Schizophrénie ou d'un Épisode maniaque.

Appendice B

Critères diagnostiques du Trouble des conduites selon le DSM-IV-TR

A. Ensemble de conduites, répétitives et persistantes, dans lequel sont bafoués les droits fondamentaux d'autrui ou les normes et règles sociales correspondant à l'âge du sujet, comme en témoigne la présence de trois des critères suivants (ou plus) au cours des 12 derniers mois, et d'au moins un de ces critères au cours des derniers mois:

Agressions envers les personnes ou des animaux

- (1) brutalise, menace ou intimide souvent d'autres personnes
- (2) commence souvent les bagarres
- (3) a utilisé une arme pouvant blesser sérieusement autrui (p. ex., un bâton, une brique, une bouteille cassée, un couteau, une arme à feu)
- (4) a fait preuve de cruauté physique envers des personnes
- (5) a fait preuve de cruauté physique envers des animaux
- (6) a commis un vol en affrontant la victime (p. ex., agression, vol de sac à main, extorsion d'argent, vol à main armée)
- (7) a contraint quelqu'un à avoir des relations sexuelles.

Destruction de biens matériels

- (8) a délibérément mis le feu avec l'intention de provoquer des dégâts importants
- (9) a délibérément détruit le bien d'autrui (autrement qu'en y mettant le feu)

Fraude ou vol

- (10) a pénétré par effraction dans une maison, un bâtiment ou une voiture appartenant à autrui
- (11) ment souvent pour obtenir des biens ou des faveurs ou pour échapper à des obligations (p. ex., "arnaquer" les autres)
- (12) a volé des objets d'une certaine valeur sans affronter la victime (p. ex., vol à l'étalage sans destruction ou effraction; contrefaçon)

Violations graves de règles établies

- (13) reste dehors tard la nuit en dépit des interdictions de ses parents, et cela a commencé avant l'âge de 13 ans
- (14) a fugué et passé la nuit dehors au moins à deux reprises alors qu'il vivait avec ses parents ou en placement familial (ou a fugué une seule fois sans rentrer à la maison pendant une longue période)
- (15) fait souvent l'école buissonnière, et cela a commencé avant l'âge de 13 ans

B. La perturbation du comportement entraîne une altération cliniquement significative du fonctionnement social, scolaire ou professionnel.

C. Si le sujet est âgé de 18 ans ou plus, le trouble ne répond pas aux critères de la personnalité antisociale. (Voir trouble de la personnalité antisociale)

Appendice C
Guide d'entrevue

GRILLE D'ENTRETIEN SEMI-STRUCTURÉ

ÉVALUER POUR PRÉVENIR : LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PERSONNALITÉ ET LES RISQUES PRIS
PAR LES JEUNES CONTREVENANTS ASSOCIÉS AUX GANGS DE RUE

Consigne de départ :

« Le but de notre rencontre est de discuter de divers aspects concernant la délinquance et les gangs. Je te poserai des questions, mais sens-toi libre de répondre comme cela te viens à l'esprit. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Nous aborderons des sujets comme les risques que tu prends ou que tu as déjà pris, les traumatismes que tu aurais pu vivre, ta perception de ces risques et événements potentiellement traumatisants et leurs liens avec ton appartenance ou non à un gang de rue. N'hésite-pas à me poser des questions ou à me donner des informations que tu juges importantes. Tout ce que tu me diras demeurera confidentiel. »

- **PARTICIPATION À UN GANG DE RUE : J'aimerais d'abord que tu me parles de ce qui fait, selon toi, qu'une personne est membre d'un gang [CRITÈRES D'INCLUSION]**
 - *Toi fais-tu partie d'un gang?*
 - *Quand as-tu commencé à faire partie d'un gang (en continu depuis ce temps)?*
 - *Pourquoi (ou pourquoi pas?)*
 - *Est-ce par choix?*
 - *Est-ce que la violence est essentielle pour un gang?*
 - *Qu'est-ce qui différencie les jeunes membres d'un gang des autres jeunes? Des délinquants et des non délinquants*
 - *Ce serait quoi pour toi un jeune délinquant?*
 - *Est-ce que tu te considères comme étant un délinquant? Pourquoi?*

- **PRISE DE RISQUES ET TRAUMA SUBIS (RÉEL) : Parle-moi de choses que tu as déjà faites ou vécues qui était risquées ou dangereuses physiquement pour toi [bagarre, port d'arme, consommation, course automobile, sport extrême, activités sexuelles non protégées, etc.]**
 - *Y a-t-il des choses que tu n'as jamais faites que tu aimerais faire [QUELQUE CHOSE DE RISQUÉ PHYSIQUEMENT]?*

- i. *Comment? Quoi? Pourquoi?*
 - *As-tu déjà commis des crimes qui comportaient des risques physiques pour toi ou pour les autres [agression, avec armes, risques de représailles]?*
 - *As-tu déjà été victime de crime violent, d'agression armée? Lesquels? Quand?*
 - *As-tu déjà été témoin de crime violent, d'agression armée? Lesquels? Quand?*
- PERCEPTION DES TRAUMAS SUBIS ET DES RISQUES PRIS (PRESTIGE) :
 - *Que penses-tu de ces expériences ou de ces événements risqués que tu as vécus [ou dont tu as été témoin]?*
 - I. *As-tu eu peur au cours de ces événements? Qu'est-ce qui fait que quelqu'un d'autre aurait pu avoir peur?*
 - *Recommencerais-tu ? Pourquoi? [RAISON POUR COMMETTRE DE TELS ACTES]*
 - *Est-ce que tu crois que les autres te regardent différemment depuis cet événement (est-ce que le regard des autres change après qu'on ait vécu/faits de telles choses)? [REPRENDRE UN EXEMPLE MENTIONNÉ PLUS TÔT DE TRAUMATISME VÉCU] Dans quel sens [C'EST COOL OU NON?]*
 - *Est-ce que tu considères la consommation de drogues comme risquée? Pourquoi?*
 - *Pourquoi est-ce que tu penses que les gens consomment de la drogue?*
 - *Te considères-tu comme un consommateur?*
 - *Qu'est-ce que tu aimes comme effet?*
 - *Peux-tu me parler de la première fois que tu as consommé [Contexte d'initiation]*
- LES LIMITES À NE PAS DÉPASSER ET LA PEUR DE MOURIR VS LE DÉSIR DE VIVRE :
 - *As-tu déjà eu peur de mourir? [ENVIE DE MOURIR / DE VIVRE?]*
 - *Suffisamment peur pour avoir envie de quitter le gang [le crime si dit qu'il ne fait pas parti d'un gang]? Ou de commettre des actes délinquants (si pas dans un gang)*
 - *(Penses-tu que le fait d'être dans un gang peut influencer ton désir de mourir [ou désir de vivre]?) Est-ce que tu penses que le fait d'être dans un gang te permet de voir la vie différemment (si incompréhension : est-ce le fait que tu es dans un gang fait que tu tiens plus ou moins à la vie?)*
 - *Jusqu'où serais-tu prêt à aller au niveau de la prise de risques; as-tu des limites que tu ne franchirais pas (lesquelles)?*

- *Si tu venais à franchir ces limites, pour une raison X, que ferais-tu?*
- *Quel événement ou quelle raison pourrait te faire abandonner ton gang / le crime?*

I. Pourrais-tu décider de quitter pour quelqu'un? (si quelqu'un te le demandais)

II. Pourrais-tu décider de quitter parce que ta vie serait en danger?

- **MODÈLES :** *J'aimerais que tu me parles d'un personne [réelle ou non] que tu admires, ou à laquelle tu aimerais ressembler [POURQUOI?, QU'AIMES-TU CHEZ CETTE PERSONNE, QU'EST-CE QUI FAIT QU'ELLE EST UNE PERSONNE SPÉCIALE POUR TOI?]*

- Exemples : quelqu'un du milieu sportif, un chanteur, quelqu'un de connu, quelqu'un que tu connais personnellement

- *À qui n'aimerais-tu absolument pas ressembler? Pourquoi?*

- **RÊVES :** *En terminant, j'aimerais que tu me parles de tes projets d'avenir, de ce que tu aimerais accomplir dans ta vie.*

- *Penses-tu y arriver un jour / réussir à accomplir cela? Pourquoi?*

- *As-tu des rêves « fous »?*

- *Si tu pouvais faire trois souhaits pour ta vie, quels seraient-ils?*

Appendice D
Tableau des catégories et des thèmes

Catégories	Thèmes principaux	Sous-thèmes
<i>Perception d'un gang de rue</i>	Hypothèses explicatives de l'affiliation	Besoins
		Environnement
		Notion de choix
	Description d'un gang de rue	Définition du terme gang
		Fonctionnement
		Activités illégales et argent
		Désistement
		Caractéristiques des membres
	Perception de son affiliation à un gang de rue	Implication
		Histoire d'affiliation
Abandon du gang		
<i>Perception de la délinquance</i>	Caractéristiques des délinquants	
	Perception de sa délinquance	

Appendice E

Données sociodémographiques

Participants	Âge	Lieu de naissance	Niveau de scolarité	Durée de la sentence	Se considère comme un membre de gang de rue	Âge du début de la fréquentation d'un gang de rue
Pierre	17 ans	Extérieur du Canada	sec.3	9 mois	Oui	12,5 ans
Georges	18 ans	Québec	sec. 4 et 5	10 mois	Oui	10 ans
Martin	18 ans	Extérieur du Canada	sec.5	39 mois	Non	-
Maurice	17 ans	Québec	sec. 2	8 mois	Oui	12 ans
Gino	18 ans	Extérieur du Canada	sec.4	10 mois	Oui	15 ans
Julien	18 ans	Québec	sec. 3	3 ans	non	12 ans
Steve	18 ans	Extérieur du Canada	sec. 2	12 mois	Oui	14 ans
Jack	18 ans	Québec	sec. 1	18 mois	Oui	16 ans
Alexandre	17 ans	Québec	sec. 2	6 mois	Non	-
Manu	18 ans	Extérieur du Canada	sec. 5	18 mois	Oui	12 ans